Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1996)

Artikel: Le temple gallo-romain de Meyriez/Merlachfeld
Autor: Saby, Frédéric / Bugnon, Dominique / Auberson, Anne-Francine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-388976

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le temple gallo-romain de Meyriez/Merlachfeld

Frédéric Saby et Dominique Bugnon, avec des contributions d'Anne-Francine Auberson (monnaies) et de Claude Olive (faune)

Introduction

Située à moins d'un kilomètre de la porte occidentale de la ville de Morat (Murten), la commune de Meyriez (Merlach) s'étire modestement en bordure du lac, le long de l'ancienne route cantonale Berne-Lausanne aujourd'hui nommée rue de Lausanne (fig. 1). Sa première appellation connue, «Meriei», figure parmi les toponymes attestés dès le XIe siècle et dériverait de «fundus Miliriacus»[1]. Contrairement à de nombreuses communes de la région moratoise, le patrimoine archéologique de son sous-sol est peu connu puisqu'il se résume à quelques découvertes faites entre 1880 et 1910; il s'agit de deux stations néolithiques recensées de part et d'autre de l'embouchure du ruisseau qui traverse le village[2], de quelques fragments de bracelets tubulaires du second âge du Fer provenant peut-être d'une sépulture non localisée[3] et d'une monnaie en or du roi Dagobert Ier (629 - 639) retrouvée par un ouvrier «occupé à creuser dans le Champ de Meyriez»[4]. Cette dernière mention est particulièrement intéressante car c'est précisément sur cette ancienne zone de cultures[5] marquant la frontière entre les communes de Meyriez et de Morat que des vestiges romains ont été repérés en janvier 1996, lors du creusement de tranchées mécaniques préalables à la création d'un quartier de villas (emprise du projet: environ 27 000 m²). Ces travaux d'équipement révélèrent six tronçons de murs, deux fosses ainsi qu'une couche de destruction et occasionnèrent une fouille d'urgence[6] qui permit de reconnaître la façade méridionale d'un édifice (bâtiment A) en grande partie recouvert par la rue de Lausanne. Au terme de cette intervention, le Service archéologique cantonal décida d'explorer l'ensemble du terrain à construire en vue de déterminer l'extension du site (fig. 2). Entre le 7 et le 25 mars, une série de 78 sondages mécaniques de 5 m x 2 m fut réalisée, dans la mesure du possible, selon un réseau de lignes parallèles espacées de 10 mètres et établies diagonalement sur la parcelle[7]. A l'issue de ces recherches préliminaires, deux niveaux d'occupation clairement distincts ont été mis en évidence:

Fig. 1 Situation géographique du site

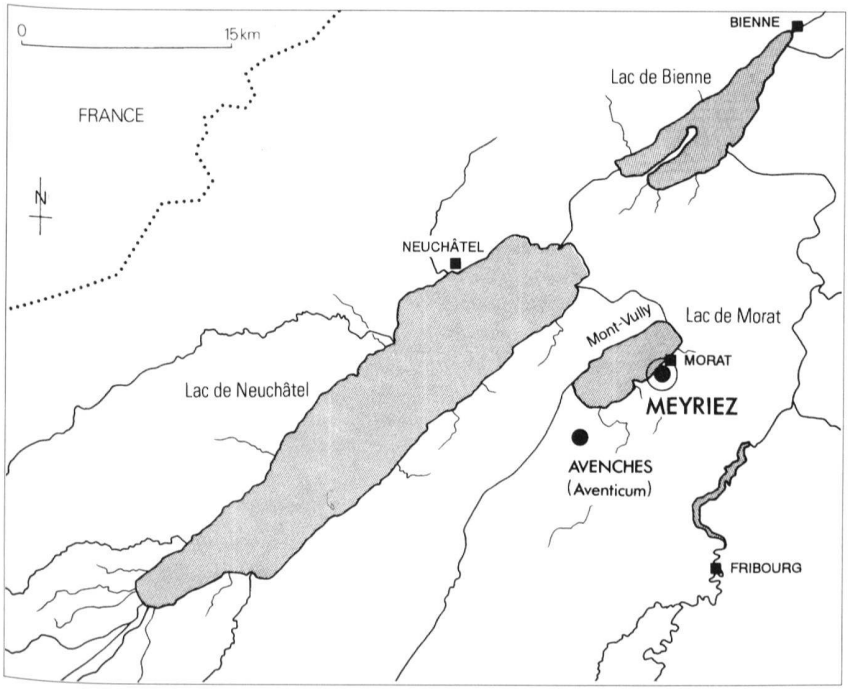

1 SCHÖPFER, H., Le district du Lac, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg IV, Berne, 1989 p. 204.

2 HEIERLI, J., MAGZ XXII.2, Pflb. IX, 1888; AF 1913 pp. 158 et 160.

3 JbSGU II, 1910 p. 84 et VIOLLIER, D., Les sépultures du second âge du Fer, Genève, 1916 p. 123.

4 IAS 1896 p. 80; voir aussi GEIGER, H.-U., Ein unedierter Triens des Dagobert I., GNS 21, 1971 pp. 54 - 56.

5 «Champ de Meyriez» est en fait l'ancienne appellation du lieu-dit Merlachfeld.

6 Les fouilles se déroulèrent du 1er au 29 février sous la direction de M. P.-A. Vauthey avec la collaboration de Mlle J. Carnes, MM. L. Dafflon et K. Revertera.

7 Deux à trois sondages ont été implantés sur chaque parcelle à construire, dont au moins un à l'emprise de la future villa elle-même; toutefois, les travaux d'aménagement de la zone ayant déjà été entrepris avant notre campagne de sondages, la présence de déblais ou d'installations de chantier nous a empêché de pratiquer des sondages à certains endroits, ce qui explique les lacunes sur le plan général (fig. 2). Il en est de même pour les parcelles n°s 200 à 204, déjà touchées par les travaux d'équipement et apparemment exemptes de vestiges. Nous remercions particulièrement Mlle C. Agustoni pour sa disponibilité durant ces travaux ainsi que pour son aide lors de l'élaboration du plan des sondages établi selon un mode éprouvé depuis plusieurs années sur les fouil-les autoroutières du canton; cf. à ce propos BOISAUBERT, J.-L. et al., Prospections et sondages sur le tracé de la RN1 dans la région de Morat - Méthodes et résultats, AS 15.2, 1992 pp. 36 - 40.

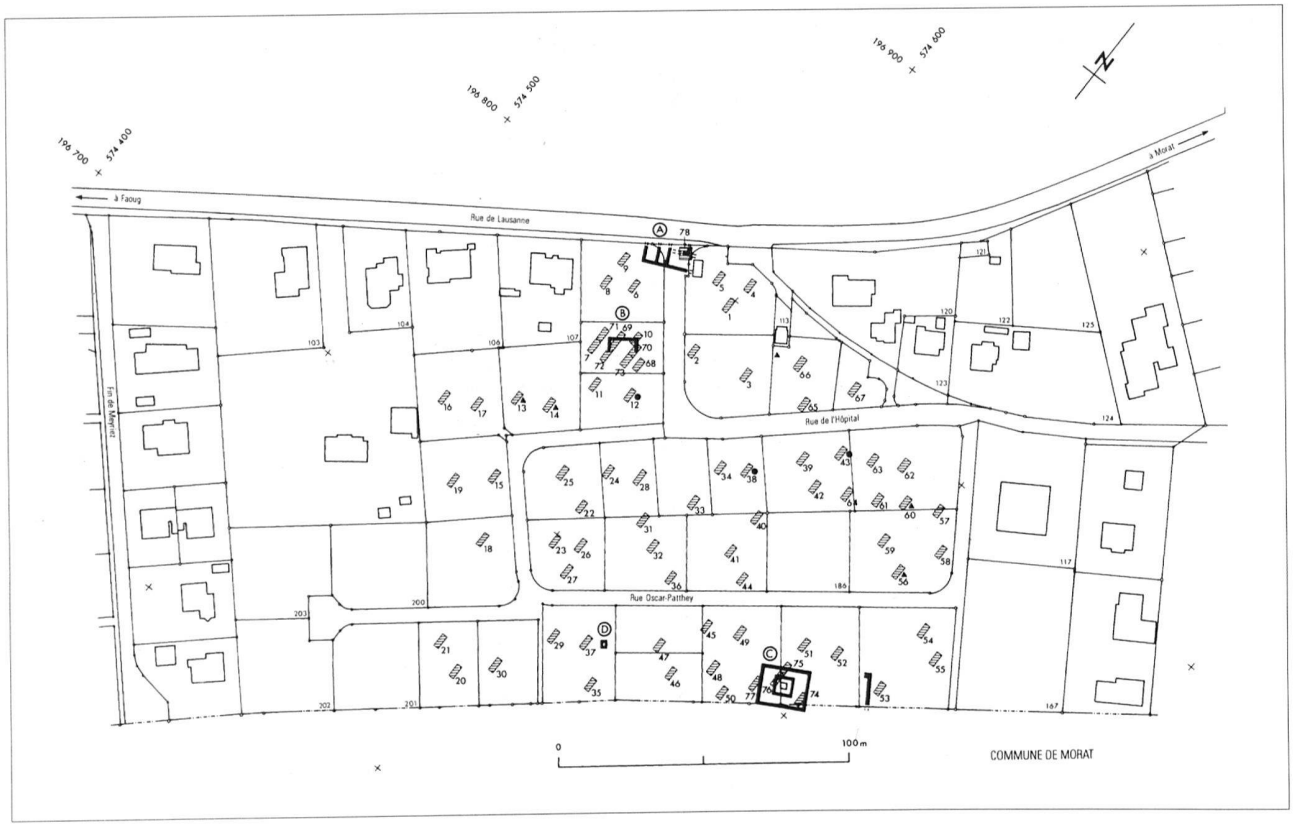

Fig. 2 (en haut) Plan de la parcelle avec la localisation des sondages, des structures protohistoriques (triangles), des constructions (A, B, C, D) et des structures de surface gallo-romaines (points)

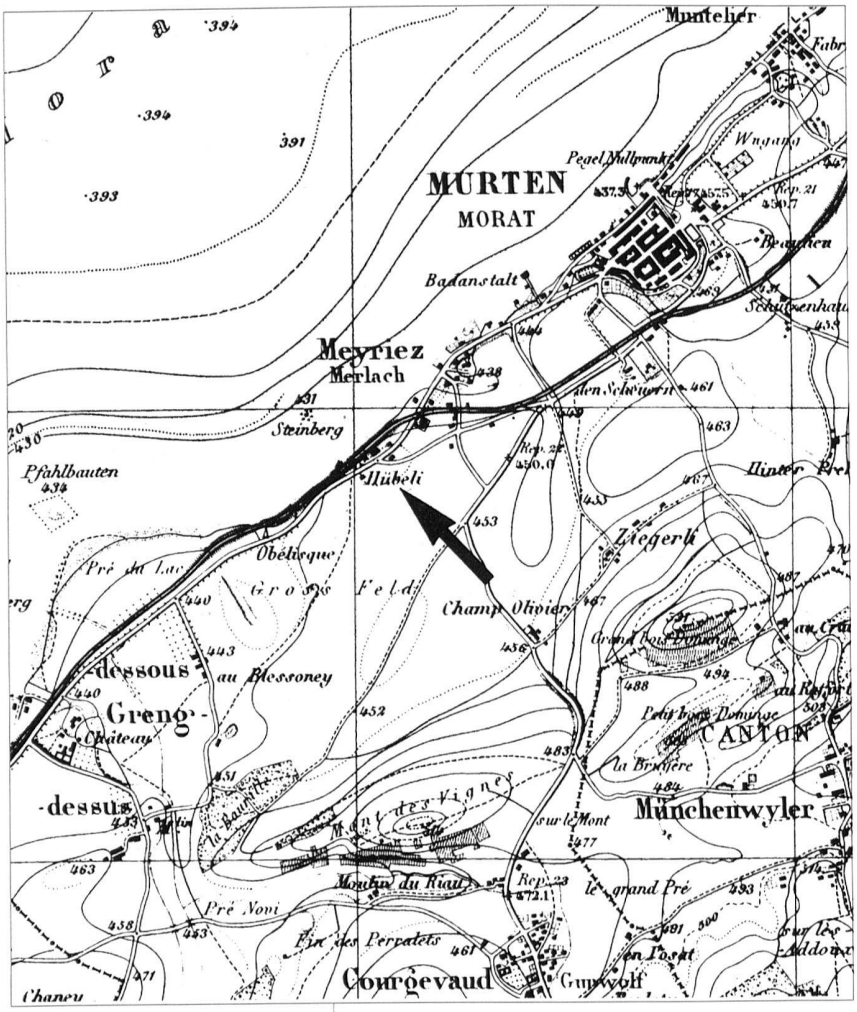

Fig. 3 Extrait de carte tiré de l'Atlas Siegfried, 1874, feuille 314 (1:20 000)

- un horizon ancien caractérisé essentiellement par des fosses, une structure de combustion et un trou de poteau associés à un mobilier céramique datable de l'âge du Bronze;
- un niveau gallo-romain attesté par quelques structures de surface, un second bâtiment (bâtiment B), un temple à galeries périphériques (bâtiment C) et un édicule en pierre (construction D)[8].

Afin de respecter les délais inhérents aux demandes de permis de construire en cours, la politique de fouille fut de dégager et de documenter au «coup sur coup» les structures archéologiques menacées par chaque projet de villa. Malgré ces contraintes nous privant de toute vision générale du site et nous obligeant d'emblée à restreindre tant les moyens humains que financiers, tous les vestiges voués à la destruction ont pu être fouillés entre les mois d'avril et de juillet 96[9].

Géographie et topographie du site

Le lieu-dit Merlachfeld (La Fin de Meyriez) se situe à la sortie du village en direction d'Avenches, via Greng FR et Faoug VD, en bordure d'une terrasse qui, à 450 m d'altitude, constitue le point culminant de toute la frange littorale du lac de Morat. Cet emplacement, masqué de nos jours par quelques habitations, faisait jadis face au Mont-Vully et offrait un joli point de vue sur le lac, sur la plaine de la Broye ainsi que sur le relief jurassien. Cette situation dominante se vérifie d'ailleurs dans l'ancien toponyme qui désignait le haut de la parcelle, à savoir «Hübeli» («petit sommet») (fig. 3).

La formation géologique du site se compose d'un substrat morainique d'origine glacio-lacustre[10] qui forme, à l'arrière de la terrasse, une vaste dépression axée NE/SW. Au-dessus de la moraine remaniée qui recouvre la moraine franche, des lits de sable et des couches de limons fins brun-gris, scellés par une séquence de limon caillouteux brun-jaune sous-jacente à l'humus, comblent cette cuvette qui n'est plus visible de nos jours.

Les structures protohistoriques

Sur une longueur de 140 mètres, en bordure nord de la dépression qui caractérise la topographie du site, trois fosses, un trou de poteau et une structure de combustion ont été identifiés dans le limon fin, à une profondeur variant entre 90 cm et 1 m sous l'humus[11].

Description

Les fosses St 1, 3 et 4, de forme circulaire ou rectangulaire, sont peu profondes et se démarquent du sédiment environnant par leur coloration noirâtre. Si leur remplissage est constitué de quelques quartzites éclatés parfois rubéfiés, de rares charbons de bois et de résidus cendreux, ni les parois ni les fonds ne présentent de traces de rubéfaction.

Le trou de poteau St 35 a été malencontreusement détruit par la pelle mécanique mais il a pu être observé dans la coupe stratigraphique ouest où subsistait une pierre de calage.

Quant à la structure de combustion St 7, elle se dessine en plan par une tache de limon grisâtre et renferme deux aménagements internes successifs qui méritent une attention toute particulière (fig. 4a et b):

- l'aménagement inférieur tapisse le fond rubéfié et induré qui présente, curieusement, une vingtaine de petites taches circulaires de couleur sombre (diam. 20 - 30 cm). Il se caractérise par une couche de limon noirâtre à caractère charbonneux de 5 à 10 cm d'épaisseur. Ce sédiment, dont le tamisage fin s'est révélé exempt de nodules de charbon de bois, est recouvert par un lit de galets calibrés entiers ou éclatés, dont la partie centrale est dépourvue de pierres;
- l'aménagement supérieur se distingue par un sédiment analogue sur le quel est disposée une couronne formée de blocs de gneiss anguleux partiellement rubéfiés et de galets entiers ou éclatés. Cet entourage de pierres, en place, renferme une plaque de gneiss trapézoïdale posée à plat qui occupe la zone centrale de l'aire de chauffe. Sa face supérieure présente une légère rubéfaction vers les bords tandis que sa face inférieure, rougie par le feu, a été totalement noircie au contact du sédiment sous-jacent.

Matériel

Le matériel en relation avec ces structures n'est constitué que de quelques fragments de céramique appartenant à des formes non identifiables. Seul un tesson muni d'une languette de préhension provenant du remplissage de la St 4 peut être rattaché au Bronze moyen. Les autres fragments remontent eux

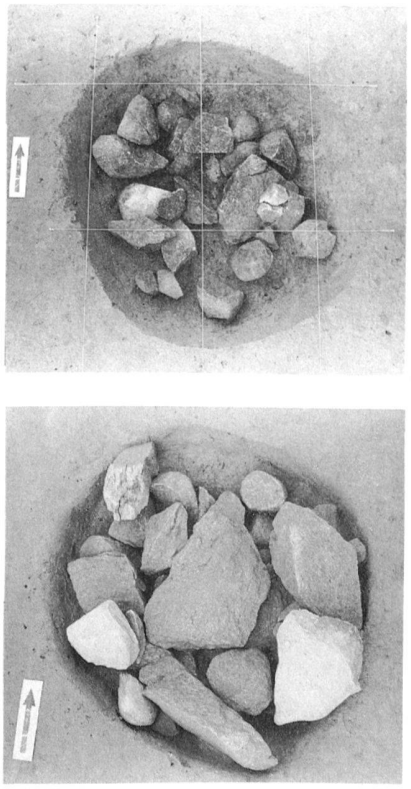

a

b

Fig. 4 *Structure de combustion St 7; a) aménagement inférieur; b) aménagement supérieur*

8 Dans le cadre de notre étude, nous n'avons pas jugé nécessaire de nous attarder sur les structures de surface car elles ne sont rattachables à aucun des bâtiments reconnus et leur remplissage n'a livré que quelques tessons dénués d'intérêt. Néanmoins, nous en avons dressé une fiche signalétique afin d'y regrouper toutes les données de fouille. Une telle fiche a d'ailleurs été dressée pour les structures protohistoriques ainsi que pour les principaux bâtiments découverts sur le site (bâtiments A, B et C), ce qui évitera d'alourdir le texte par moult descriptions répétitives.

9 L'ensemble des opérations n'aurait sans doute pas pu être mené à bien dans les délais sans la collaboration de M. Zürcher, syndic de Meyriez, Mmes et MM. du Conseil communal de Meyriez, Mme et M. Benninger et Schwab du Bureau Schwab & Benninger SA à Morat, MM. Gugger et Kurth de l'entreprise Gugger SA à Morat, M. Bättig du bureau de géomètres Bättig SA à Morat, M. Arm de l'entreprise HTG à Berne et M. Flück de l'entreprise Meier & Jäggi SA à Olten qui nous a aimablement permis d'effectuer les photographies aériennes du site depuis la nacelle d'une grue et de l'équipe de fouille composée de MM. E. M'Boup, J.-C. Ruffieux, L. Schwab et des soussignés. Que toutes ces personnes ainsi que Mlles M. Roy, B. Korber et M. Perzynska, qui se sont respectivement occupées du remontage de la céramique et du dessin (plans et matériel), reçoivent ici l'expression de notre vive reconnaissance.

10 Notons que ce substrat renfermait quelques blocs erratiques.

11 Nous remercions particulièrement Mlle I. Antenen pour son aide et ses conseils lors du démontage des structures.

Fig. 5 *Epingle à tête conique du Bronze final (1:1)*

aussi certainement à l'âge du Bronze, sans que nous puissions en affiner la datation.

Hors de ce contexte, une occupation du site au Bronze final est attestée par la présence, dans la zone du temple gallo-romain, d'une épingle complète à petite tête conique (fig. 5) dont le type est très fréquent en Suisse entre le Ha A2 et le Ha B1 (1100 - 900 av. J.-C.)[12].

Interprétation

Si l'on excepte le trou de poteau, l'analyse des fosses pose quelques problèmes d'identification et d'interprétation. En effet, l'absence de rubéfaction et la rareté des charbons de bois, de même que le faible nombre de quartzites éclatés recueillis dans les fosses St 1, 3 et 4, nous interdisent de les assimiler à des foyers, même lessivés. Par ailleurs, une interprétation comme fosses-dépotoirs ne peut guère être retenue puisque le mobilier et la faune récoltés dans leur remplissage sont quasi inexistants. Par conséquent, il semble que nous ayons affaire ici à des fosses de rejet de foyers dont nous n'avons pour l'instant pas retrouvé la trace.

Signalons toutefois que les fosses St 3 et 4, repérées seulement à une dizaine de mètres l'une de l'autre, indiquent certainement l'emplacement d'un habitat qui pourrait s'étendre le long de la dépression en direction de l'est et de l'ouest[13].

La structure St 7 quant à elle, est sans conteste une aire de combustion. Toutefois, à défaut de matériel significatif et vu son aménagement particulier en deux étapes, son interprétation reste incertaine. Nous pouvons cependant dégager trois points communs entre ces deux aménagements:

- une épaisse couche de limon noirâtre certes dépourvue de charbons de bois mais attestant la présence de braises, rapportées ou produites sur place;
- un dépôt de pierres sur des charbons incandescents;
- un espace spécialement réservé au coeur du corps de chauffe.

La technique des pierres placées sur un brasier est, en pré- et protohistoire, une caractéristique des grands foyers en fosses couramment appelés «fours polynésiens», comme par exemple ceux de Jeuss FR découverts en 1982[14]. Il s'agit là d'un mode de cuisson alimentaire à l'étouffée, réalisé habituellement dans des fosses rectangulaires de grandes dimensions et comprenant une couverture de terre et de végétaux. Or à Meyriez, ni la forme ni les dimensions et encore moins la partie sommitale de la fosse ne permettent d'attribuer à cette structure une telle fonction. En fait, la disposition très particulière des blocs qui constituent l'aménagement supérieur suggère une autre utilisation. En effet, il nous semble indéniable que la plaque de gneiss centrale était destinée à transmettre par conduction la chaleur du foyer et, par là, à assurer une température indirecte mais suffisamment élevée pour préparer certaines denrées. Elle a donc très bien pu faire office de plan de cuisson, éventuellement pour préparer du pain et/ou des galettes ou encore pour griller des pièces de viande[15], le rayonnement d'énergie pouvant être diffusé ici par l'entourage de pierres servant de parois. La présence d'une dalle de couverture reposant sur l'entourage de pierres durant la cuisson reste par ailleurs envisageable. Malheureusement, nous ne connaissons pas en extension l'environnement immédiat de cet aménagement qui n'a livré aucun macro-reste et en l'absence de parallèles, nous ne pouvons étayer plus en avant cette hypothèse.

Quant aux petites taches réparties sur le fond du foyer, il est difficile de les interpréter. Sont-elles naturelles ou s'agit-il de traces de piquets ayant servi à soutenir des éléments de cuisson lors d'une première utilisation du foyer ? A défaut de comparaison, nous ne pouvons trancher.

Les quelques données de terrain enregistrées à Meyriez sont certes trop lacunaires pour saisir la nature de l'occupation protohistorique et son organisation spatiale sur le site, mais elles constituent toutefois une base d'informations nouvelles pour les fouilles futures qui, espérons-le, devraient contribuer à mieux connaître cette station de l'âge du Bronze.

Les structures romaines

Observations préliminaires

Les structures romaines découvertes à Meyriez/Merlachfeld s'étalent sur une surface de 15 000 m² et apparaissent au sommet de la séquence de limon brun-jaune caillouteux, sous 25 cm d'humus environ. L'ensemble des constructions est axé NE/SW et révèle deux orientations distinctes[16]:

- 62°- 63°,5 E pour le bâtiment A et le temple C qui sont placés sur deux lignes distantes de 142 mètres (soit 480 pieds[17]);
- 54° - 55° E pour les constructions B et D qui s'étendent sur une distance

12 RYCHNER, V., L'âge du Bronze final à Auvernier. Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse, (CAR 16, Auvernier 2), Lausanne, 1979 p. 66.

13 La fouille des parcelles concernées n'est malheureusement pas réalisable avant 1998.

14 RAMSEYER, D., Des fours de terre (polynésiens) de l'époque de Hallstatt à Jeuss FR, AS 8.1, 1985 pp. 44 - 46.

15 GASCO, J., Les installations du quotidien. Structures domestiques en Languedoc du Mésolithique à l'Age du Bronze d'après l'étude des abris de Font-Juvénal et du Roc-de-Dourgne dans l'Aude, (DAF 1), Paris, 1985 pp. 106 -113.

16 Voir fig. 2.

17 Le pied romain correspond à 0,2957 m; cf. COMBE, 1995 p. 90.

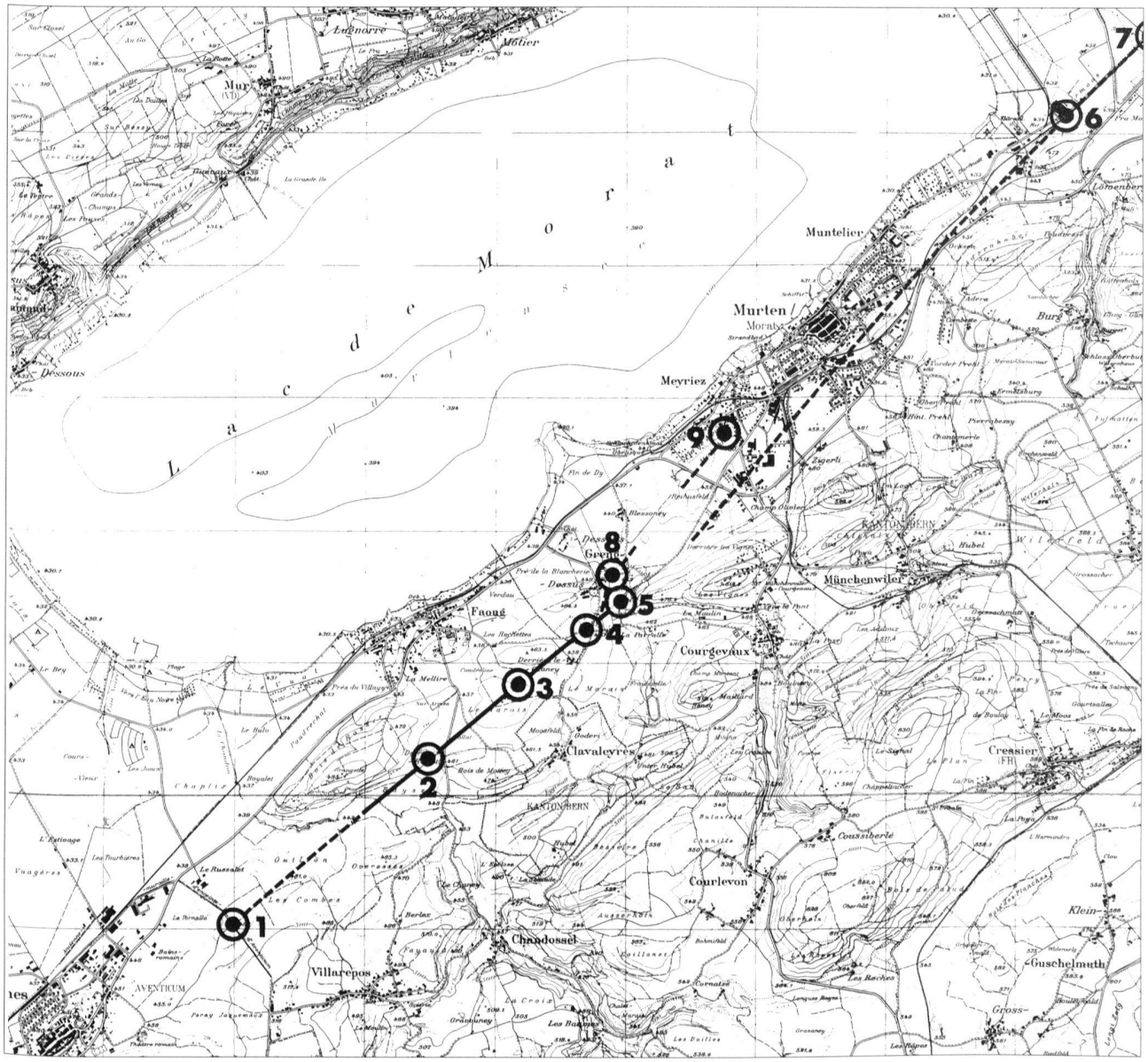

Fig. 6 *Ensemble des tronçons de la route de l'Est reconnus entre Avenches VD et Galmiz FR (en trait plein: tracés attestés; en traitillé: tracés supposés). Report effectué sur une réduction/montage des CN 1165 et 1185 (1:50 000)*

1 Aventicum/Porte de l'Est
2 Faoug/Route de l'Est
3 Faoug/Le Marais
4 Courgevaux/Champ de la Glacière
5 Courgevaux/Forêt de la Bourille
6 Murten/Mooszelgli
7 Galmiz/Scheiteren
8 Greng
9 Meyriez (Temple)

hors tout de 106,50 mètres (360 pieds).

Ce constat amène d'emblée quelques considérations assez intéressantes puisque les travaux de recherches portant sur les cadastres antiques dans la région d'Avenches, même s'ils n'ont pas permis d'attester formellement l'existence d'un ou de plusieurs réseaux de centuriation, mettent en évidence deux orientations (54° E et 63,5° E) qui couvrent respectivement deux zones géographiques: Avenches est et Vully-Estavayer[18]. Force est de constater d'une part, que le site de Meyriez/Merlachfeld se trouve à la charnière de ces deux localisations et d'autre part, que l'ensemble des bâtiments mis au jour rassemble précisément ces deux orientations[19]. Par ailleurs, en suivant une orientation de 63,5° E, l'axe partant du coeur du temple C passe exactement à l'emplacement de la Pierre Agassiz[20], bloc erratique situé sur le versant nord du Mont-Vully et appelé autrefois «Palet Tournant», «Palet Roulant» ou «Pierre des Palets Roulants»[21]. Or, bien que ce rocher ne soit pas visible depuis le site, il se trouve à 5680 m à l'est d'un axe

18 Voir à ce propos GROSJEAN, G., Die römische Limitation um Aventicum und das Problem der römischen Limitation in der Schweiz, ASSPA 50, 1963 pp. 7 - 25 et COMBE, 1995 pp. 51 - 81 et plans annexes.

19 L'orientation de 63,5° E est aussi celle de la villa gallo-romaine de Vallon/Sur-Dompierre FR (publication collective du site en cours).

20 Report effectué sur la carte nationale CN 1165. Relevons toutefois que la Pierre Agassiz n'est pas visible depuis le site de Meyriez/Merlachfeld. Par contre, l'axe qui les relie passe très exactement par le point culminant de toute la partie occidentale du Mont-Vully, là où se dresse aujourd'hui le château d'eau (CN 1165, 572 730 / 200 690).

21 CHESSEX, P., Contes, légendes et récits du pays broyard, Yverdon, 1940 pp. 21 - 35, en particulier p. 35.

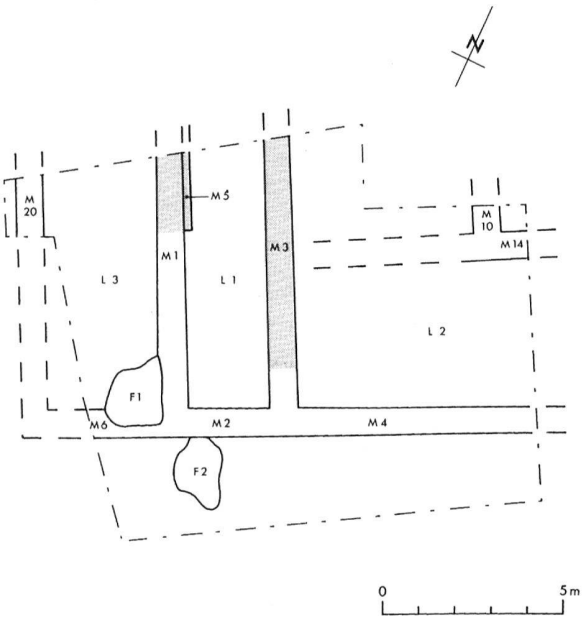

Fig. 7 *Plan schématique du bâtiment A avec numérotation des locaux, des murs et des structures; en grisé: murs conservés; en trait plein: murs récupérés; en traitillé: murs restitués (1:200)*

22 AF, ChA 1989 - 1992 (1993) pp. 96 - 97.

23 Cf. AF, ChA 1989 - 1992 (1993) p. 34 et en particulier fig. 27.

24 Avenches: DEMAREZ, J.-D. et CASTELLA, D., Chronique archéologique 1991. Travaux de fouilles. Avenches / enceinte romaine, BPA 33, 1991 pp. 136, 142 et 144; Marais de Faoug: CASTELLA, D., La nécropole gallo-romaine du Marais de Faoug (VD). Fouilles 1989 - 1991, BPA 33, 1991 pp. 47 - 125, plus particulièrement pp. 47 - 49; Murten/Mooszelgli: ASSPA 66, 1983 p. 286; Galmiz/Scheiteren: AF, ChA 1980 - 82 (1984) pp. 64 - 65 et 78.

25 CN 1165, 573 750 / 195 250.

26 La numérotation des murs romains (de 1 à 20) ne se suit pas nécessairement à l'intérieur de chaque bâtiment car elle a été faite en fonction de l'ordre d'apparition des murs sur le site.

fictif parallèle qui traverserait le forum d'Aventicum, soit une distance correspondant précisément à huit centuries de 710 m de côté. Il se pourrait donc que l'implantation du temple résulte non pas d'un simple hasard mais d'une centuriation établie sur le territoire avenchois.

En outre, le report précis du plan des vestiges sur la carte nationale de la région (CN 1165) nous permet de préciser certaines constatations faites par le passé. Tout d'abord, nous l'avons déjà signalé, l'extension méridionale du temple jouxte la limite communale Meyriez/Morat. Or, en 1992, à un kilomètre au sud-ouest de cette limite, une voie romaine de 4,50 m de large, orientée NNE, avait été repérée à la sortie du village de Greng[22] (fig. 6, n° 8). Selon les auteurs de la découverte, cette route pouvait rejoindre le lieu-dit Merlachfeld en empruntant le chemin rectiligne situé à l'est de Blessoney et constituerait un embranchement de la voie romaine Aventicum-Petinesca. 400 mètres au sud-ouest, à Courgevaux/Champ de la Glacière (fig. 6, n° 4), les mêmes auteurs ont localisé un second tronçon de route, de 6 m de largeur, orienté WSW/ENE et se dirigeant vers le chemin creux traversant la forêt de la Bourille (fig. 6, n° 5); ils l'attribuent à l'époque romaine parce que «[...]la position et l'orientation de la portion de voie découverte se situe dans la prolongation du tronçon de la voie romaine Aventicum-Petinesca[...]» (sic)[23]. Selon nous, il ne fait aucun doute qu'il s'agit là du tracé de la route dite de l'Est, maintes fois attestée sur les cantons de Vaud (fig. 6, n°s 1 - 3) et de Fribourg[24] (fig. 6, n°s 7 - 8), et formant vraisemblablement une ligne droite depuis la porte Est d'Avenches jusqu'à Galmiz/Scheiteren en passant en contrebas de l'Aderahubel. Le tronçon découvert à Greng correspond donc bien à un embranchement secondaire, hypothèse aujourd'hui corroborée par la présence d'un complexe gallo-romain à Meyriez/Merlachfeld. Quant au point de bifurcation de ces deux axes routiers, il se situe peut-être aux environs du carrefour actuel[25] qui relie les communes de Faoug, Greng, Clavaleyres et Courgevaux.

Le bâtiment A (fig. 7 et 2, A)

Ce bâtiment a été localisé lors de l'aménagement de la rue de l'Hôpital. Son extension totale demeure inconnue puisque seules ses limites sud et ouest ont pu être observées. Le plan, obtenu après un décapage mécanique de 40 cm de profondeur, présente huit murs, dont six entièrement récupérés, et deux fosses.

Description

Les tranchées de récupération M 2, M 4 et M 6 constituent le négatif de la façade méridionale de l'édifice et renferment de nombreux fragments de matériaux de construction ainsi que quelques restes d'enduits mêlés à une matrice limoneuse brun-jaune. Il est à noter qu'une différence de profondeur de 13 cm est observable entre les bases des tranchées de murs M 2 et M 4.

La façade occidentale du bâtiment a pu être reconnue en coupe dans une tranchée d'édilité creusée le long de la rue de Lausanne et se signale également par une tranchée de récupération (M 20)[26], dont le remplissage renferme de nombreux matériaux rubéfiés.

Les murs de refend maçonnés M 1 et M 3, parallèles et distants de 2,35 m l'un de l'autre, délimitaient sans doute un couloir dont l'accès vers l'ouest se signale par le soubassement d'une marche (M 5) conservé en place contre le parement interne du mur M 1.

Bien que bouleversées en surface par des remaniements modernes, les deux tranchées de récupération M 10 et M 14, situées plus à l'est, attestent l'existence de deux murs qui formaient la partition interne de cette partie du bâtiment.

La fosse F 1, au contour difficilement repérable, coupe la tranchée de récupération du mur M 6 et renferme

un limon sableux mêlé de fragments de tuiles, de nodules de mortier et de quelques tessons de céramique.

Quant à la fosse F 2, de forme ovale, elle se situe en bordure du mur M 2 mais ne l'entame apparemment pas. Elle est comblée par un sédiment limoneux contenant quelques charbons de bois, de nombreux fragments de tegulae et d'imbrices ainsi que des nodules de mortier de chaux et de tuileau.

Matériel

Le matériel en contexte avec le bâtiment A se limite à 80 fragments de céramique dont sept à pâte grossière d'époque protohistorique, des enduits peints, blancs pour la plupart, du verre, des ossements et du fer. Sur la base du système de comptage éprouvé à Lattes F[27], le nombre minimum d'individus s'élève à 19 pièces.

La majeure partie du mobilier céramique provient des pièces L 1 et L 3, plus précisément du remblai ayant servi de niveau de construction au bâtiment (couche 1). Outre les tessons protohistoriques, il comprend notamment un fragment de panse de céramique peinte, une paroi d'assiette Drag. 18/31 originaire de Gaule du sud (n° cat. 1), un bord et un fond non jointifs de tonneau non tourné en pâte grise, avec décor digité strié et lèvre étirée verticalement (n° cat. 2), deux fragments de gobelets en céramique à revêtement argileux, l'un à court col (n° cat. 3), l'autre à panse sablée, ainsi qu'un fond de gobelet à revêtement micacé. Bien que cet ensemble soit très hétéroclite, la présence du gobelet à court col constitue un indice chronologique déterminant puisqu'il permet de fixer un terminus post quem de 150 après J.-C. pour la construction du bâtiment A[28]. En revanche, l'absence de matériel lié aux niveaux de sol empêche de déterminer précisément la durée d'occupation de l'édifice. Signalons toutefois que les tranchées de récupération des murs M 10 et M 14 ont livré un fragment de vase à dépressions orné d'un décor à la molette (n° cat. 4) et un bord de coupe à décor oculé (n° cat. 5), formes caractéristiques de la fin du IIe et de la première moitié du IIIe siècle de notre ère.

Catalogue[29] (fig. 8)

Local 3, couche 1

1 TS. Assiette ou plat Drag. 18/31. Gaule du sud. Fin Ier - début IIe s.

2 PGR. Tonneau; lèvre étirée verticalement; décor strié inscrit dans un ovale. Pâte non tournée gris foncé à l'extérieur, brun-rouge à l'intérieur, rugueuse, à nombreuses inclusions blanchâtres. Cf. AV 28: 100/150-200/250.

3 RAR. Gobelet; court col. Pâte beige orangé; vernis brun, luisant. Cf. AV 48: dès 150.

Tranchée de récupération M 10 et M 14

4 PGR. Gobelet à dépressions type Niederbieber 33; ligne à la molette. Pâte grise, dure; vernis gris, brillant. Cf. AV 54 - 55: dès 180/200.

5 RAR. Bol/coupe; bord vertical muni d'un petit bourrelet souligné d'une rainure; encolure resserrée; épaule marquée d'un ressaut; décor oculé. Pâte grise; traces de vernis brun-rouge, mat (pièce brûlée). Cf. AV 181/1: 180/200 - 250/300. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. VIII, 88: fin IIe - IIIe s.

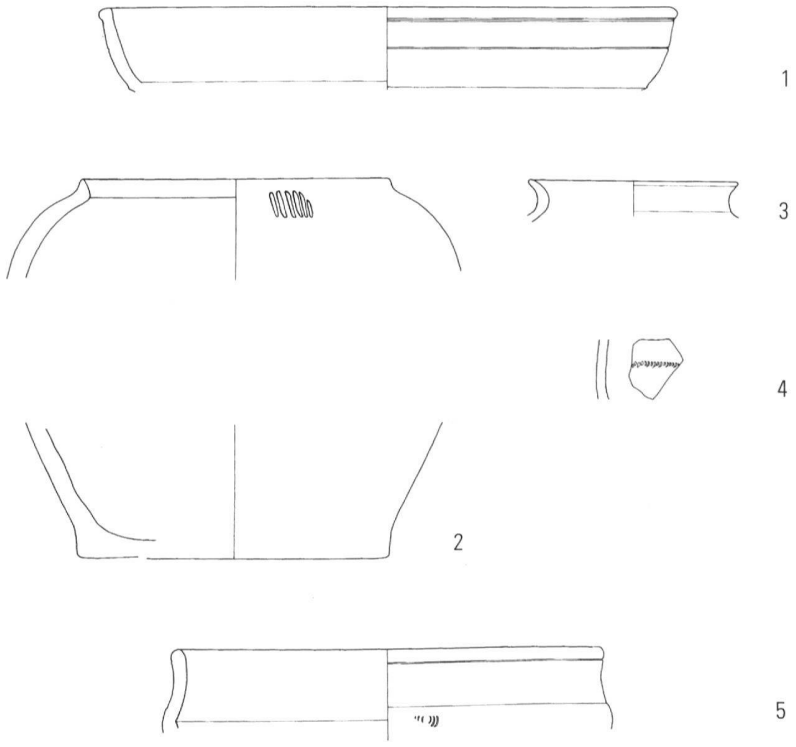

Fig. 8 *Bâtiment A, le matériel céramique (1:3)*

Interprétation

De par l'exiguïté de la surface de fouille et en raison du mauvais état de conservation des vestiges, toute tentative de restitution du plan, ne serait-ce que partielle, s'avère illusoire. Tout au plus pouvons-nous estimer l'étendue du bâtiment, qui ne devait pas dépasser 25 m d'ouest en est, puisque la stratigraphie du sondage 5 n'a révélé aucune trace de mur[30]. L'interprétation de cet édifice reste donc, pour l'instant, très incertaine, quoique la situation privilégiée qu'il occupe parlerait plutôt en faveur d'un habitat. Cette hypothèse pourrait être étayée par la découverte de morceaux de verre, de fragments de crépis muraux blancs (M 2) et d'enduits peints à

27 PY, M. et ADROHER AUROUX, A., Principes d'enregistrement du mobilier archéologique, Lattara 4, 1994 pp. 83 - 100 et plus particulièrement pp. 84 - 85.

28 Cf. AV 48: 150 - 250 (AV correspond au mode de citation souhaité par M.-F. Meylan et D. Castella dans leur publication; voir infra, abréviations bibliographiques, CASTELLA/MEYLAN KRAUSE, 1994). Nous profitons ici de remercier chaleureusement Mme M.-F. Meylan Krause pour son aide dans la détermination de certains fragments de céramique ainsi que pour ses conseils, toujours précieux.

29 Les abréviations utilisées pour les diverses catégories de céramique ont été conformées à celles proposées par SIGMA (Système de Gestion Muséographique et Archéologique).

30 Dans ce sondage, la couche de moraine remaniée recouvrant le substrat apparaît déjà à 25 cm sous l'humus!

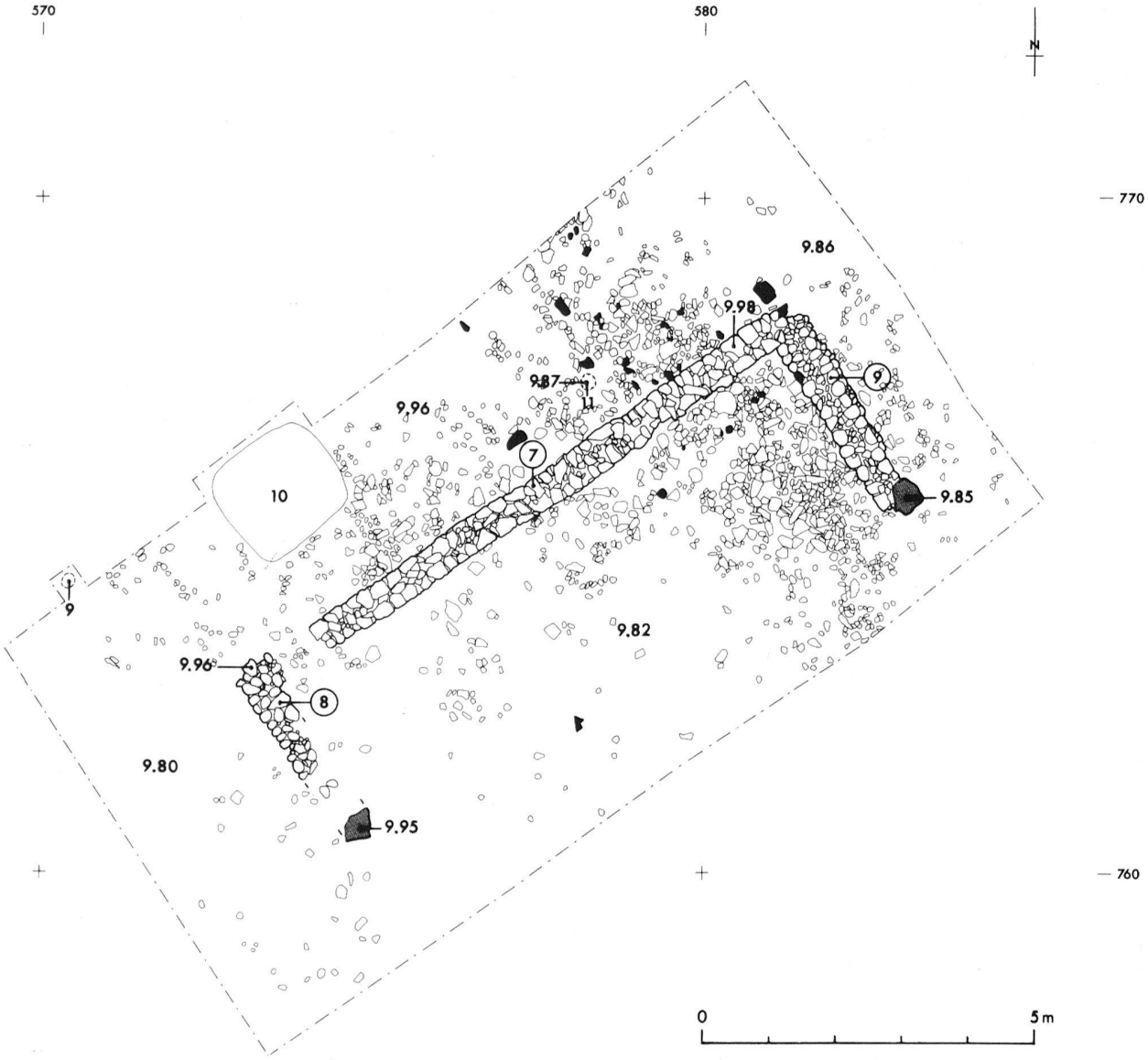

Fig. 9 *Bâtiment B, plan pierre-à-pierre avec la numérotation des murs (numéros cerclés) et des structures; en hachuré: gneiss; en noir: calcaire. Indication des altitudes: ajouter 440 m (1:100)*

fond noir agrémenté d'un filet rouge (M 4) ainsi que par des nodules de mortier au tuileau (F 2) provenant peut-être d'un revêtement de façade externe ou d'une pièce hypocaustée. Quant à la différence de profondeur entre les fosses d'arrachage M 2 et M 4, elle pourrait indiquer soit deux phases de construction distinctes soit une rupture de niveau entre les pièces L 1 et L 2. Malheureusement, la documentation en notre possession ne nous permet pas de favoriser l'une ou l'autre de ces deux hypothèses.

Le bâtiment B (fig. 9 et 2, B)[31]

Description

Le bâtiment B, au nord duquel deux structures modernes ont été reconnues (St 9 et 10) se situe à environ 35 m au sud-ouest du premier et recouvre un trou de poteau antérieur (St 11). Partiellement conservé, cet édifice n'est formé que de trois murs (M 7, M 8, M 9) et mesure, hors tout, 10,10 x 3,60 m[32].

Les murs sont construits en tranchée étroite et leurs fondations se composent de divers matériaux parmi lesquels des blocs de calcaire qui se concentrent principalement aux chaînages d'angles.

L'élévation du mur M 7 présente, vers son angle avec le mur M 8, un arrachage de maçonnerie visible sur 70 cm de longueur[33] qui pourrait suggérer l'existence d'une ouverture (récupération d'un seuil ?).

Quant aux élévations des murs M 8 et M 9, elles comprennent chacune, à leur extrémité conservée, une plaque de grès partiellement taillée, dont la surface est plane; ces deux pierres sont placées presque symétriquement l'une en face

31 Pour faciliter la lecture du plan, les numéros de murs ont été cerclés, ceux des structures apparaissant tels quels.
32 Soit 34 x 12 pieds romains.
33 Il s'agit là d'une fosse aux limites très diffuses qui renferme quelques blocs de gneiss provenant sans doute de l'élévation du mur.

de l'autre[34]. La plaque orientale, bien que ne couvrant pas la largeur totale du mur, sert d'appui aux pierres d'élévation et se rattache donc à une même phase de construction. Il n'est malheureusement pas possible de vérifier cette observation pour la plaque opposée en raison du mauvais état de conservation du mur M 8.

Aucune tranchée de récupération n'est apparue dans le prolongement sud des murs, où la stratigraphie ne laisse apparaître qu'une couche d'humus très épaisse. Par ailleurs, aucun retour de paroi ou de mur ne signalait l'emplacement d'une fermeture au sud et le sol en terre battue, bien que partiellement conservé, n'a livré aucune trace d'un cloisonnement interne (trou de poteau ou sablière).

Matériel

Outre un grand nombre de tuiles, le matériel recueilli dans le bâtiment B comprend de nombreux clous en fer, quelques ferrures, des ossements animaux, de rares fragments de verre et un mobilier céramique composé de 178 tessons, parmi lesquels on dénombre 47 individus pour un total de 10 formes. Du point de vue des catégories (fig. 10), la céramique commune à pâte grise est légèrement majoritaire par rapport à la céramique commune à pâte claire et à la céramique à revêtement argileux. La terre sigillée est quasi inexistante puisque seule une coupe Drag. 35/36 (n° cat. 6) appartenant au Service A1 ou A2 de La Graufesenque (60 - 150) a pu être reconnue. L'imitation de terre sigillée n'est guère mieux représentée et nous n'en avons dénombré que deux fragments appartenant à deux coupes carénées Drack 21. D'un point de vue morphologique, la céramique commune à pâte grise comprend un tonneau, forme caractéristique de la partie occidentale du Plateau suisse (n° cat. 7), ainsi que des terrines et des écuelles, la plupart du temps à bord rentrant (n^os^ cat. 8 - 11); un dolium et quelques pots, à bord déversé ou vertical, le plus souvent à épaule marquée, viennent compléter cet inventaire succinct. La céramique à revêtement argileux se compose de quatre gobelets (n^os^ cat. 12 - 15), d'un pot à bord vertical et d'un pot à panse sablée; les décors sont guillochés, oculés ou barbotinés. Pour ce qui est de la céramique commune à pâte claire, catégorie dominée par les cruches dont aucun bord ne subsiste, elle rassemble des bols à marli, avec ou sans gorge (n^os^ cat. 16 - 17) et une terrine à bord triangulaire rentrant (n° cat. 18). Les mortiers, assez nombreux (n^os^ cat. 19 - 22), présentent tous une collerette incurvée, des bourrelets externes et un semis interne de grains de quartz; tous appartiennent au type classique, en faveur entre 50 et 250 et seul l'un d'entre eux est frappé d'une estampille, en l'occurrence grillagée (n° cat. 19). Quant aux amphores, à huile ou à vin, elles comprennent une Gauloise 2 - 4 probablement originaire de la Vallée du Rhône (n° cat. 23), une Dressel 20 (n° cat. 24) ainsi que deux Gauloises 4 (n^os^ cat. 25 - 26). Parmi les cinq fragments de verre recueillis dans ce bâtiment, seul un bord mérite d'être signalé; il s'agit d'une coupe de type AR 80 ou Isings 42a, datée de la période Néron/Flaviens - IIIe siècle[35].

Hormis quelques tessons résiduels pouvant résulter du remblaiement de la phase de construction antérieure au bâtiment, l'ensemble du mobilier recueilli s'insère dans une fourchette chronologique comprise entre l'époque flavienne et le début du IIIe siècle de notre ère.

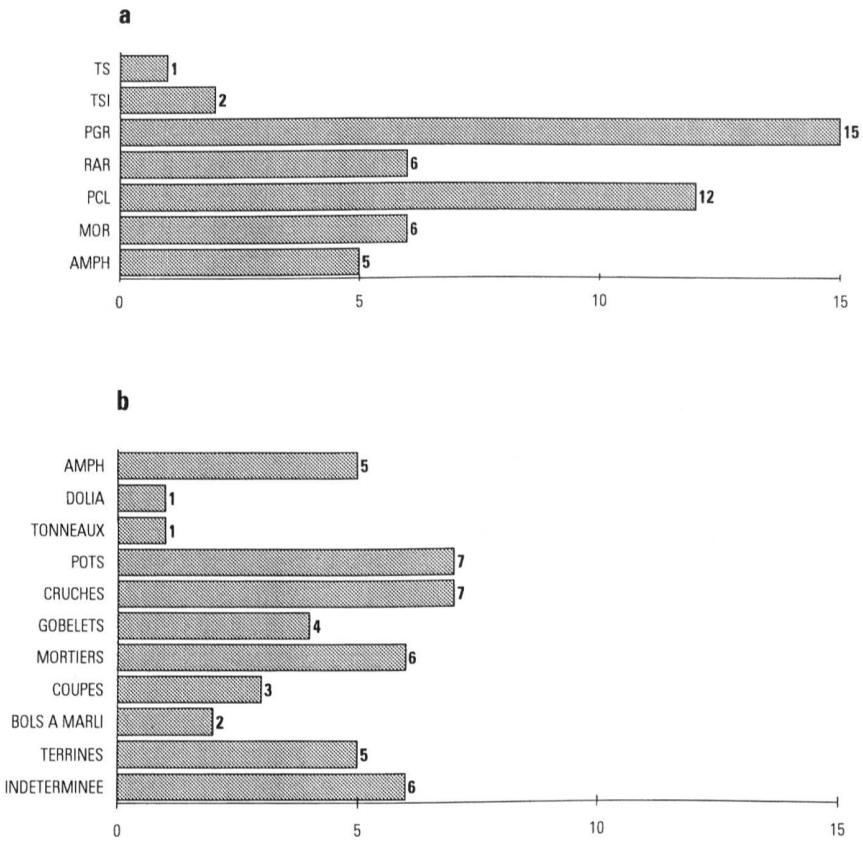

Fig. 10 *Bâtiment B, tableau statistique basé sur le nombre minimum d'individus; a) par catégories de matériel; b) par formes*

Catalogue (fig. 11a et 11b)

6 TS. Coupe Drag. 35/36; marli incurvé orné de feuilles d'eau à la barbotine. Service A1 ou A2 de La Graufesenque: 60 - 150.

7 PGR. Tonneau; lèvre étirée verticalement et épaule décorée d'une large impression assez grossière (molette). Pâte non tournée gris foncé à coeur brun-rouge, rugueu-

34 Un décalage de 20 cm seulement sépare ces deux pierres des angles NW et NE du bâtiment.

35 RÜTTI, B., Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst, (Forschungen in Augst 13/1 - 2), Augst, 1991 pl. 74,1648.

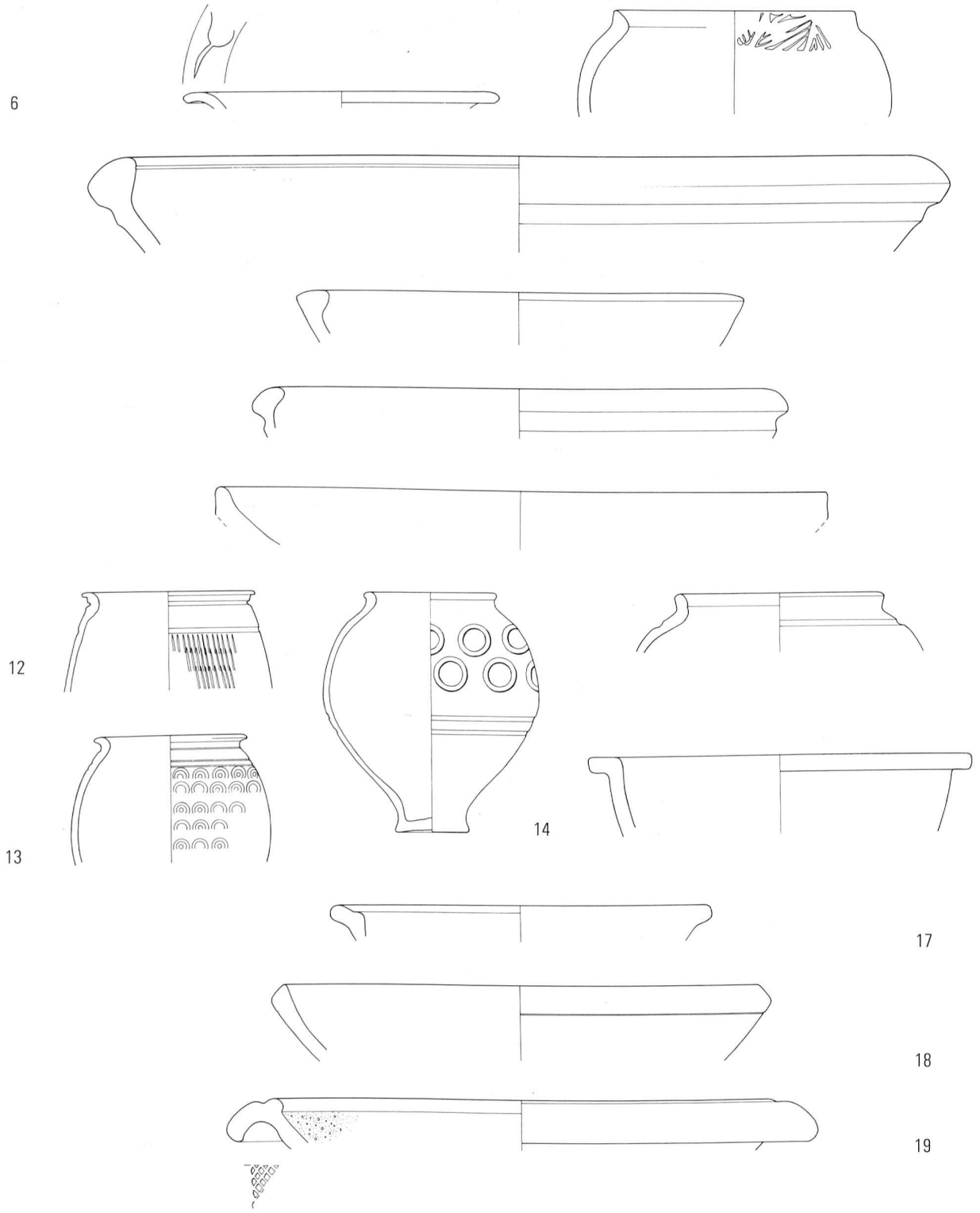

Fig. 11a Bâtiment B, le matériel céramique (1:3)

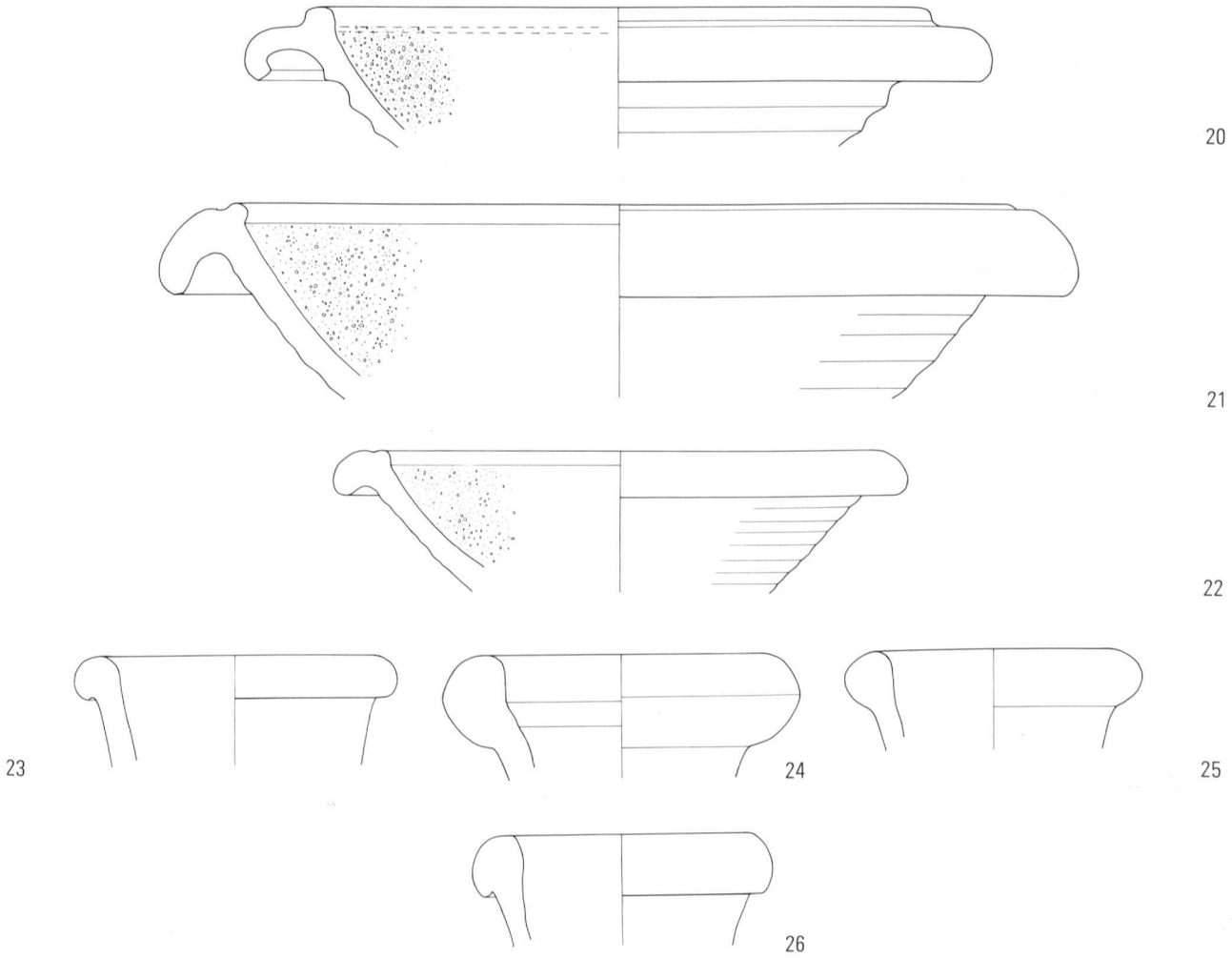

Fig. 11b Bâtiment B, le matériel céramique (1:3)

se et à nombreux dégraissants de mica. Cf. AV 28/3: 100/150-200/250. Cf. GRÜTTER/BRUCKNER, 1965-66 fig. 18, 9-11: IIe s.

8 PGR. Terrine; bord rentrant fortement épaissi souligné d'une large cannelure externe. Pâte grise, rugueuse, à nombreuses paillettes de mica. Cf. AV 235/2: 50-150/200. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. XVI,146: Ier s.

9 PGR. Terrine; bord rentrant épaissi aplati horizontalement; lèvre triangulaire. Pâte gris clair à coeur gris foncé, rugueuse. Cf. AV 223/2: 1-30/50. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. XVI,151.

10 PGR. Ecuelle (?); bord en bourrelet rentrant souligné d'une gorge externe. Pâte brun-gris foncé, rugueuse, à nombreux dégraissants de quartz. Cf. AV 287/1: 50-100. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. XVI, 148.

11 PGR/TN. Ecuelle; bord arrondi vertical et paroi oblique. Pâte gris-beige; terra nigra interne et externe. Cf. AV 288/1: 150/180-250. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. XVI,154.

12 RAR. Gobelet ovoïde; bord en corniche; décor guilloché séparé du bord par une cannelure surmontée d'un bandeau lisse. Pâte beige orangé, savonneuse, fine; vernis orangé à brun orangé, brillant. Cf. AV 89/3: 100/120-200.

13 RAR. Gobelet ovoïde; bord déversé; décor oculé surmonté de deux sillons. Pâte beige orangé; traces de vernis brun orangé, brillant (pièce brûlée). Cf. KAENEL, 1974 pl. I,2 (forme) et XXVIII,12 (décor): dès 150. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. V,50: 1re moitié IIe s.

14 RAR. Gobelet ovoïde; court col et bord déversé; lèvre arrondie; épaulement légèrement marqué; décor de cercles de barbotine juxtaposés séparé du fond par deux cannelures; base plane. Pâte beige orangé, sableuse; traces de vernis brun à brun orangé, luisant (pièce brûlée). Cf. KAENEL, 1974 pl. XXI,2: dès 150.

15 RAR. Pot; court bord déversé et épaule-

Fig. 12 *Temple B de Clavier-Vervoz (tiré de CABUY, 1991 pl. II et V pp. 366 et 369); a) plan pierre-à-pierre; b) contexte archéologique (zone des temples: 1)*

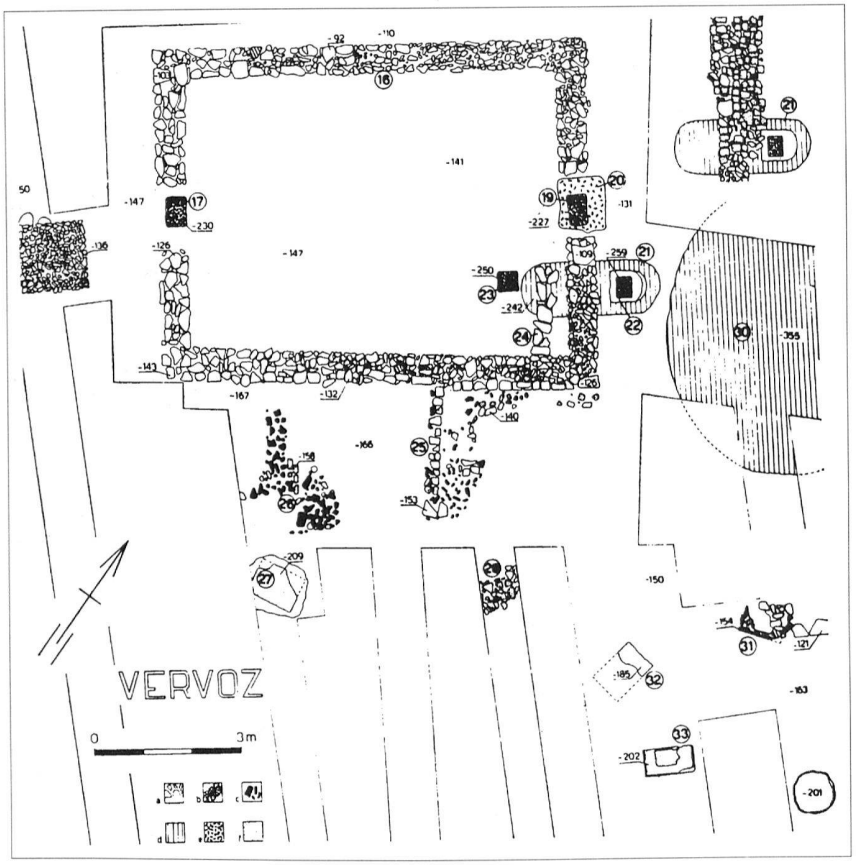

a

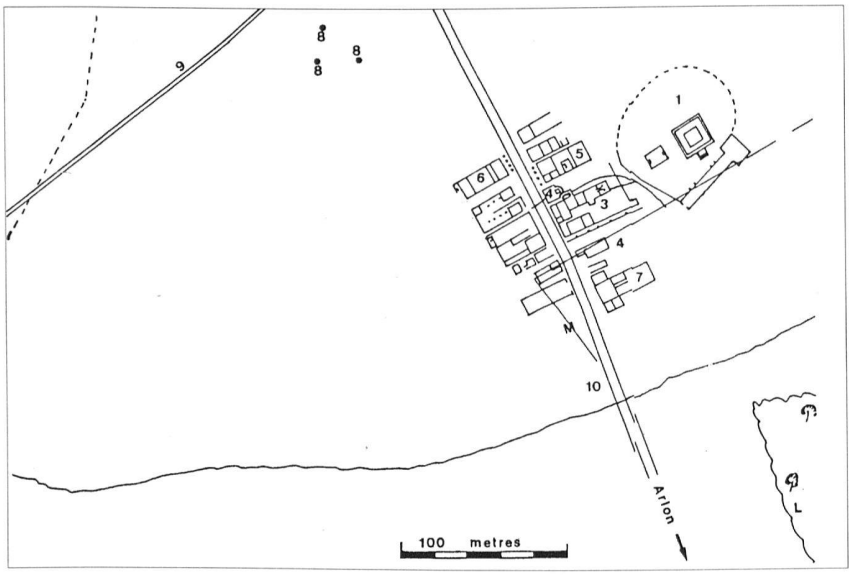

b

ment profilé d'une cannelure; panse sablée (?). Pâte orangée, rugueuse, à nombreuses inclusions de mica; traces de vernis brun-rouge, mat. Cf. AV 78/1: 70-150.

16 PCL. Bol; marli horizontal lisse. Pâte brun orangé, rugueuse. Cf. AV 205/2: 70-200/250.

17 PCL. Bol; marli remontant profilé d'une gorge sommitale. Pâte beige orangé, rugueuse; traces de feu sur le bord. Cf. AV 207/1: 150-200/250. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. VII,74.

18 PCL. Terrine; bord triangulaire souligné d'une strie; panse tronconique (striée ?). Pâte rose orangé, savonneuse, à nombreuses inclusions de mica; traces de feu sur le bord. Cf. AV 225/2 (PGR): 1-100.

19 MOR. Court bord rentrant; collerette incurvée; paroi profilée de bourrelets externes; semis interne; estampille grillagée. Pâte beige rosé, savonneuse; engobe interne beige blanchâtre. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. XII,117: fin IIe - début IIIe s. Cf. AV 375/1 (forme): 50-250. Cf. GUISAN, M., Les mortiers estampillés d'Avenches, BPA 22, 1974 pp. 27-111 et pl. 31-32,67,68-70 (estampille): IIe - début IIIe s.

20 MOR. Variante du précédent; bourrelet in-

terne plat et proéminent. Pâte beige rosé, savonneuse.

21 MOR. Variante du précédent. Pâte beige, très rugueuse, à gros dégraissants de quartz et de mica.

22 MOR. Variante du précédent mais de petite dimension; collerette plus courte. Pâte rouge brique; traces d'engobe beige blanchâtre.

23 AMPH. Dressel 2-4; col droit et bord en bourrelet. Pâte rose orangé à l'intérieur, beige à l'extérieur, rugueuse, à dégraissants de quartz et mica. Vallée du Rhône (Marseille ?). Cf. MARTIN-KILCHER, 1994b pl. 108, 2193.

24 AMPH. Dressel 20; lèvre en forme de bourrelet légèrement concave à l'intérieur. Pâte beige rosé, rugueuse, à dégraissant sableux comportant quelques paillettes de mica. Cf. MARTIN-KILCHER, 1987 annexe 1,B: 30-50.

25 AMPH. Gauloise 4; lèvre en bourrelet. Pâte beige à coeur beige rosé, fine, savonneuse, à paillettes de mica. Cf. MARTIN-KILCHER, 1994b pl. 138, 2631.

26 AMPH. Gauloise 4; variante du précédent. Pâte beige, fine, savonneuse à caractère sableux, à paillettes de mica. Cf. MARTIN-KILCHER, 1994b pl. 137, 2624.

Interprétation

Ce bâtiment, à couverture de tuiles et dépourvu de tout aménagement interne, est malaisé à déterminer. Certes, il semble évident que les deux plaques de grès placées aux extrémités conservées des murs latéraux devaient servir de bases de poteaux (supports de poutre faîtière), ce qui nous permet de penser que le bâtiment a été démonté ou arraché de moitié, voire complètement érodé dans sa partie sud[36]. Pour ce qui est de son utilisation, rien ne nous autorise à l'interpréter comme un bâtiment d'habitation ni comme une construction à fonction domestique ou artisanale, voire à vocation agricole. En effet, son plan est inhabituel et ne rencontre, à notre connaissance, aucun parallèle parmi les nombreux exemples de bâtiments secondaires ou de dépendances rurales recensés en Gaule[37]. Il serait donc très hasardeux d'y voir là un petit entrepôt ouvert ou un hangar destiné au stockage de matériel. Par contre, la restitution de son plan par symétrie (10,10 x 7,20 m) montre des dimensions analogues à la première phase de construction (en bois) du sanctuaire gallo-romain de Riaz/Tronche-Bélon FR[38] et surtout, il trouve une réplique quasi exacte dans le temple B à cella simple du sanctuaire du vicus de Clavier-Vervoz B (province de Liège) (fig. 12). En effet, ce dernier présente des dimensions et un mode de construction similaires à notre bâtiment et ses murs latéraux ouest et est attestent également l'emplacement de poutres médianes[39]. Par ailleurs, le temple B de Clavier-Vervoz se situe à proximité d'un temple à galeries (fig. 12b), ce qui est également le cas à Meyriez. Toutefois, bien que l'étude du mobilier recueilli au sein du bâtiment B montre une grande similitude avec celui qui a été prélevé dans le temple et mis à part les comparaisons de plans, aucun indice archéologique ne nous autorise à lui attribuer une fonction religieuse. Faute de preuve plus convaincante, l'hypothèse d'un second temple ne peut donc, pour l'instant, être assurément fondée.

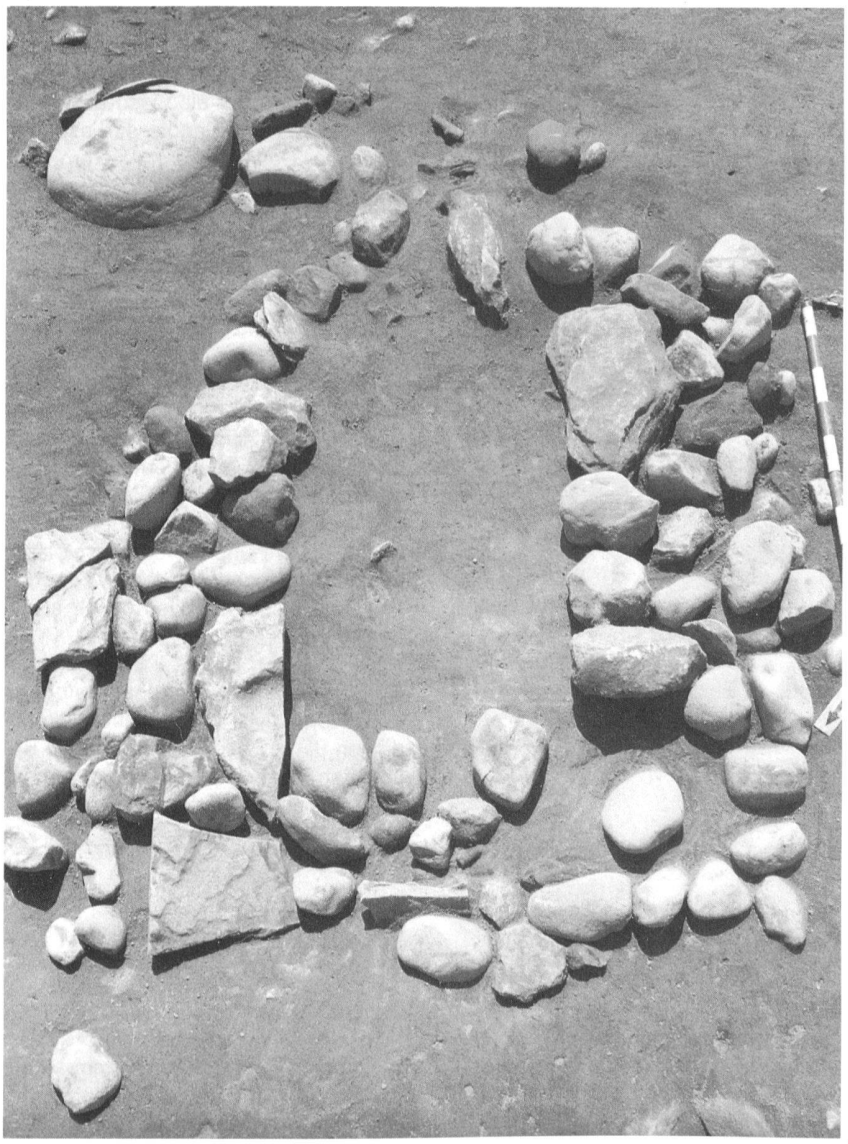

Fig. 13 Construction D, vue depuis le nord

La construction D (fig. 13)

Cette modeste construction est implantée à 71 m du mur oriental du temple C et à 106,50 m du mur nord du bâtiment B (respectivement 240 et 360 pieds). Son plan, de 2,70 x 2,10 m, est formé

36 Notons que la stratigraphie sud du secteur de fouille ne montrait qu'une épaisse couche d'humus dont le niveau inférieur se situait à la même altitude que la base des murs. Il pourrait s'agir là d'une ancienne limite de culture, peut-être la même qui partageait la parcelle à notre arrivée sur le site (verger au nord et champ de maïs au sud). Par ailleurs, le substrat était marqué par un décrochement de la moraine qui a pu favoriser l'érosion de la partie sud de ce bâtiment établi en bordure de terrasse.

37 FERDIERE, A., Les campagnes en Gaule romaine, 1 et 2, Paris, 1988 et DEMAREZ, J.-D., Les bâtiments à fonction économique dans les fundi de la Provincia Belgica, Amphora 50, Bruxelles, 1987 pp. 1-60.

38 VAUTHEY, 1985 pp. 16-18, pl. 15, 17 et 30.

39 CABUY, 1991 pp. 199-214 et pl. I-VI.

par quatre fondations de 70 cm de largeur préservées sur une assise de galets de rivière et de blocs de gneiss liés au limon; un gros bloc issu de la moraine en marque l'angle sud-est, mal conservé. L'espace central, exempt de matériel, dessine un rectangle parfait de 1,05 m x 70 cm dont le seul niveau apparent se compose de limon brun-jaune. Aucun aménagement de sol n'apparaît aux abords immédiats de cette structure qui présente une situation bien en vue.

Seul un fragment de bol à marli horizontal avec gorge sommitale en pâte claire a été recueilli dans le dernier lit de fondations du mur sud. La datation de ce genre de récipient, par ailleurs très fréquent, couvre une période assez large puisqu'il se rencontre depuis l'époque flavienne jusqu'au milieu du IIIe siècle de notre ère[40].

Comparée à des édicules analogues découverts à Martigny VS, Thun/Allmendingen BE et Petinesca/Gumpoden BE, cette structure peut être prudemment identifiée comme un oratoire ou une petite chapelle[41].

La zone du temple (fig. 14, 15 et 2, C)

Situé à l'extrémité sud du lieu-dit Merlachfeld, ce secteur s'étend sur au moins deux parcelles de terrain à bâtir qui jouxtent la limite communale entre Meyriez et Morat. Prospectée en mars lors de la campagne de sondages exploratoires, cette zone a révélé la présence d'un temple de tradition gallo-romaine au plan fortement arasé par l'exploitation intensive des cultures et directement recouvert par l'humus. Comme les niveaux de sol du fanum n'étaient pas préservés, un mode de fouille en «open area» fut adopté après un décapage mécanique de la couverture végétale. Par ailleurs, les vestiges de cet édifice n'étant conservés qu'au niveau des fondations de murs, aucune mesure de protection particulière ne fut envisagée, ceci d'autant plus qu'une tranchée d'édilité moderne coupait, du nord au sud, les murs des galeries et ceux de la cella y compris son radier de sol. En conséquence, toutes les structures apparentes ont été documentées puis totalement démontées, ce qui nous a permis d'identifier un ensemble d'aménagements antérieurs au temple. En outre, une extension de la fouille en direction de l'est, sur la parcelle de terrain voisine, a été effectuée lors de la découverte d'un fossé.

Les premiers aménagements

Malgré l'impossibilité de recourir à toute lecture stratigraphique - les structures et les murs apparaissent tous dans la couche de limon scellée par l'humus -, deux types d'aménagements antérieurs au temple ont pu être mis en évidence par chronologie relative:

- des structures en creux (fig. 15, en rouge), pour la plupart recouvertes par les murs et la cella du temple;
- des structures de surface (fig. 15, en noir) reposant sur un niveau lui aussi perforé par les fondations des murs et scellé par les restes d'une couche de destruction de tuiles; notons que ce niveau se situe 10 à 15 cm plus bas que l'arasement des fondations de murs du temple (fig. 16).

- Les structures en creux

Sous le radier de la cella du temple, trois trous de poteau (St 29, St 31 et St 32) constituent les angles NW, NE et SE d'une petite construction en bois qui couvre une surface de 4 m² (fig. 17). L'emplacement du poteau d'angle SW, théoriquement restitué, a de toute évidence disparu lors du creusement mécanique de la tranchée d'édilité. Un as frappé à Rome sous Tibère entre 22 et 23 (n° cat. 79) se trouvait à proximité immédiate du trou de poteau St 32; cette monnaie fournit une première indication quant à la date d'aménagement du radier, à savoir un terminus post quem de 22 après J.-C.

Au centre de cet édicule, une fosse circulaire (St 30) en forme de cuvette est creusée dans la couche de moraine (fig. 18). Bien que sa partie supérieure, détruite par une fosse de récupération postérieure (St 25), n'apparaisse pas en coupe stratigraphique, son sol de creuse peut être restitué au minimum 60 cm plus haut, soit au niveau d'apparition des trous de poteau.

A six mètres au sud-ouest, un petit fossé se dessine sous la forme d'une bande de limon sableux brun (St 28). Bordé par un trou de poteau (St 27), il a été totalement détruit à l'ouest par une ancienne tranchée d'adduction d'eau qui coupe tous les niveaux archéologiques. Vers l'est, peu avant le départ du mur du déambulatoire du temple, nous en perdons toute trace. Par ailleurs, aucun prolongement ni retour vers le nord ou vers le sud n'a pu être mis en évidence sur la fouille[42].

Sous la fondation du mur de galerie oriental du temple, un second négatif de poteau (St 26), de nature analogue au précédent, subsiste sur 10 cm de profondeur.

40 AV 209, plus particulièrement 209/2.

41 Martigny: WIBLE, F., Le temenos de Martigny, AS 6.2, 1983 pp. 57 - 67 notamment p. 63, fig. 5 et 6; Thun/Allmendingen: MARTIN-KILCHER, S., Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen, Archaölogische Führer der Schweiz 28, Bern, 1995. Voir également GROSJEAN, G., Ortung und Masse im gallo-römischen Tempelbezirk von Thun-Allmendingen, Jahrbuch Historisches Museum Schloss Thun, 1968 pp. 48 - 58 et plan annexe des fouilles 1967; Petinesca/Gumpoden: GUTSCHER, D. et SUTER, P., Studen, Vorderberg / Petinesca. Rettungsgrabungen 1985/86 - 1989: Vicusteil auf der unteren Siedlungsterrasse, (Archäologie im Kanton Bern 1), Bern, 1990 pp. 49 - 55, plus particulièrement fig. 44.

42 Signalons qu'aucune trace de cette structure n'est apparue lors du démontage du mur de galerie méridional du temple. Cependant, la fondation de ce dernier entame le sommet du substrat qui accuse une déclivité d'est en ouest.

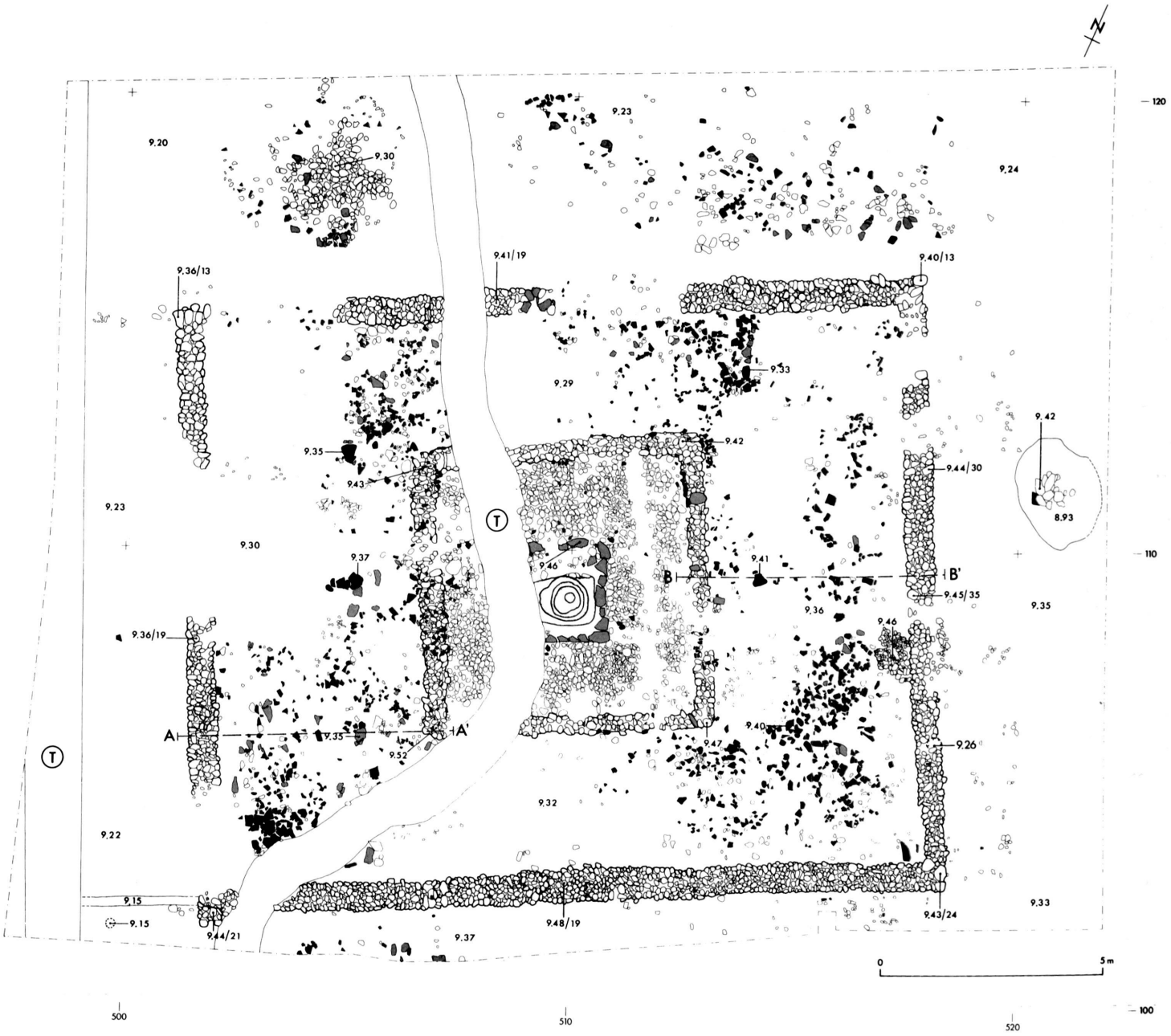

Fig. 14 *Zone du temple, relevé pierre-à-pierre; en rouge: tuile; en hachuré: gneiss; en noir; calcaire; T cerclé: tranchée moderne. Indication des altitudes (max./min.): ajouter 440 m (1:100)*

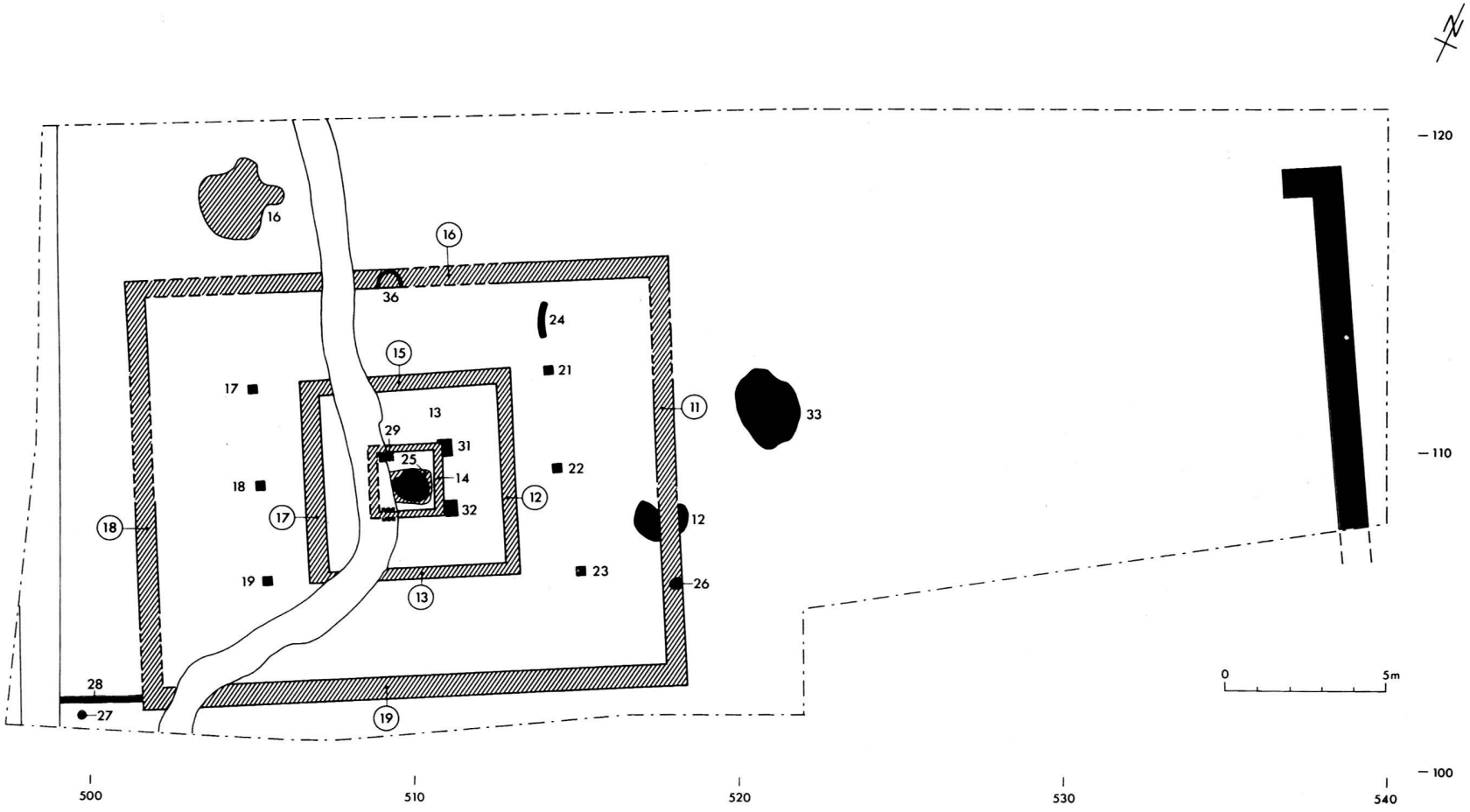

Fig. 15 Bâtiment C, plan schématique des murs et des structures avec leur numérotation; en rouge: structures en creux; en noir: structures de surface; en hachuré: plan du temple postérieur (1:200)

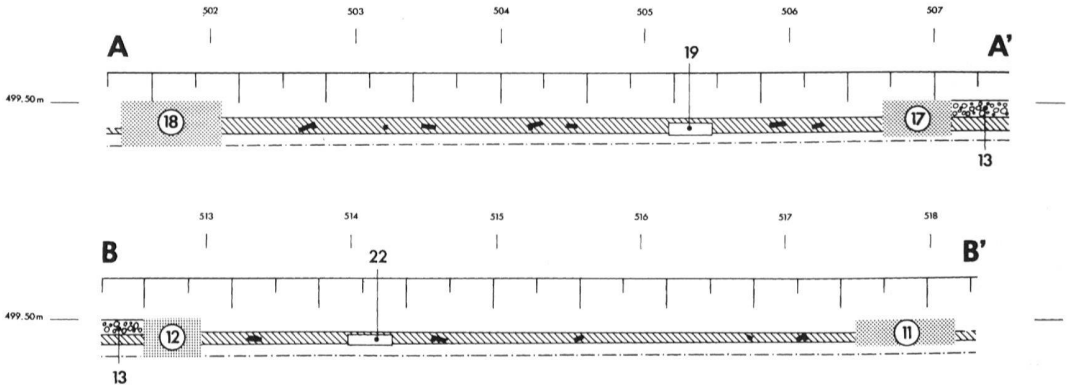

Fig. 16 Coupe théorique ouest-est des galeries occidentale et orientale du temple (1:50)

Fig. 17 Vue des trous de poteau St 31 et 32

Fig. 18 Vue du sommet de la fosse centrale St 30

Fig. 19 Fosse St 33; a) marquage de surface; b) sommet du remplissage; c) fond de la fosse

a

b

c

Fig. 20 *Fossé St 15, vue depuis le nord*

Fig. 21 *(en bas) Bâtiment C, tableau statistique basé sur le nombre minimum d'individus; a) par catégories de matériel; b) par formes*

Un lit de galets (St 12) est également perforé par le mur de galerie oriental du temple. Cet aménagement de surface rassemble exclusivement des quartzites éclatés posés à même le sol et très partiellement rubéfiés. Bien que cette structure soit totalement exempte de charbons de bois[43], elle correspond sans doute aux restes d'une aire de combustion.

A proximité immédiate de cette dernière se développe une fosse (St 33) creusée dans le terrain naturel sur 40 cm de profondeur. Apparue à la base de gros blocs de quartzite et de gneiss rubéfiés qui délimitaient son emplacement, elle est de forme oblongue et son remplissage est constitué de deux couches bien distinctes (fig. 19a et b):

- un niveau supérieur (20 cm d'épaisseur), constitué de limon grisâtre et de nombreux lambeaux d'argile rubéfiée;
- un niveau inférieur (15 cm d'épaisseur), composé d'un sédiment noirâtre, compact et très charbonneux, renfermant une quinzaine de clous.

Les parois de la fosse ne sont pas franchement rubéfiées mais présentent une matrice friable de teinte ocre, voire légèrement orangée. Il en est de même pour le fond (fig. 19c), qui est tapissé d'une épaisse couche de charbons de bois n'ayant pas occasionné l'éclatement des galets du substrat. Ces remarques ne nous invitent pas à reconnaître un foyer, mais plutôt une fosse ayant reçu, entre autres, des charbons incandescents provenant peut-être de l'aire de combustion située deux mètres au SW.

Un fossé (St 15) situé 28 mètres à l'est de la construction (fig. 2, 15 et 20) a également été reconnu sur huit mètres de longueur jusqu'en limite sud de la fouille[44]. Au nord, il amorce un léger retour qui ne se prolonge pas vers l'ouest. En coupe, il présente une section arrondie et montre, jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, un remplissage limoneux de couleur brun-gris. Son comblement final, constitué d'un sédiment analogue et matérialisé en surface par un lit de petits galets damés, survient postérieurement et pourrait résulter de l'arasement d'une ancienne levée de terre.

- Les structures de surface

Les structures de surface se répartissent à l'ouest, à l'est et au nord de la construction en bois qui renferme la fosse centrale. Il s'agit de deux lignes de plaques de calcaire et de gneiss réemployées et posées à même le sol selon un intervalle de 3 m (St 17 à 19 et 21 à 23). Notons que la plaque St 23 n'est probablement plus en place et que l'emplacement de la structure St 21 se signalait, lors de la fouille, par une dépression clairement visible dans le terrain.

Dans son prolongement nord, un petit groupe de blocs de calcaire et de gneiss (St 24) forme un alignement contre lequel vient buter la couche de démolition. A son opposé vers l'ouest, une forte concentration de tuiles jonchant le sol suggère l'existence d'une structure similaire placée symétriquement.

Matériel

Le matériel en relation avec ces structures provient en grande partie du ni-

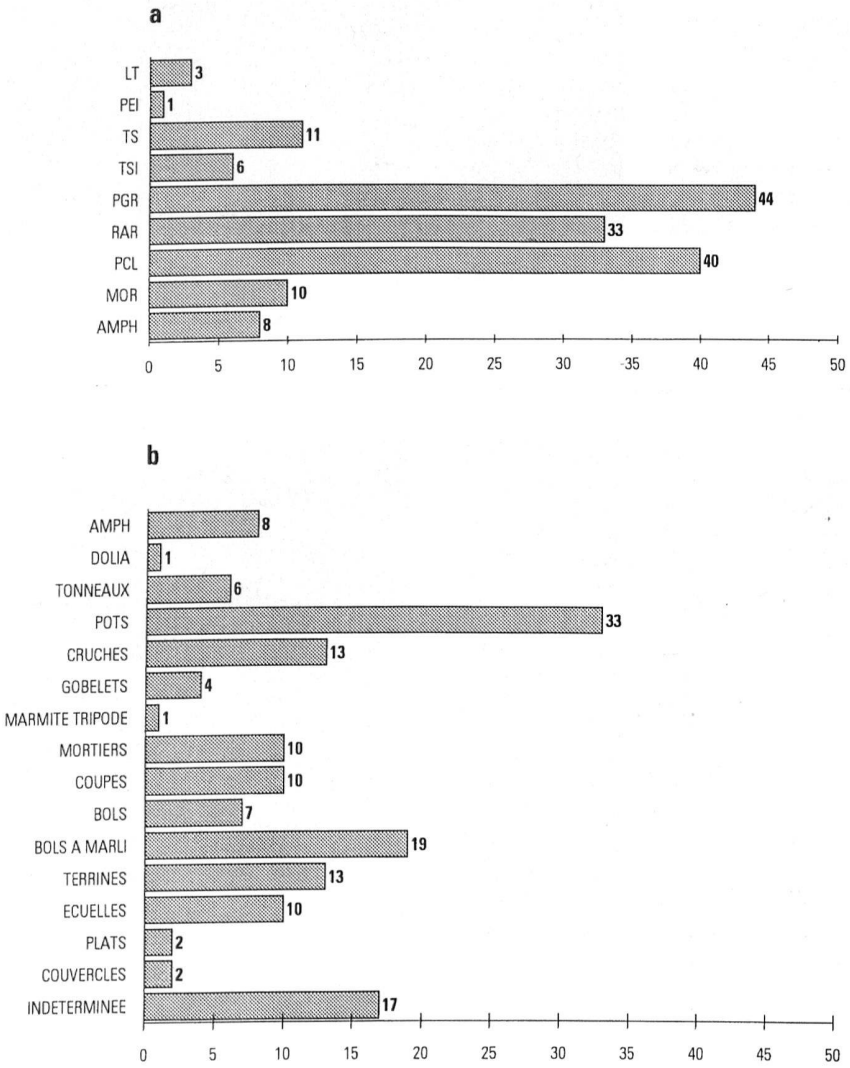

43 La nature du terrain, très favorable aux infiltrations d'eau, a pu favoriser leur disparition.

44 Sa découverte est liée à la création d'un dépôt de terre provisoire sur la parcelle voisine à l'est. Face à l'urgence des travaux, il ne nous a pas été possible de fouiller exhaustivement ce fossé; seuls un décapage superficiel et deux coupes ont pu être effectués.

veau de démolition, du remplissage des deux fosses St 30 et St 33 ainsi que du comblement supérieur du fossé St 15. Il se compose de clous, de ferrures, de quelques fragments de verre, d'ossements animaux, de six monnaies, de trois fibules et de 596 tessons de céramique correspondant à 156 individus parmi lesquels se dégagent 15 formes différentes. Comme pour le bâtiment B, la catégorie la mieux représentée est la céramique à pâte grise puis la céramique à pâte claire et la céramique à revêtement argileux (fig. 21).

- Le matériel de la fosse centrale

Dans la fosse située au centre de l'édicule ont été découverts un pied de fibule étamée à bouton terminal plat et partie inférieure de l'arc ornée de lignes longitudinales incisées (n° cat. 27) - ce genre de fibule (type 31 d'Ettlinger) dérivé de la fibule d'Aucissa apparaît à la fin du règne de Tibère mais est très en faveur sous Claude et Néron[45] -, un as coupé frappé à Lyon sous Auguste pour Tibère entre 8 et 14 (n° cat. 28), un as à poinçons (s-o entourant une croix + sorte de tortillon) (fig. 22) émis à Rome sous Tibère pour Auguste entre 22/23 et 30 (n° cat. 29), un as frappé à Rome sous Tibère pour Auguste entre 34 et 37 (n° cat. 30) et un dupondius émis à Rome sous Trajan entre 114 et 117 (n° cat. 31). Ce dernier fournit donc un terminus post quem de 114 pour le comblement de la fosse.

Catalogue[46] (fig. 23)

27 Inv. MEY-ME 96/5. Pied de fibule en bronze; partie inférieure de l'arc ornée de lignes longitudinales incisées et séparée de la partie supérieure par deux moulures transversales; bouton terminal plat surmonté d'une barrette. Surface étamée.
Cf. ETTLINGER, 1973 pl. 10,2: type 31
28 Inv. MEY-ME 96/4. As coupé; Auguste pour Tibère. Lyon. 8-14.
29 Inv. MEY-ME 96/7. As à poinçons; Tibère pour Auguste. Rome. c. 22/23-(?) 30.
30 Inv. MEY-ME 96/6. As; Tibère pour Auguste. Rome. c. 34-37.
31 Inv. MEY-ME 96/35. Dupondius; Trajan. Rome. 114-117 ?

- Le matériel de la couche de démolition

Pour ce qui est du mobilier lié à la démolition, outre quelques tessons de céramique laténienne, nous signalerons, parmi les productions de terre sigillée ornée, un fragment de panse inférieure de coupe carénée Drag. 29 provenant de Gaule du sud. Son décor, caractérisé par une palissade formée de godrons gainés intertremblés (n° cat. 32), n'apparaît pas avant la «période de transition» des productions de La Graufesenque qui correspond aux règnes de Vespasien et de Titus, avec un prolongement occasionnel jusqu'aux années 85-86[47]. Relevons encore la présence de deux bols hémisphériques Drag. 37 (n^os^ cat. 33 - 34), le premier à décor en panneaux issu de l'atelier de Banassac (style de Natalis), le second originaire de Gaule du centre ou de l'est; tous deux remontent au IIe siècle. Quant à la terre sigillée lisse, elle est représentée par trois coupes ornées de feuilles d'eau à la barbotine, plus précisément une Hofheim 14 appartenant au Service D1/D2 de La Graufesenque produit entre 60 et 120 (n° cat. 35) ainsi que deux Drag. 35/36 rattachés au Service A1/A2 daté entre 60 et 150 (n° cat. 36). Une coupe Hofheim 12, forme produite dès 40 mais surtout entre 50 et 70, et un plat ou une assiette Drag. 18/31 de la fin du Ier siècle et du début du IIe siècle viennent s'ajouter à cet inventaire. L'imitation de terre sigillée n'est composée que d'un plat ou d'une assiette imitant la forme Drag. 15/17 (n° cat. 37) et de quelques tessons parmi lesquels seuls un fond d'assiette indéterminée et six coupes Drack 21 ont pu être recensés. La céramique commune à pâte grise regroupe un dolium (n° cat. 38), quatre tonneaux de tradition indigène (n^os^ cat. 39 - 41) dont un décoré à la molette, 15 pots à bord vertical ou déversé (n^os^ cat. 42 - 45), sept terrines à bord triangulaire rentrant ou aplati horizontalement (n^os^ cat. 46 - 48), deux écuelles également à bord rentrant (n^os^ cat. 49 - 50), un pied de marmite tripode et un couvercle (n° cat. 51). Pour cette catégorie, les décors se limitent à des rectangles en creux ou à des damiers réalisés à la molette (n^os^ cat. 52 - 53). La céramique à revêtement argileux comprend trois pots à panse sablée (n° cat. 54), cinq gobelets ovoïdes à bord en corniche ou déversé (n^os^ cat. 55 - 57), un bol hémisphérique imitant la forme Drag. 37 (n° cat. 58), sept bols à marli (n^os^ cat. 59 - 61), un bol à encolure resserrée décoré de bandes guillochées (n° cat. 62), une terrine et six écuelles à bord rentrant (n° cat. 63). Un plat à engobe interne de production locale (n° cat. 64) constitue certainement l'élément le plus ancien de cette catégorie[48] puisqu'il remonte probablement à la première moitié du Ier siècle de notre ère. Signalons encore quelques tessons ornés de guillochis et de cordons fendus ainsi qu'un fond de cruche. La céramique commune à pâte claire rassemble huit pots (n° cat. 65), 12 bols à marli avec ou sans gorge (n^os^ cat. 66 -

Fig. 22 Détail des poinçons sur la monnaie n° cat. 29 (2:1)

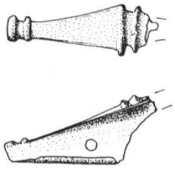

Fig. 23 Bâtiment C, pied de fibule de la fosse St 30 (1:1)

45 Cf. ETTLINGER, 1973 pp. 29 et 97 - 98.
46 Pour les monnaies et leurs photos, se référer au catalogue établi en annexe par A.-F. Auberson.
47 HERMET, 1934 pp. 101 - 102 et 184.
48 Nous aurions d'ailleurs pu isoler ce plat à enduit interne et en faire une catégorie à part comme c'est l'usage généralement, mais puisqu'il est unique et qu'il s'agit d'une production locale, nous l'avons intégré au revêtement argileux.

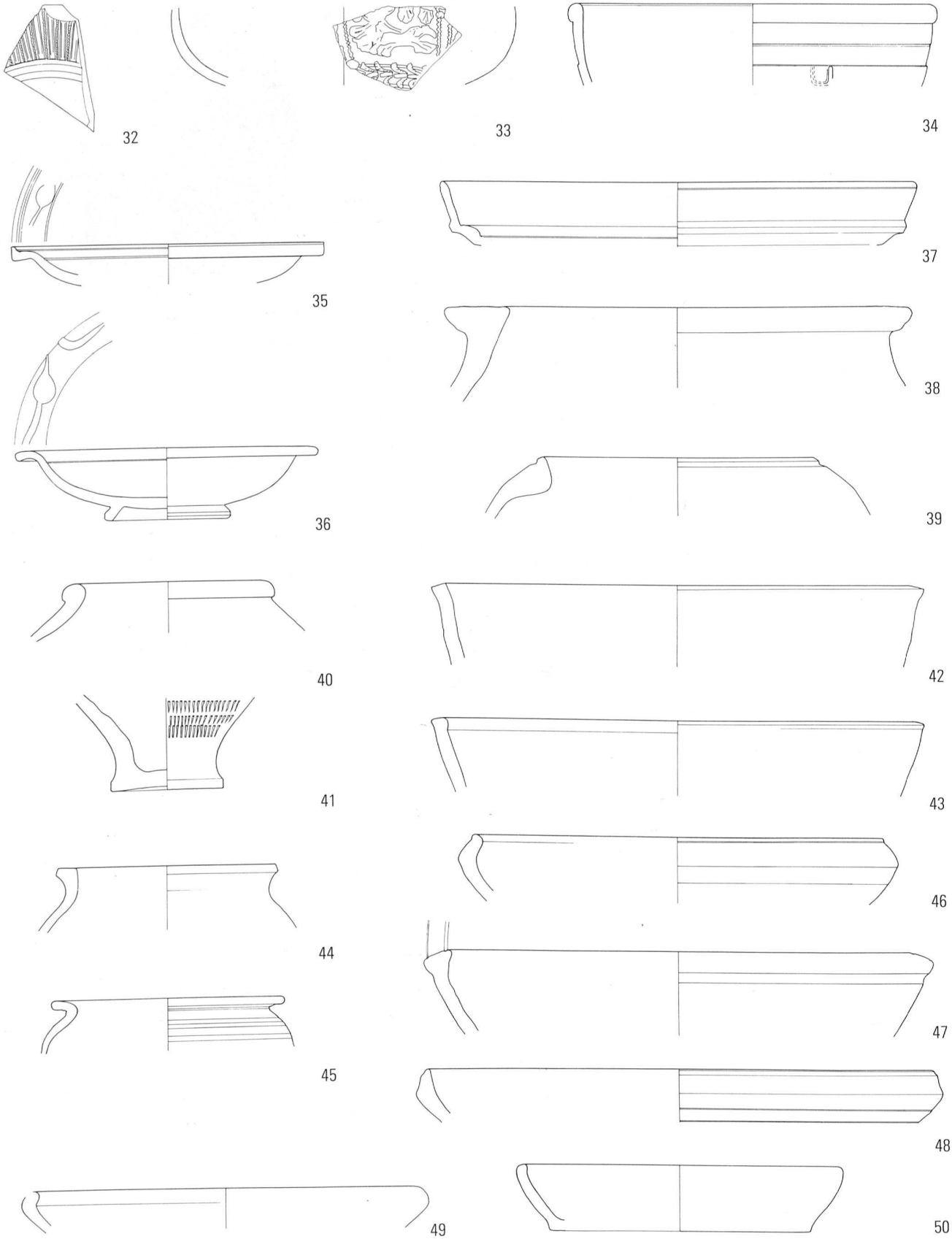

Fig. 24a Bâtiment C, le matériel issu de la couche de démolition (1:3)

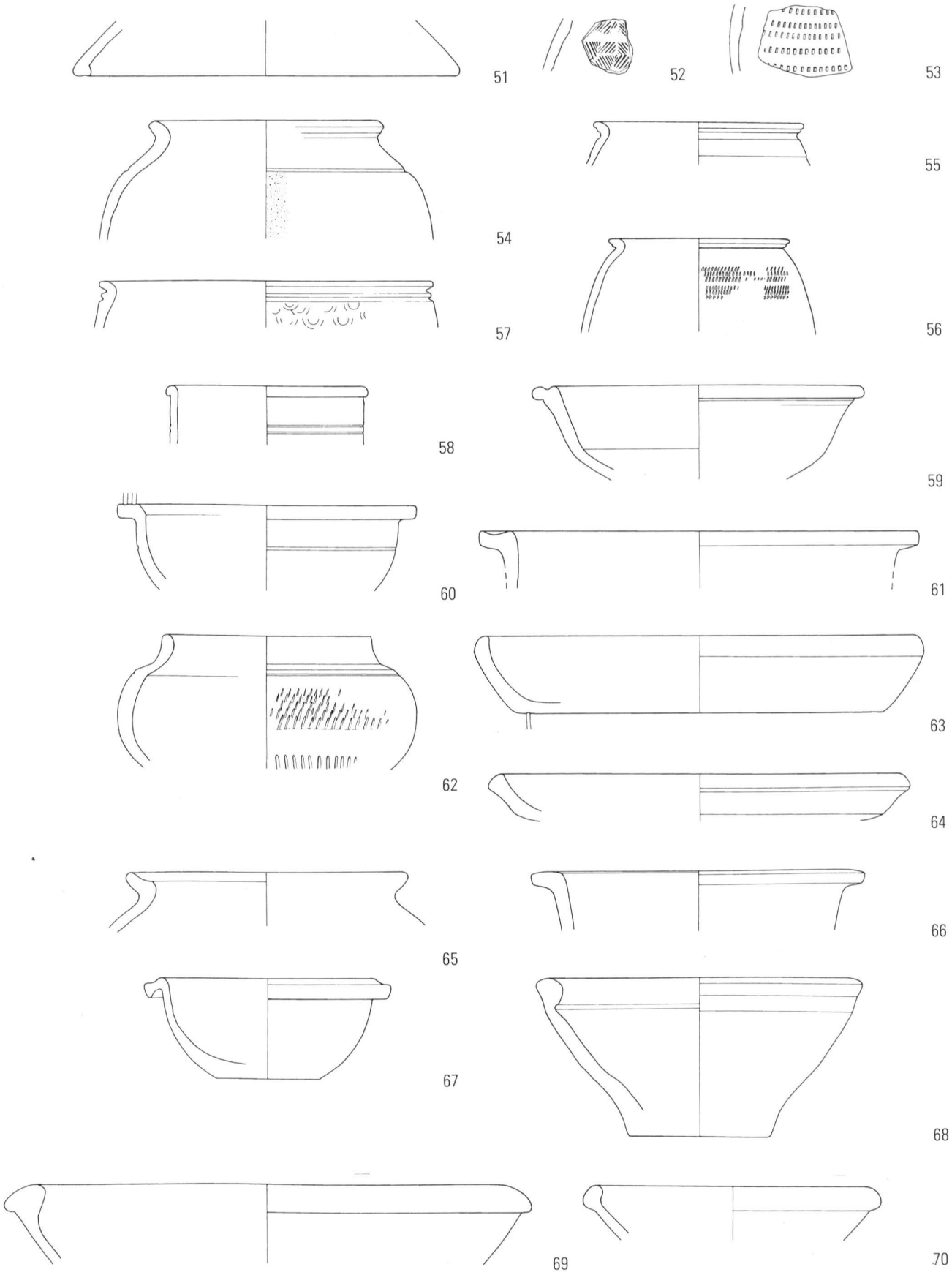

Fig. 24b Bâtiment C, le matériel issu de la couche de démolition (1:3)

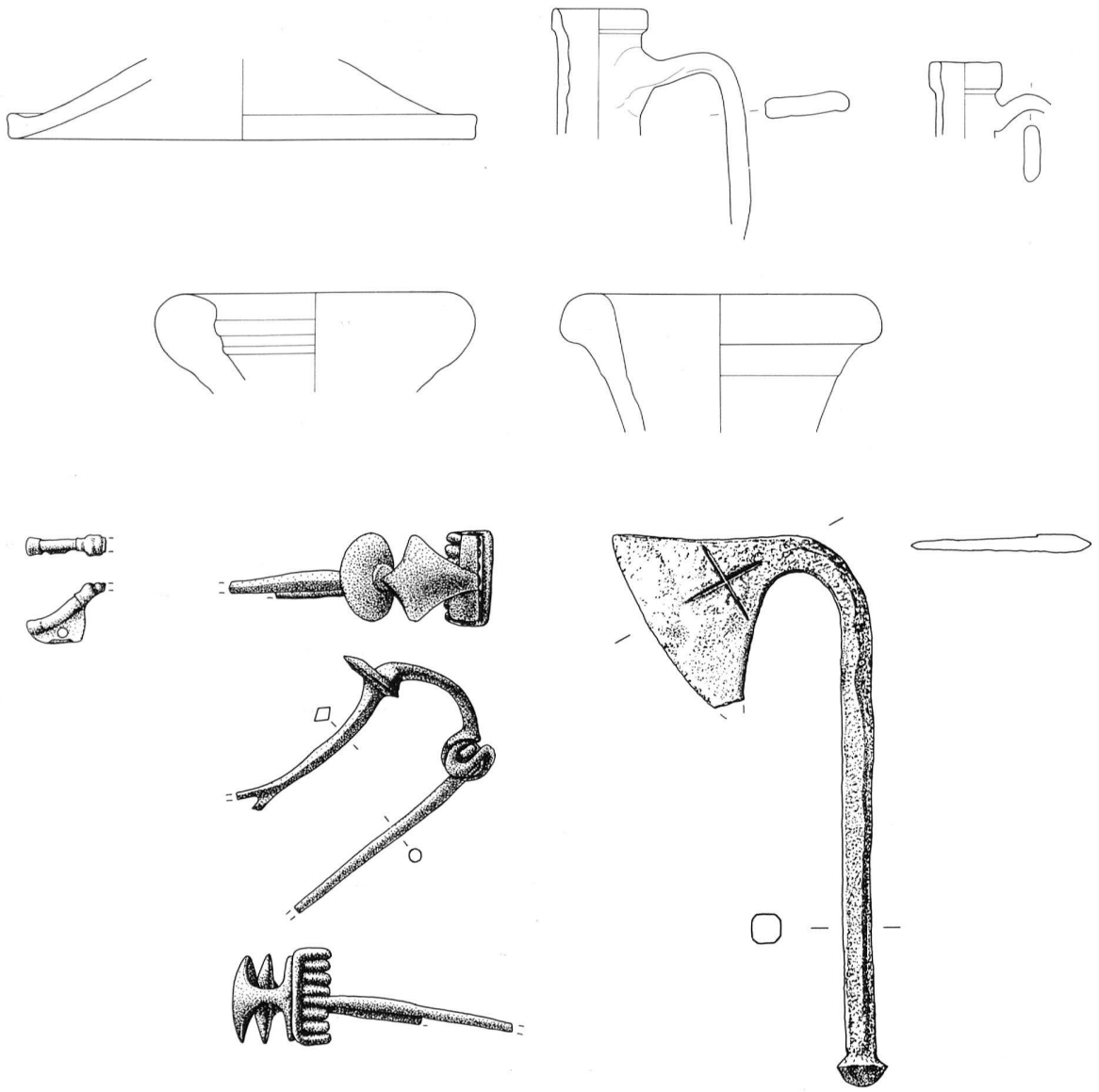

Fig. 24c Bâtiment C, le matériel issu de la couche de démolition (1:3)

67), trois terrines à bord rentrant (n^os^ cat. 68 - 70), deux écuelles et deux couvercles (n° cat. 71). Cette catégorie est dominée par les cruches, avec 13 individus, dont seuls deux bords en bandeau triangulaire et rectangulaire figurent dans le catalogue (n^os^ cat. 72 - 73). Les mortiers comportent 10 individus et les amphores enfin, à huile ou à vin, sont illustrées par cinq Dressel 20 (n° cat. 74), une Dressel 2 - 4 orientale (?), une Gauloise 3 et une Gauloise 4 (n° cat. 75).

Le mobilier métallique, assez pauvre, comprend deux fibules, une hachette votive et deux monnaies. La fibule n° cat. 76 est constituée d'un pied en bronze (fibule intentionnellement brisée?) avec bouton terminal et arc incurvé surmonté de trois moulures tandis que l'autre, un exemplaire en fer presque entier, est caractérisée par une collerette, un arc foliacé interrompu par un disque, un pied allongé et un ressort (n° cat. 77). Si la première appartient probablement au type 32 d'Ettlinger, assez courant entre 25 et 90, la seconde se rencontre moins fréquemment en Suisse et est plus ancienne; en effet elle apparaît sporadiquement vers 50 avant J.-C. mais sa durée de fabrication et d'utilisation est de plus d'un siècle puisqu'on la trouve encore dans des contextes claudiens, en Angleterre notamment[49]. Il est à noter qu'à Martigny, les trois fibules qui appartiennent à ce type ont été découvertes en contexte reli-

49 REY-VODOZ, 1986 p. 159 et pl. 5,76 - 78.

gieux (une dans le temple, deux dans des sépultures)[50] et qu'à Yverdon, sur la colline du Sermuz, une fibule en bronze du même type est attestée dans un contexte de la fin de l'époque laténienne[51]. La hachette votive en fer (n° cat. 78) - objet votif fréquent dans les lieux de culte, que ce soit en Grande-Bretagne, en France ou en Suisse[52] - se rattache au type Allmendingen et est marquée d'un motif en croix qui évoque d'une part celui observé sur la monnaie à poinçons de la fosse primitive et d'autre part le faisceau des licteurs romains[53]. Quant aux monnaies, elles se composent d'un as frappé à Rome sous Tibère entre 22 et 23 (n° cat. 79) et d'un denier frappé à Rome sous Titus en 80 (n° cat. 80).

D'un point de vue chronologique, l'ensemble de ce matériel est à placer entre l'époque flavienne et la fin du IIe siècle (180/200), l'absence d'éléments plus tardifs (décors excisés ou de pastilles, mortiers à protomé de lion, gobelets type Niederbieber 31 ou 33), ne nous permettant pas de repousser plus loin cette datation qui fournit par ailleurs un terminus post quem pour la construction du temple. Il faut toutefois relever la présence de quelques pièces précoces remontant à la première moitié du Ier siècle de notre ère, voire même à La Tène finale.

Catalogue (fig. 24a -24c)

32 TS. Coupe carénée Drag. 29; palissade de godrons gainés intertremblés. La Graufesenque. Cf. HERMET, 1934 pl. 60,9 - 11 et 108,1 - 3: Vespasien-Titus.

33 TS. Bol hémisphérique Drag. 37; oves surmontant un décor en panneaux: bige tourné à droite avec deux feuilles palmées inversées; guirlande trifoliée près du pied. Banassac, style de Natalis. Cf. HOFMANN, B., L'atelier de Banassac, Revue Archéologique Sites, hors-série n° 33, Gonfaron, 1988 n° 307: début IIe s.

34 TS. Bol hémisphérique Drag. 37; bord en bourrelet; oves sous un large bandeau lisse. Pâte brun orangé, à nombreuses paillettes de mica; vernis brun orangé, épais, brillant. Gaule du centre ou de l'est (?). IIe s.

35 TS. Coupe Hofheim 14; marli incurvé orné de feuilles d'eau à la barbotine et lèvre verticale. Service D1 ou D2 de La Graufesenque: 60-120. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. III,21.

36 TS. Coupe Drag. 35/36; marli incurvé décoré de feuilles d'eau à la barbotine. Service A1 ou A2 de La Graufesenque: 60 - 150. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. II,17.

37 TSI/TG. Plat/assiette imitation Drag. 15/17; bord oblique souligné d'une strie; quart-de-rond interne et moulure externe. Pâte grise, dure, à nombreuses paillettes de mica. Cf. DRACK, 1945 pl. II,15: Claude-Néron précoce.

38 PGR. Dolium; bord déversé horizontalement; panse striée. Pâte gris clair à coeur gris foncé, rugueuse. Cf. AV 3/2: 1 - 250.

39 PGR. Tonneau; bord redressé en petit bourrelet fortement épaissi à l'intérieur et souligné d'une cannelure externe. Pâte grise, rugueuse, à fines paillettes de mica. Cf. AV 26/2: 100/150 - 200/250.

40 PGR. Tonneau; bord en bourrelet. Pâte grise, savonneuse, à fines inclusions de mica. Cf. AV 8/1: 50 - 250.

41 PGR. Tonneau; panse décorée à la molette; base élargie. Pâte gris clair d'aspect externe gris foncé, rugueuse; traces de ficelle sous le fond. Cf. AV 16/1: 50 - 250.

42 PGR. Pot à cuire; bord vertical triangulaire; lèvre triangulaire légèrement étirée. Pâte grossière non tournée gris foncé à brun-gris; lissage vertical externe. Cf. ETTLINGER, E., Die Keramik der Augster Thermen, (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz VI), Basel, 1949 pl. 13,5: 1re moitié Ier s.

43 PGR. Pot/écuelle (?); bord vertical aplati horizontalement et légèrement étiré en bourrelet interne; lèvre triangulaire. Pâte gris foncé, rugueuse, à dégraissants de quartz et de mica. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. XVI,150.

44 PGR. Pot; bord aplati horizontalement; lèvre quadrangulaire. Pâte grise, rugueuse, dure, à fines paillettes de mica; traces de poix (?) sur l'encolure. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. XIV,134: fin Ier - début IIe s.

45 PGR. Pot; bord fortement déversé; lèvre arrondie; panse striée. Pâte grise, rugueuse, d'aspect externe beige (pièce brûlée?). Cf. AV 34/1: 20 - 70/100

46 PGR. Terrine; bord replié vers l'intérieur; lèvre étirée en petit bourrelet vertical; replat externe au départ de la panse tronconique. Pâte gris-beige, rugueuse, à fines paillettes de mica. Cf. AV 227/1: 1 - 70.

47 PGR. Terrine; bord rentrant épaissi muni d'une cannelure et d'une strie sommitales et souligné d'une gorge externe. Pâte grise, plus foncée au coeur, rugueuse. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. XVI, 147.

48 PGR. Terrine; bord triangulaire vertical et aminci; panse striée (?). Pâte gris foncé d'aspect extérieur beige, rugueuse, à dégraissant de quartz. Cf. AV 225/1: 1 - 100.

49 PGR. Ecuelle; bord rentrant. Pâte gris clair, savonneuse, à paillettes de mica. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. XVI, 149.

50 PGR. Ecuelle; bord arrondi légèrement rentrant; paroi légèrement convexe; base plane. Pâte grise, rugueuse, à nombreux dégraissants de quartz. Cf. ROTH-RUBI, K., Die Keramik vom Engemeistergut (Engehalbinsel/Bern), JbBHM 55 - 58, 1975 - 78 pp. 145 - 177 et pl. 5,42.

51 PGR. Couvercle; bord bifide à léger bourrelet interne. Pâte grise, dure; traces de feu sur le bord. Cf. AV 394/1 (PEI): 50 - 100.

52 PGR. Panse décorée de damiers exécutés à la molette. Pâte gris foncé, à fines inclusions de mica.

53 PGR. Panse décorée de rectangles en creux exécutés à la molette. Pâte grise,

50 REY-VODOZ, 1986 pp. 188 - 189 et fig. 3.

51 CURDY, Ph. et KAENEL, G., Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin du Second âge du Fer, in CURDY, Ph. et al., Les Celtes dans le Jura. L'âge du Fer dans le massif jurassien (800 - 15 av. J.-C.), Catalogue d'exposition, Yverdon-les-Bains, 1991 pp. 81 - 88, plus particulièrement p. 84 et KAENEL, G. et al., Celtes et Romains en pays de Vaud, Catalogue d'exposition, Lausanne, 1992 fig. 24.

52 FAUDUET, 1993b pp. 118 - 119, FELLMANN, 1992 p. 277 et VAUTHEY, 1985 pp. 27 et 53, pl. 1 et 6.

53 FAUDUET, 1993b p. 119.

rugueuse, à fines inclusions de mica; traces de feu.

54 RAR. Pot; bord déversé; lèvre légèrement triangulaire; épaulement marqué d'une cannelure au départ de la panse sablée. Pâte rose orangé, rugueuse, à fines paillettes de mica; vernis brun-rouge à rouge orangé, mat. Cf. AV 78/1: 70-150.

55 RAR. Gobelet ovoïde; bord en corniche; ressaut au niveau de la panse. Pâte beige orangé; vernis brun orangé, mat. Cf. AV 89/2: 100/120-200.

56 RAR. Gobelet ovoïde; bord déversé (en corniche?) et panse guillochée. Pâte beige orangé, savonneuse; vernis brun à brun orangé, plus ou moins brillant. Cf. KAENEL, 1974 pl. I,2 (forme) et pl. XXXII,6 (décor).

57 RAR. Gobelet; bord déversé presque horizontalement et souligné de deux profondes cannelures; panse à décor oculé. Pâte beige à brun orangé, savonneuse; vernis brun à brun orangé, brillant (pièce brûlée). Cf. GRÜTTER/BRUCKNER, 1965-66 pl. 13,12.

58 RAR. Bol cylindrique type Drag. 30; panse décorée de deux cannelures surmontées d'un bandeau lisse. Pâte brun orangé, savonneuse; vernis orangé, brillant. Cf. AV 197/1: 50/70 - 250.

59 RAR. Bol; marli légèrement remontant muni d'une gorge sommitale; panse tronconique marquée d'une cannelure peu profonde. Pâte beige rosé, savonneuse; vernis brun orangé, mat. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. VII, 74.

60 RAR. Bol; marli horizontal profilé de deux rainures sommitales; panse hémisphérique ornée d'une cannelure. Pâte orangée, rugueuse; traces de vernis brun-rouge micacé. Cf. AV 212/3: 150-250.

61 RAR. Bol; marli à surface supérieure concave. Pâte rose orangé, savonneuse, à dégraissant de quartz; traces de vernis brun orangé, mat. Cf. AV 209/1: 70 - 200/250.

62 RAR. Bol; bord vertical et encolure resserrée; cannelure surmontant un décor de deux registres de guillochis séparés par un bandeau lisse. Pâte rose orangé, rugueuse, à dégraissant de quartz et inclusions de mica; vernis brun-rouge à brun orangé, brillant. Cf. AV 160/1: 150-250.

63 RAR. Ecuelle; bord aminci légèrement rentrant et fond plat à cannelure concentrique externe. Pâte rose orangé, savonneuse, à dégraissant de quartz; vernis brun orangé, brillant (pièce brûlée). Cf. AV 282/1: dès 100?

64 RAR. Plat; bord oblique et lèvre triangulaire; gorge externe. Pâte beige rosé à coeur gris, lissée; restes d'enduit interne rouge-bordeaux. Production locale. Cf. ETTLINGER, E. et SIMONETT, Ch., Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa, (Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa III), Basel 1952 pl. 17,392. Cf. PAUNIER, D., La céramique gallo-romaine de Genève, Genève, 1981 n° 580: 1re moitié Ier s.

65 PCL. Pot; bord concave remontant. Pâte beige orangé, savonneuse, à fines inclusions de mica. Cf. AV 21/2: 1-100/150.

66 PCL. Bol; long marli horizontal lisse; lèvre quadrangulaire. Pâte orangée, rugueuse, à nombreuses inclusions de quartz et de mica; traces de feu sur le bord. Cf. AV 205/1: 70-200/250.

67 PCL. Bol; marli retombant muni d'une gorge sommitale; panse hémisphérique; base plane épaissie. Pâte beige orangé, plus foncée au coeur. Cf. AV 209/1: 70-200/250.

68 PCL. Terrine; bord fortement épaissi rentrant souligné d'une cannelure interne; panse tronconique. Pâte brun orangé, rugueuse, à dégraissant de quartz et paillettes de mica (pièce brûlée). Cf. AV 235/1: 50-150/200.

69 PCL. Terrine; bord renflé rentrant. Pâte rose orangé, rugueuse, à nombreuses paillettes de mica. Cf. MEYLAN/BONNET BOREL, 1992 pl. VIII,85: Ier s.

70 PCL. Terrine; variante du précédent à petit bord renflé rentrant. Pâte rose orangé, savonneuse; traces de feu sur le bord.

71 PCL. Couvercle; bord rectangulaire épaissi. Pâte beige, rugueuse, micacée. Cf. AV 389/1.

72 CRU/PCL. Bord en bandeau triangulaire; anse en ruban coudée. Pâte rose orangé, rugueuse, à nombreuses inclusions de mica. Cf. AV 310/2: 100-200/250.

73 CRU/PCL. Bord en bandeau rectangulaire peu détaché du col; anse en ruban. Pâte beige, rugueuse. Cf. AV 309: 100-200/250.

74 AMPH. Dressel 20; bord en bourrelet arrondi à double gorge interne. Pâte beige plus foncée au coeur, à nombreux dégraissants de quartz. Cf. MARTIN-KILCHER, 1987 pl. 17,325: 50-90.

75 AMPH. Gauloise 4; bord en bourrelet. Pâte beige, rosée au coeur, savonneuse. Cf. MARTIN-KILCHER, 1994b, pl. 137,2620.

76 Inv. MEY-ME 96/14. Pied de fibule en bronze; partie inférieure de l'arc incurvée et séparée de la partie supérieure par trois moulures transversales; bouton terminal. Cf. ETTLINGER, 1973 pl. 10: type 32 (?): 25-90.

77 Inv. MEY-ME 96/12. Fibule à collerette en fer; arc en forme de losange asymétrique (foliacé) interrompu par un disque ovale surmonté d'un petit disque; pied allongé et fin; huit spires, corde externe, pas de griffe; ardillon et porte-ardillon partiellement conservés. Cf. ETTLINGER, 1973 type 19: 20 av. - 20 apr. J.-C.

78 Inv. MEY-ME 96/3 Hachette votive en fer de forme triangulaire avec motif cruciforme; manche recourbé muni d'un bouton terminal; type Allmendingen. L.: 12 cm.

79 Inv. MEY-ME 96/8. As; Tibère. Rome.22-23.

80 Inv. MEY-ME 96/1. Denier; Titus. Rome. 80.

- Le matériel de la fosse extérieure au fanum

Le remplissage supérieur de la fosse St 33 a livré une scorie, un fragment d'os animal, quelques clous et une vingtaine de fragments de céramique parmi lesquels neuf individus ont pu être isolés. Les éléments les plus marquants sont un couvercle et un pot de l'époque laténienne (nos cat. 81 - 82), un plat ou une

assiette imitant la forme sigillée Drag. 17 (n° cat. 83), un couvercle en pâte claire (n° cat. 84) et un gobelet en revêtement argileux à panse sablée. Ce dernier, généralement daté entre 70 et 150[54] constitue un bon indice chronologique puisqu'il permet de fixer à 70 le terminus post quem pour le comblement de la fosse. Il est à noter par ailleurs qu'aucun fragment de céramique à revêtement argileux issu des productions des IIe et IIIe siècles ne figure dans cet ensemble.

Catalogue (fig. 25)

81 LT. Couvercle; bord arrondi légèrement rentrant surmonté d'une rainure et d'une cannelure externes. Pâte gris-brun clair, rugueuse, à nombreux dégraissants de quartz et inclusions de mica. Cf. FURGER-GUNTI, A. et BERGER, L., Katalog und Tafeln der Funde aus der Spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik, (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 7), Solothurn, 1980 pl. 153,2374.

82 LT?. Pot (?); bord très légèrement retombant; lèvre triangulaire étirée. Pâte non tournée gris-beige, d'aspect externe gris foncé, savonneuse, à gros dégraissants de quartz.

83 TSI/TG. Plat/assiette imitation Drag. 17; bord vertical souligné d'une cannelure externe; moulure externe surmontée d'une rainure externe. Pâte gris clair, savonneuse; vernis gris foncé, brillant. Cf. Drack, 1945 pl. I,7 et 9: augustéen tardif - claudien précoce.

84 PCL. Couvercle; bord rectangulaire. Pâte orangée claire, rugueuse, à nombreuses inclusions de mica; traces de feu sous le bord. Cf. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE, 1994 n° 388 (complexe: 50 - 100/120).

- Le matériel issu du fossé

Enfin, pour ce qui concerne le fossé, un fragment d'amphore Dressel 20 brûlé a été recueilli en coupe dans son remplissage interne. La fouille de son comblement supérieur a livré quelques tessons d'imitation de terre sigillée, de céramique à pâte sombre et à pâte claire, dont une faisselle, ainsi qu'un fragment de bol hémisphérique Drag. 37 en terre sigillée. Compte tenu de la date d'apparition de ce dernier, les travaux de nivellement n'ont pu être mis en oeuvre avant l'époque flavienne, l'absence de céramique à revêtement argileux nous incitant par ailleurs à les placer plus volontiers avant le milieu du IIe siècle de notre ère.

Commentaires et interprétation

Bien que le manque de stratigraphie ne nous permette pas d'établir une chronologie relative entre les deux types d'aménagements décrits précédemment, il semble cependant que deux plans distincts s'en dégagent.

En effet, le plan des structures en creux (fossés, édicule et fosse centrale) rappelle celui des sanctuaires gaulois comme Gournay-sur-Aronde et Estrées-Saint-Denis dans l'Oise F[55], Bennecourt dans les Yvelines F[56] et, plus près d'ici, Lousonna/Vidy et Avenches/En Chaplix[57]. Par ailleurs, son organisation spatiale se rapproche de celle du sanctuaire de Saint-Maur dans l'Oise[58] qui présente, à l'intérieur d'un enclos délimité par un fossé, un édicule avec fosse centrale et une palissade à tracé interrompu dont le type et les dimensions sont très comparables à ceux du petit fossé St 28 de Meyriez. Quant à l'édicule en bois, il trouve un parallèle quasi exact dans le coeur du premier état de construction du temple de la villa de Dietikon ZH, lui aussi caractérisé par une fosse entourée de quatre poteaux quadrangulaires[59]. Ajoutons que les quelques fragments de céramique laténienne et la fibule à collerette en fer (n° cat. 77) découverts sur la zone du temple parlent en faveur d'une occupation que l'on peut situer entre la fin du Ier siècle avant J.-C. et le tout début de notre ère; certes, ce constat tendrait à voir là un certain décalage chronologique avec les sanctuaires gaulois de référence qui sont déjà occupés depuis plus d'un siècle, mais nous rappellerons ici que l'emprise réduite de notre intervention ne nous procure pas une vision exhaustive des structures. Le tracé du fossé qui marque l'extension

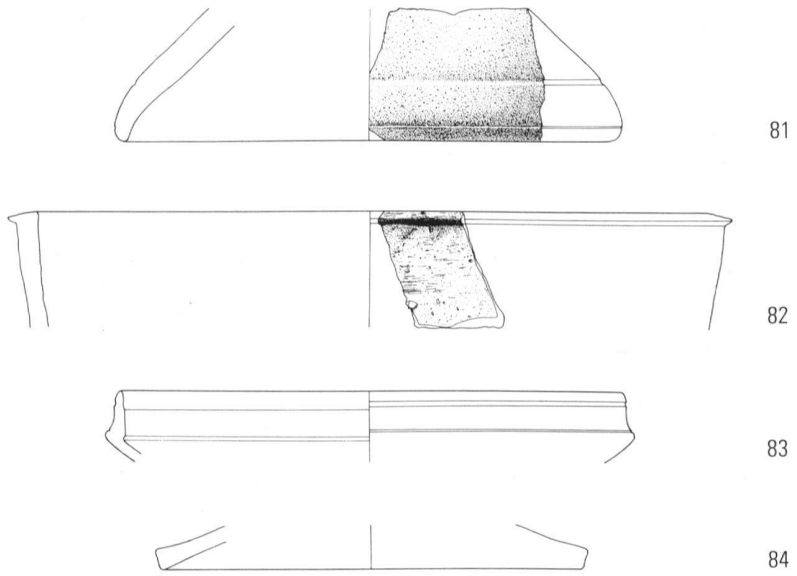

Fig. 25 Fosse St 33, le matériel céramique (1:3)

54 AV 78/1.

55 BRUNAUX, J.-L., Gournay I. Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975 - 1984), Revue archéologique de Picardie, numéro spécial, Châlons, 1985 et WOIMANT, G.-P., Organisation spatiale et chronologie du sanctuaire d'Estrées-Saint-Denis, in BRUNAUX, 1991 pp. 164 - 168.

56 BOURGEOIS, L., Le sanctuaire de Bennecourt (Yvelines): structures et rituels du IIe siècle av. J.-C. au IVe siècle de notre ère, in GOUDINEAU et al., 1994 pp. 73 - 77.

57 PAUNIER et al., 1989 pp. 56 - 73; PAUNIER, D. et FLUTSCH, L., Organisation spatiale et chronologie du sanctuaire de Lousonna-Vidy, in BRUNAUX, 1991 pp. 169 - 177; CASTELLA/FLUTSCH, 1990 pp. 2 - 9 et notamment fig. 3.

58 BRUNAUX, J.-L. et LAMBOT, B., Le sanctuaire celtique et gallo-romain de Saint-Maur, in BRUNAUX, 1991 pp. 178 - 181.

59 EBNÖTHER, 1995 pp. 177 - 184.

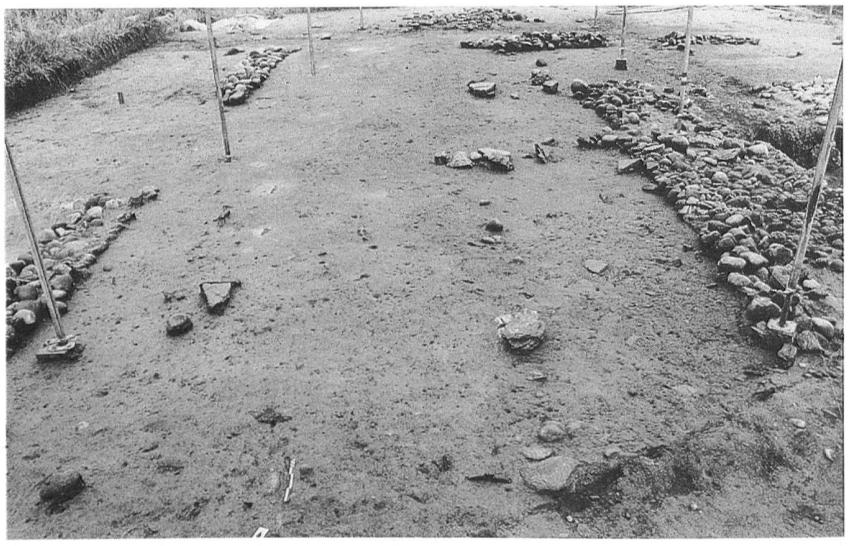

Fig. 26 *Bâtiment C, vue des plaques de calcaire délimitant la galerie occidentale*

de l'enclos n'est que partiellement connu et rien n'empêche qu'il puisse receler du matériel antérieur à notre ère voire, peut-être, des restes sacrificiels comme ceux qui caractérisent les fossés de Gournay-sur-Aronde, de Bennecourt ou d'Estrées-Saint-Denis[60]. Il en va de même pour l'aire sacrée, dont la faible partie fouillée n'a permis de reconnaître qu'une structure de combustion et une fosse. Peut-être pourrait-elle livrer, plus loin[61], des dépôts d'animaux à l'image de ceux de Vertault (Côte d'Or)[62], de Saint-Gervais[63] et d'Avenches/En Chaplix[64].

Le plan des structures de surface, notamment la disposition régulière des plaques de calcaire de part et d'autre de l'édicule, évoque celui des galeries propres aux fana de type gallo-romain tels ceux de Lousonna/Vidy et de Versigny F[65]. En effet, ces plaques attestent sans conteste l'emplacement de poteaux de bois qui dessinent, à l'ouest et à l'est de l'édicule, deux galeries de 3,20 m de largeur (fig. 26). Au nord et au sud, nous pouvons restituer des galeries plus étroites (2 m) dont les bases ont certainement été détruites par les fondations de la cella postérieure. Quant aux aménagements reconnus plus au nord, ils signalent peut-être l'existence d'un porche ou d'un auvent de 3 m de largeur. Notons par ailleurs que l'emprise totale de cet édifice (9 x 9 m) est très proche de celle du temple tibérien maçonné (9,80 x 9,20 m) découvert dans le sanctuaire nord d'Avenches/En Chaplix[66].

Au vu de ces observations, nous pouvons difficilement envisager que nous sommes en présence d'un plan unique composé d'un fanum et de deux fossés, l'un de modestes dimensions (empreinte de palissade ?), l'autre plus large et plus profond délimitant l'aire sacrée. En conséquence, il ne fait pratiquement aucun doute que deux phases de construction se sont succédé, la première correspondant à un sanctuaire de type gaulois, la seconde résultant de la transformation de l'édicule primitif en un fanum en bois de type gallo-romain.

Pour ce qui est de la fosse extérieure (St 33), nous ne pouvons l'interpréter comme une fosse à offrandes car l'analyse du matériel recueilli ne montre aucun signe d'un rituel spécifique. Or, il est indubitable que les blocs disposés à son sommet devaient signaler un emplacement particulier dans le sanctuaire; en d'autres termes, cette structure pouvait-elle présenter un caractère sacré qui puisse justifier son installation et son marquage de surface à l'intérieur même du temenos? Bien qu'aucun indice ne permette de répondre à cette question, il faut toutefois relever certaines ressemblances entre cet ensemble clos et les fosses F 3 et F 18 découvertes à St-Gervais GE[67], celles de Lousonna/Vidy[68] et, dans une moindre mesure, les fosses «cendriers» et «à bouchon de scellement» tibéro-claudiennes du sanctuaire du Gué-de-Sciaux F[69]. En effet, comparée à ces ensembles, cette structure montre plusieurs similitudes:

- un marquage de surface constitué de grosses pierres;
- un remplissage supérieur, caractérisé par de nombreux nodules d'argile rubéfiée (restes de nettoyage de sol ?);
- un remplissage inférieur riche en charbons de bois;
- l'absence de forme céramique complète[70];
- la proximité d'une aire de combustion.

Par conséquent, il nous est permis de supposer que la fosse de Meyriez a pu recueillir les restes d'offrandes, peut-être suite à une cérémonie religieuse ou à un rite dont le caractère nous échappe complètement, et que son dépôt en terre, sacralisé (?), aurait alors été perçu aux yeux du profane, sous forme d'un marquage de surface à l'intérieur même de l'aire cultuelle.

Malheureusement, il n'est pas possible de rattacher précisément l'aménagement de cette fosse avec l'une ou l'autre des deux phases puisqu'il intervient depuis le même niveau de sol. Notons que le sommet des pierres, situé 50 cm plus haut, correspond à la cote d'arase des murs du temple postérieur; de ce fait, rien n'empêche de penser que le marquage de surface n'ait pas subsisté ultérieurement, à l'image des fosses «à bouchon de scellement» du Gué-de-Sciaux, visibles durant toute la période gallo-romaine[71].

60 MENIEL, P., Les animaux dans les sanctuaires gaulois du Nord de la Gaule, in BRUNAUX, 1991 pp. 257-267.
61 Il est à espérer que la fouille à moyen terme de la zone de culture située au sud du temple puisse révéler d'agréables surprises, comme pourrait le suggérer son ancien toponyme, Beinhausfeld (champ de l'ossuaire), à moins que celui-ci ne se rapporte à l'ossuaire de la bataille de Morat en 1476.
62 MENIEL, P. et al., Les dépôts d'animaux du sanctuaire de Vertault, Côte d'Or, in BRUNAUX, 1991 pp. 268-278.
63 BONNET/PRIVATI, 1991 p. 208.
64 CASTELLA/FLUTSCH, 1990 p. 10 et fig. 9.
65 PAUNIER et al., 1989 fig. 97 et FAUDUET, 1993a p. 40.
66 CASTELLA/FLUTSCH, 1990 p. 9 et fig. 6 et 8 (T 1).
67 BONNET/PRIVATI, 1991 pp. 204-208.
68 PAUNIER et al., 1989 p. 84.
69 RICHARD, 1994 pp. 116-117.
70 Relevons cependant que le mobilier céramique se limite, à Meyriez, à une vingtaine de tessons.
71 RICHARD, 1994 p. 116.

Fig. 27 Vue générale du temple

Quant au fossé délimitant l'enclos, considérant le matériel qu'il contient, il a certainement été nivelé lors de la deuxième phase, au moyen d'une couche de limon sableux brun-gris, épaisse de 15 cm et de nature analogue à celle de son remplissage interne. Néanmoins, son tracé a pu être repris sous la forme d'une aire de circulation (allée ? chemin d'accès ?), à l'image de celles reconnues, par exemple, aux temples de Matagne-La-Grande et Matagne-La-Petite en Belgique[72].

- Tentative de restitution architecturale

Pour ce qui concerne l'aspect architectural de ces deux ensembles, nous pouvons prudemment en esquisser les grandes lignes.

L'élévation de l'édicule, vu les dimensions importantes des négatifs des poteaux corniers (40 cm de côté) par rapport à l'emprise réduite du plan au sol (4 m²), pourrait être restituée, comme à Dietikon[73], sous la forme d'une tour carrée en bois probablement couverte de tuiles[74]. Par ailleurs, un nodule d'hématite[75] recueilli dans le remplissage de la fosse pourrait suggérer l'emploi d'un enduit rouge revêtant totalement ou partiellement ses façades, à l'image de l'édifice cultuel augustéen de Saint-Gervais GE, voire de celui, plus tardif, de Riaz/Tronche-Bélon FR[76]. Enfin, si aucun élément ne signale l'emplacement d'une entrée, la présence de la structure de combustion St 12 nous inviterait à la situer à l'est.

Pour le fanum, partant du constat qu'il s'agit d'un agrandissement de l'édicule primitif, nous pouvons supposer une restitution du type de celle proposée par K. Schultze pour le temple de Pesch et E. Gose pour celui de Trèves D[77]: un édifice à deux niveaux constitué d'une cella-tour recouverte d'une toiture à double pente et flanquée de galeries supportées par une colonnade en bois. Comme pour la phase précédente, bien qu'aucune trace d'accès ne subsiste, une ouverture vers l'est pourrait être suggérée par la présence de la fosse St 33, utilisée au moins jusqu'au début du IIe siècle. Nous pourrions également envisager une entrée au nord, là où se trouve l'auvent, quoique cet emplacement soit assez inhabituel.

Le temple

Le troisième phase de construction correspond à la reconstruction en dur du fanum, selon un plan rectangulaire concentrique de 16,80 x 13,50 m (fig. 27).

72 CABUY, 1991 pp. 229 et 236.
73 EBNÖTHER, 1995 p. 180.
74 Il s'agit là des seuls matériaux de couverture découverts sous la cella du temple postérieur. Il ne nous est malheureusement pas permis de les rattacher avec certitude à la toiture originelle de l'édifice puisqu'ils reposaient sur le seul niveau de circulation, contemporain des deux premières phases de construction. Un mode de couverture plus léger pourrait également être envisagé mais aucune trace dans le sol ne nous est parvenue.
75 L'analyse binoculaire de cet échantillon a été effectuée par M. H. Béarat de l'Institut de minéralogie et de pétrographie de l'Université de Fribourg, que nous remercions vivement.
76 BONNET/PRIVATI, 1991 p. 205 et FUCHS, M. et RUFFIEUX, M., Panneaux rouges, jaunes et noirs dans le temple de Riaz, in FUCHS, M. (dir.), Fresques romaines. Trouvailles fribourgeoises, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1996 pp. 57 - 59.
77 CABUY, 1991 pp. 127 - 144 et plus particulièrement fig. VII,3 et VII,6.2.

Fig. 28 Fosse de récupération tardive St 25 en cours de fouille

La cella présente un hérisson de galets dépourvu de liant au mortier. Ce radier s'appuie contre un aménagement central (St 14) qui, bien que bouleversé par la tranchée d'adduction d'eau moderne, conserve trois alignements de plaques de gneiss juxtaposées. Cette structure se superpose au plan de l'édicule en bois primitif et délimite une surface de 4 m² environ. Son coeur a été complètement défoncé par une fosse de récupération postérieure (St 25), à parois verticales et fond plat, dont le remplissage hétérogène renfermait plus d'une trentaine de blocs de gneiss (entre 20 et 40 cm de longueur), de nombreux galets et quelques pierres de calcaire (fig. 28).

Les murs de la cella sont conservés au sommet des fondations qui rassemblent essentiellement des galets de rivière liés au limon. L'arase du mur ouest montre quelques bribes de mortier de chaux mélangé à du tuileau correspondant peut-être aux restes d'un lit d'attente pour la pose d'une sablière basse.

Les murs du déambulatoire délimitent des galeries larges de 4,50 m à l'ouest et à l'est, contre 3 m au nord et au sud. Ils présentent le même niveau d'arase que ceux de la cella mais sont en revanche plus larges. Leurs assises de galets sont disposées en arêtes de poisson, technique de construction déjà reconnue au niveau des fondations du bâtiment A. Notons qu'à la base de la fondation du mur nord du temple, un groupe de blocs de gneiss disposés en arc de cercle (St 36) trahit vraisemblablement l'emplacement d'un poteau. Après démontage total des murs, un décrochement de deux assises en moins a pu être constaté à la base de la fondation orientale juste en face de la cella[78]. Quant aux niveaux de circulation interne et externe, probablement en terre battue, ils ne sont malheureusement pas conservés.

Enfin, en bordure nord-ouest du temple, un lit de galets dépourvu de mortier et couvrant une surface de 5 m² environ (St 16) a été dégagé à l'extérieur du mur de galerie. Cet aménagement, dont seul le bord sud est partiellement conservé, se compose de galets et de blocs de gneiss entiers ainsi que de quelques fragments de tuiles; aucune trace de rubéfaction et de charbon n'a été mise en évidence. A défaut d'autre indice, l'identification de cet aménagement demeure très incertaine.

Matériel

L'arasement des structures n'a laissé aucune trace de matériel, si ce n'est un fond d'amphore Dressel 20 contenant des nodules de chaux et éclaté en place sur la structure annexe St 16. Cependant, comme on l'a dit, la reconstruction du temple ne peut intervenir avant 180/200 car elle est postérieure à la démolition de la phase antérieure qu'elle recoupe en plusieurs endroits. En outre, son occupation a certainement perduré durant le IIIe siècle, comme c'est le cas pour le bâtiment A, tous deux ayant fait l'objet de récupérations tardives (fosse et tranchées) qui ne peuvent malheureusement être datées de façon précise.

Commentaires et interprétation

Cette dernière phase reconnue se démarque des étapes antérieures tant par ses dimensions que par les techniques de construction mises en oeuvre. En effet, le temple est reconstruit selon un type de plan rectangulaire fréquent[79], mais avec un gabarit nettement plus imposant. Les nouvelles proportions de l'édifice se vérifient par de larges fondations périphériques qui devaient, d'une part, supporter la charge considérable de galeries plus lourdes, et d'autre part, pallier à une éventuelle instabilité du terrain sous-jacent. Ce mode de construction s'observe par ailleurs au niveau des murs de la cella et de son radier de sol, également réalisés en pierre.

Quant à l'entourage de blocs de gneiss qui caractérise le centre de la cella, il est très comparable à celui qui forme le coeur du premier état du temple de Genainville[80] et sa situation évoque immédiatement la présence d'un autel ou d'un socle de statue[81] dont l'emplacement est attesté par la fosse de récupération postérieure. Cependant, aucun indice ne permet de préciser si le dispositif de pierres a été établi contre une structure préexistante surmontant la fosse primitive ou, au contraire, simultanément à un aménagement contemporain de son installation.

Enfin, que penser du calage de poteau St 36 ? Il nous semble d'emblée pouvoir exclure sa contemporanéité avec la construction du temple car l'installation d'un poteau jusqu'à la base d'une fondation de mur n'est pas concevable, même dans le cadre d'une réfection postérieure. S'agit-il d'une structure tardive, postérieure à l'abandon du temple ? A priori, rien ne nous permet de l'exclure mais aucun indice d'une occupation tardive n'a été mis en évidence sur la zone du temple. Ce calage de poteau pourrait-il faire partie des aménagements antérieurs au temple ? Certes, il n'est pas recouvert par le mur du déambulatoire mais force est de constater d'une part, que ses matériaux

78 Voir les altitudes maximales et minimales des murs (fig. 14).
79 FAUDUET, 1993a p. 108.
80 MITARD, P.-H., Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val d'Oise), Guiry-en-Vexin, 1993 pp. 42 - 46, notamment pl. IV et fig. 7.
81 FAUDUET, 1993a p. 118 et FAUDUET, 1993b pp. 82 - 23.

sont identiques à ceux utilisés pour la phase ancienne et d'autre part, qu'il occupe une position parfaitement centrée par rapport à l'auvent qui flanquait la façade nord du fanum. Ce constat nous invite donc à le rattacher plus volontiers à la deuxième phase et à l'interpréter comme la trace d'un poteau médian soutenant la charpente de l'auvent.

Se pose encore le problème de la restitution en élévation du temple. Si la largeur des fondations des galeries laisse supposer l'existence d'un mur-bahut supportant une colonnade, nous ne possédons malheureusement aucun élément qui puisse parler en faveur de piliers en bois ou en pierre. Par contre, une couverture en tuiles ne fait pratiquement aucun doute. En outre, le mode d'élévation des façades a pu faire l'objet d'une technique de construction légère (colombage en bois et argile) comme semble l'indiquer la faible profondeur des fondations totalement dépourvues de mortier chaulé; cette hypothèse est étayée par la présence résiduelle de mortier au départ de l'élévation du mur occidental de la cella. Quant à l'entrée du temple, au vu du décrochement très particulier observé à la base du mur de galerie oriental, nous pouvons supposer qu'elle était placée à l'est.

Divinité et rituel

La fouille du fanum n'a livré ni ex-voto ni dédicace ni élément statuaire ni attribut nous permettant d'identifier la divinité vénérée dans le sanctuaire. En fait, l'unique élément probant que nous possédons pourrait être la croix visible sur la hachette votive, motif attesté, à notre connaissance, sur un seul exemplaire provenant de Zurich[82]; faut-il y voir, à l'instar de R. Forrer, deux triangles ouverts placés pointe contre pointe et l'interpréter comme une ancienne représentation de l'éclair associé au tonnerre, donc un symbole du foudre attribué à Jupiter[83] ? Faute de comparaison récente plus convaincante - la majorité de ces hachettes sont marquées d'un triangle -, il est difficile d'en dégager la signification exacte. Signalons toutefois que des croix cerclées apparaissent notamment sur des autels dans les Pyrénées où elles sont interprétées comme la rouelle qui accompagne généralement Taranis-Jupiter et que des croix ornent parfois le vêtement du «dieu au maillet», Sucellus, lui-même associé tantôt à Silvanus tantôt à Jupiter[84]. Quant à la fosse primitive, il ne fait aucun doute qu'elle occupait dès l'origine une place privilégiée au sein du temenos. Par ailleurs, sa forme diffère nettement de celle de la fosse de récupération tardive, ce qui nous permet d'en déduire que deux structures distinctes y ont successivement pris place, la première de forme circulaire, la seconde de forme rectangulaire. Or, nous l'avons dit, la fosse de récupération tardive contenait pas moins d'une trentaine de blocs de gneiss[85] que nous pourrions interpréter comme les restes d'un mégalithe (fig. 29), implanté à l'origine au coeur du sanctuaire, puis réemployé comme soubassement d'un autel (?) ou d'une statue et enfin débité postérieurement. Dans cette optique, les blocs erratiques jonchant le substrat et l'épingle du Bronze final découverte au sud du fanum, pourraient, selon nous, parler en faveur des origines anciennes du sanctuaire, à l'image des lieux de culte de Saint-Gervais et de Lousonna/Vidy, également occupés durant la protohistoire.

Fig. 29 Fond de la fosse de récupération tardive St 25 avec trois des nombreux blocs de gneiss mis au jour dans son remplissage

Pour ce qui est du rituel en usage à Meyriez/Merlachfeld, il n'est guère plus aisé de l'appréhender quoique quelques indices nous permettent d'en percevoir certains aspects. La fosse centrale de l'édicule, par exemple, présente un remplissage très particulier qui mérite d'être souligné. En effet, le pied de fibule et les quatre monnaies impériales subsistaient tous en position horizontale au centre de la fosse qui renfermait déjà une couche de limon stérile de 25 cm d'épaisseur. En plan, ce matériel s'étalait sur 35 cm de diamètre au maximum tandis qu'en coupe, il s'étageait sur 20 cm de hauteur (fig. 30). Aucune différence de sédiment n'a pu être mise en évidence entre ces objets, dont les trois premiers s'échelonnent régulièrement tous les 8 cm, les deux derniers reposant à la même altitude, 4 cm plus haut. A partir de là, deux réflexions s'imposent:

- au vu de la position horizontale des objets et de leur étagement dans la fosse, cet ensemble ne peut être interprété comme un remblai;
- le matériel n'a pas pu être placé dans un contenant de nature périssable (sac ou coffret en matière organique par exemple), car les objets se seraient regroupés et auraient dû être retrouvés sur un même niveau stratigraphique[86].

Nous pouvons donc supposer que les monnaies et la demi-fibule ont été déposées ou jetées de façon ponctuelle, ce qui expliquerait leur étagement stratigraphique régulier et la présence constante de limon isolant chaque objet[87]. Quant à leur répartition très localisée dans la fosse, elle pourrait résulter d'une substructure tout ou partiellement ouver-

82 FORRER, 1948 pl. IX,4; il est à noter que sur cet exemplaire, il s'agit plutôt d'un X que d'une croix.

83 FORRER, 1948 p. 38.

84 DEYTS, S., Images des dieux de la Gaule, Paris, 1992 pp. 87, 94 et 100 et BEAL, J.-C., Le sanctuaire des Basaltes à Alba-la-Romaine (Ardèche) et ses offrandes in GOUDINEAU et al., 1994 pp. 161 - 168, plus particulièrement p. 163.

85 Le calcul du volume correspondant à ces blocs s'élève à 80 cm^3.

86 Signalons qu'aucune trace de contenant n'a pu être décelée durant la fouille minutieuse de la fosse.

87 Certains penseront peut-être que cette disposition particulière est le simple fait du hasard, ce qui, à notre avis n'est pas le cas.

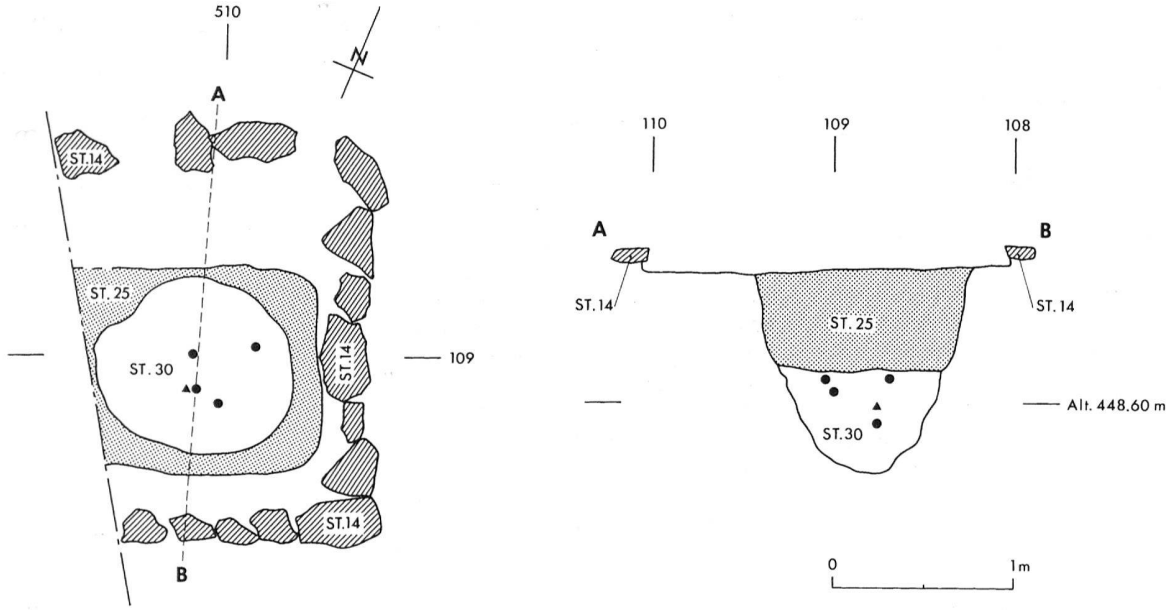

a b

Fig. 30 Bâtiment C, position des objets (ronds: monnaies; triangle: fibule) découverts dans la fosse St 30; a) en plan; b) en coupe (1:40)

te (tronc ? base de statue ou d'autel ?) dont l'emplacement est attesté ici par la fosse d'arrachage tardive.

En conséquence, par la disposition et le traitement particuliers des objets qu'elle contient, la fosse centrale revêt sans aucun doute un caractère rituel même si le mode d'enfouissement des objets nous échappe (dépôt ? jactatio ?)[88]. Par ailleurs, la fibule brisée relève assurément d'une pratique rituelle, qui n'est pas sans rappeler celle du bris d'armes en usage dans les sanctuaires gaulois[89] et qui est attestée à Avenches/En Chaplix notamment[90]. En est-il de même pour l'as coupé découvert au-dessus de la fibule ? A-t-il été délibérément sectionné à des fins religieuses, comme supposé au sanctuaire gaulois d'Argentomagus[91] ? Il est délicat de répondre à cette question, d'autant que ce genre de trouvaille se rencontre également en contexte funéraire mais aussi durant certaines périodes historiques, lorsque les circonstances - politiques ou économiques - ont nécessité de recourir à ce procédé, par manque de numéraire. Que dire alors de l'autre as, sur l'avers duquel ont été imprimés les poinçons ? S'agit-il là d'une résultante propre au contexte cultuel[92] ? Bien que nombre de questions demeurent pour l'instant sans réponse, nous proposons, à titre d'hypothèse de travail, d'interpréter cet ensemble comme une fosse à offrandes utilisée dans le cadre de cérémonies particulières, voire peut-être comme fosse de consécration. La hachette votive constitue, en revanche, une offrande typique parmi celles qui représentent, en miniature, les objets d'usa-ge quotidien[93]. Quant à l'abondance de bols et de cruches mise en évidence par l'étude du matériel, elle pourrait également être inhérente à certains rituels - libations par exemple[94] -, à moins que ces récipients ne doivent être assimilés au mobilier liturgique. Malheureusement, les comparaisons dans ce domaine sont pour l'instant peu nombreuses dans nos régions[95]. Enfin, la structure de combustion (St 12), bien que totalement dépourvue de matériel, est vraisemblablement liée à l'utilisation de la fosse extérieure au fanum (fosse St 33); si leur rôle exact demeure inconnu, ces aménagements ont manifestement fonctionné à l'intérieur même du temenos et semblent trahir l'existence de pratiques sacrificielles ou de rites particuliers.

Chronologie relative et datation

Si l'occupation du sanctuaire primitif se situe vraisemblablement à la charnière entre la période laténienne et l'époque gallo-romaine, l'absence de stratigraphie rend particulièrement complexe la datation de la phase correspondant à la transformation de ce sanctuaire en un fanum de type gallo-romain. En effet, cette datation repose non seulement sur l'ensemble du matériel mêlé à la couche de démolition mais surtout sur le mobilier compris dans la fosse centrale, commune aux deux phases.

88 Nous pourrions par exemple imaginer un rituel qui consisterait à jeter un premier objet, prononcer des incantations, recouvrir l'objet de terre, jeter un deuxième objet, prononcer de nouvelles incantations, recouvrir de terre le deuxième objet, etc.

89 BRUNAUX, J.-L., Les Gaulois. Sanctuaires et rites, Paris, 1986 pp. 126 - 128.

90 CASTELLA/FLUTSCH, 1990 p. 2 et fig. 5.

91 FISCHER B. et ROCHE, J.-L., Les monnaies gauloises du sanctuaire d'Argentomagus, in GOUDINEAU et al., 1994 pp. 194 - 198, plus particulièrement p. 197.

92 AUBIN, G. et MEISSONNIER, J., L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'ouest de la Gaule et de la Bourgogne, in GOUDINEAU et al., 1994 pp. 143 - 152, plus particulièrement p. 145.

93 FAUDUET, 1993b pp. 118 - 119 et FELLMANN, 1992 p. 277.

94 TUFFREAU-LIBRE, 1994 pp. 128 - 137, plus particulièrement p. 129.

95 La publication exhaustive du matériel mis au jour à Avenches/En Chaplix nous apportera assurément de précieux éléments de réponse.

L'ensemble du matériel archéologique est à placer, nous l'avons dit, entre l'époque flavienne et la fin du IIe siècle, avec toutefois quelques éléments datés de la première moitié du Ier siècle de notre ère. Or, la fosse centrale contient cinq objets parmi lesquels quatre forment un ensemble homogène antérieur au règne de Vespasien (nos cat. 27 - 30). Le cinquième en revanche, le dupondius de Trajan frappé entre 114 - 117 et recueilli en surface de son remplissage (no cat. 31), constitue un élément troublant car il est postérieur d'au moins 80 ans aux autres frappes découvertes dans la fosse. Certes, cette monnaie fournit un terminus post quem de 114 pour le comblement de la fosse, mais si nous considérons que cette date constitue également le terminus post quem pour la transformation du sanctuaire gaulois en un fanum, autrement dit pour la consécration du temple, il y a là un hiatus chronologique de presque un demi-siècle avec une grande partie du matériel archéologique mis au jour dans le niveau de démolition, voire d'un siècle avec les éléments les plus précoces. De plus, comment ne pas s'étonner si l'on admet que le sanctuaire primitif est transformé en un fanum sous Trajan au plus tôt, alors qu'à Avenches/En Chaplix, soit à moins de cinq kilomètres, on implante, déjà sous Tibère, un temple gallo-romain sur un sanctuaire gaulois[96] ? Dès lors, nous proposons d'interpréter la date de 114 non pas comme terminus post quem pour la consécration du fanum mais plutôt comme témoin d'un événement postérieur lié à son occupation. En conséquence, la fosse centrale ne renferme pas un seul, mais deux dépôts distincts, le premier constitué des trois monnaies augusto-tibériennes et de la demi-fibule, le second comprenant uniquement la monnaie trajane. Dans ce cas, le premier ensemble constituerait bien un dépôt associé au rituel de consécration du fanum, dépôt dont la mise en place ne peut être antérieure à la monnaie la plus tardive, frappée entre 34 et 37 après J.-C. Force est de constater que cette datation concorde alors parfaitement avec l'ensemble du matériel recueilli dans la démolition du fanum, notamment avec les deux seules monnaies découvertes en dehors de la fosse, à savoir l'as de Tibère et le denier de Titus (nos cat. 79 - 80). Quant au dupondius de Trajan, il pourrait être lié à un événement suffisamment important pour justifier son dépôt dans la fosse de consécration du fanum, peut-être un acte religieux tel la mise en place d'une nouvelle divinité. Rappelons toutefois que la partie supérieure de la fosse n'est pas conservée et qu'elle a donc très bien pu renfermer, à l'origine, d'autres objets associés à cette monnaie.

96 A titre d'indication, nous signalerons que le sanctuaire de Riaz/Tronche-Bélon a été reconstruit au milieu du Ier siècle de notre ère, celui de Lousonna/Vidy au Ier siècle.

Au terme de ces réflexions, nous proposons donc de restituer le schéma chronologique sous la forme du tableau suivant:

phases	structures	interprétation	datation
phase 1	édicule en bois et fosse centrale, palissade (?) et fossé (foyer et fosse ?)	création d'un sanctuaire de type gaulois (installation d'un mégalithe dans la fosse centrale ?)	fin Ier siècle av. J.-C. - début Ier siècle apr. J.-C.
phase 2	édicule, galeries sur poteaux en bois, porche ou auvent, foyer et fosse	transformation du sanctuaire primitif en un fanum de type gallo-romain, enlèvement du mégalithe et consécration du fanum par la dépôt dans la fosse de trois monnaies et d'une demi-fibule (réutilisation du mégalithe comme autel ou base de statue ?)	terminus post quem 34
		dépôt d'une nouvelle monnaie (consécration du fanum à une autre divinité ?)	terminus post quem 114
phase 3	cella et galeries maçonnées, empierrement (marquage de la fosse ?)	reconstruction du temple, aménagement, voire mise en valeur du centre de la cella par un entourage de pierres de gneiss	terminus post quem 180/200
post phase 3	fosse de récupération rectangulaire au coeur de la cella	démontage de la structure centrale (débitage du mégalithe ?)	post abandon du temple

Conclusions générales

Si la fréquentation du littoral moratois n'était connue, à Meyriez, que par quelques brèves découvertes anciennes, les fouilles de sauvetage au lieu-dit Merlachfeld apportent aujourd'hui de précieuses informations sur les différentes occupations de son sol.

A l'âge du Bronze, des structures probablement liées à un habitat axé NE/SW sont implantées en bordure d'une dépression, à l'arrière de la terrasse qui domine le lac. Cette orientation correspond à celle des vents dominants et a pu être mise en évidence pour la majorité des habitats protohistoriques étudiés dans l'arrière-pays de Morat[97]. Au Premier âge du Fer, le site paraît laissé à l'abandon; ce constat négatif ne saurait surprendre car aucun habitat hallstattien n'a été clairement reconnu dans la région, les populations ayant, semble-t-il, quitté le littoral pour s'établir en retrait par rapport au lac[98]. A La Tène finale, une fréquentation, voire une réoccupation de la terrasse est attestée par plusieurs tessons de céramique indigène recueillis lors des fouilles; c'est peut-être à cette période que se trouvent les origines du lieu de culte dont il est largement question dans cette étude. Quoi qu'il en soit, vers la fin du Ier siècle avant notre ère, un sanctuaire de tradition celtique, délimité par un fossé et une palissade (?) interne est érigé au sud de la zone de Merlachfeld. Un édicule en bois est élevé au coeur de l'aire sacrée et abrite une fosse dans laquelle est peut-être installé un mégalithe. Probablement vers le milieu du Ier siècle après J.-C., l'édicule primitif est flanqué de galeries, ce qui donne naissance à un premier fanum en bois, transformation architecturale qui illustre de très belle manière la transition entre un sanctuaire de type gaulois et un fanum de tradition gallo-romaine. C'est vraisemblablement durant cette période qu'ont été implantés un petit édicule (chapelle ? oratoire ?) et un second bâtiment (temple B ?). Vers 180/200, le fanum est reconstruit selon un gabarit nettement plus imposant tandis qu'au nord du site se dresse un édifice particulièrement bien exposé (bâtiment A), dont la fonction reste encore très obscure (bâtiment d'habitation ? établissement lié à la fréquentation du sanctuaire ?).

La présence d'un complexe religieux à Meyriez a donc indubitablement marqué le paysage au regard des voyageurs de commerce et des pèlerins de passage. Toutefois, le contexte dans lequel s'inscrit ce sanctuaire n'est pas aisé à appréhender car, on l'a dit, la vision générale du site est trop incomplète pour nous permettre d'en préciser la nature exacte. S'agit-il d'un fanum privé, d'un sanctuaire établi aux abords d'un vicus ou d'une mansio, d'un temple lié à une corporation de commerçants ou encore d'un centre cultuel ? Faute d'indices probants et en l'absence d'autres vestiges romains sur la commune, nous ne pouvons que tenter de formuler quelques éléments de réponse.

L'hypothèse d'un fanum rattaché à un, voire à plusieurs établissements ruraux est séduisante, d'autant que les traces d'occupation gallo-romaine sont abondantes dans la région[99]. Par ailleurs, en Suisse, les exemples d'édifices religieux établis à l'intérieur ou à proximité de villae rusticae ne manquent pas: Dietikon ZH, Viques JU, Yvonand/Mordagne VD, et plus près d'ici, la villa du Russalet jouxtant Avenches/En Chaplix[100]. Dans ce cas, le tronçon de route provenant de Greng et se dirigeant vers Meyriez pourrait être interprété comme l'axe desservant le domaine. Cependant, le plan d'ensemble dégagé ne nous permet pas d'appuyer cette hypothèse.

L'idée d'un temple dépendant d'un vicus serait également envisageable mais conduirait d'emblée à nous interroger sur la nécessité d'implanter une agglomération secondaire à la périphérie même de la capitale des Helvètes, de surcroît à 500 mètres de l'axe principal Aventicum-Petinesca. De plus, la voie qui desservirait ce vicus via Greng n'aurait guère de sens puisqu'elle doublerait la route principale, toutes deux ne pouvant qu'emprunter le couloir naturel situé deux kilomètres plus à l'est, entre l'Aderahubel[101] et l'extrémité du lac de Morat. Ce constat, certes rapide, qu'aucune preuve archéologique ou historique ne peut conforter ou infirmer, s'appliquerait également dans le cadre d'un relais routier, que la proximité d'Avenches ne justifierait pas davantage.

L'hypothèse d'un temple lié à une corporation de commerçants, voire de bateliers, pourrait aussi être supposée, si l'on tient compte du trafic et des échanges fluviaux intenses qui s'effectuaient entre les laces de Bienne, de Morat et de Neuchâtel via la Broye où plusieurs ports antiques sont attestés[102].

Enfin, dans l'optique d'un centre cultuel, la situation dominante du site sur le lac correspondrait à un critère de choix tel qu'on le voit notamment dans les centres cultuels bernois de Thun/Allmendingen, de Muri, de Bern/Enge, de Petinesca et de l'Ile Saint-Pierre. En outre, l'ancienneté du lieu, révélée par

97 ANDERSON, T.J. et al., Occupation de la région de Morat (Suisse) à l'âge du Bronze et à l'âge du Fer, in ROULIERE-LAMBERT, M.-J. (dir.), Un monde villageois. Habitat & milieu naturel en Europe de 2000 à 500 av. J.-C., Lons-le-Saunier, 1990 pp. 169 - 176, plus particulièrement p. 176.

98 BOISAUBERT et al., 1992 p. 47 et fig. 9. Signalons que les fouilles effectuées sur le tracé de l'autoroute A1 dans la Broye ont livré de nombreux vestiges de l'époque de Hallstatt, qui plus est en contexte d'habitat; on entrevoit donc un déplacement des populations vers la plaine de la Broye et les études futures permettront certainement de compléter largement nos connaissances de l'habitat hallstattien dans notre région.

99 BOISAUBERT et al., 1992 pp. 48 - 50 et fig. 19.

100 Pour les plans des villas, voir FELLMANN, 1992 pp. 142 et 149 - 154.

101 CN 1165, 576 830 / 198 060; voir supra fig. 6.

102 SCHWAB, H., Le passé du Seeland sous un jour nouveau. Découvertes et fouilles archéologiques aux cours de la 2e correction des eaux du Jura, Fribourg, 1973 pp. 75 - 81; ASSPA 74, 1991 pp. 254 - 255.

les occupations antérieures, rappelle celle des sites de Lousonna/Vidy et de Saint-Gervais qui sont également caractérisés par la présence de plusieurs mégalithes (menhirs); cependant, si la terrasse a manifestement été occupée au cours de La Tène finale, période marquée par l'important oppidum celtique établi face au site sur le Mont-Vully, aucun élément ne témoigne de pratiques religieuses antérieures à cette période et par là, de la pérennité d'un lieu de culte à Meyriez. Quant à l'embranchement secondaire observé à Greng, il serait, dans ce contexte, justifié par l'importance même du lieu; une interprétation du bâtiment A comme édifice réservé aux pèlerins, voire, supposition faite pour Petinesca/Gumpoden, comme habitation des prêtres ou maison du gardien[103] pourrait être alors retenue.

D'un point de vue historique, l'édifice cultuel de Merlachfeld résulte sans conteste d'un plan d'origine indigène dont la création ne semble guère postérieure à celle du sanctuaire funéraire gallo-romain d'En Chaplix. Il en va probablement de même pour la construction du fanum en bois qui intervient vers le milieu du Ier siècle, soit peu après l'érection du second monument funéraire d'En Chaplix. Quant à l'abondance de matériel flavien et post flavien mise en évidence par l'étude du matériel, elle pourrait être corollaire de l'accession d'Avenches au statut de colonie. En effet, le nouveau rang d'Aventicum, désormais centre urbain de première importance, a certainement drainé bon nombre de personnes qui se sont établies dans la région. Il n'est donc pas impossible que cet afflux se soit fait ressentir dans la campagne avenchoise et notamment à Meyriez. Reste que l'étude statistique du mobilier céramique[104] montre indéniablement un attachement aux traditions indigènes - importance accordée à la céramique de production locale (pâte sombre et revêtement argileux) face aux importations de terre sigillée, par exemple - et se démarque sensiblement des statistiques portant sur les quartiers nord-est d'Avenches (horizons 3/3a et 3b), dont la datation (80 - 200)[105] reste cependant très proche de celle obtenue sur le matériel de Meyriez[106]. Serait-ce là le reflet d'une réaction de la population locale, soucieuse d'affirmer son identité face au processus de romanisation dicté par Rome ? Quoi qu'il en soit, la reconstruction du fanum intervient vers la fin du IIe siècle. Ces travaux, auxquels s'ajoute l'implantation d'un bâtiment au nord de la parcelle (bâtiment A), parlent vraisemblablement en faveur d'un accroissement du nombre des fidèles sur le site et témoignent peut-être de la tendance à la monumentalisation propre à l'Empire des Sévères.

Perspectives de recherche

Vingt ans après la découverte du temple de Riaz/Tronche-Bélon, un second sanctuaire d'origine indigène s'inscrit donc sur la carte archéologique du canton de Fribourg. Le site de Meyriez/Merlachfeld constitue désormais un jalon indispensable pour la connaissance des lieux de culte antiques non seulement dans le canton mais également en Suisse puisque rares sont les temples gallo-romains de notre pays qui ont livré des plans de phases anciennes suffisamment complets pour saisir leur évolution durant l'Antiquité. Des travaux par district, plus systématiques (prospection aérienne et géoélectrique, ramassage de matériel en surface des labours, étude toponymique) complétés par des sondages mécaniques de vérification permettraient sans doute de recenser d'autres édifices cultuels dans nos régions. Néanmoins, pour l'heure, le bilan de nos investigations offre un bel exemple de comparaison et ouvre de nouvelles perspectives de recherche pour les fouilles à venir. D'autres réflexions dépassent largement les limites de nos frontières cantonales et pourraient aboutir, au terme d'une collaboration entre services archéologiques vaudois et fribourgeois, non seulement à mieux saisir les choix d'implantation et le développement de l'architecture religieuse gallo-romaine d'Avenches et de sa région, mais aussi à enrichir nos connaissances quant à la diversité des pratiques rituelles et des cultes rendus tant à l'intérieur du tissu urbain qu'à travers le paysage rural de l'ancienne cité des Helvètes[107].

103 FELLMANN, 1992 fig. 231,1.

104 Voir fig. 10 et 21.

105 MEYLAN KRAUSE, M.-F., La céramique in BLANC, P. et al., Recherches sur les quartiers nord-est d'Aventicum. Fouilles 1991 - 1995, BPA 37, 1995 pp. 37 - 79, particulièrement p. 39.

106 La comparaison de mobilier céramique provenant d'un contexte cultuel avec celui d'un habitat ne saurait étonner car, d'un point de vue purement typologique, les quelques études sur ce sujet ne laissent apparaître aucune différence notoire; cf. TUFFREAU-LIBRE, 1994 p. 129.

107 Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à M. J. Morel qui a accepté de relire avec rigueur et critique cet article, ce qui nous a permis, par le biais de discussions communes, de profiter de ses connaissances dans le domaine des temples gallo-romains.

Les trouvailles monétaires de Meyriez/Merlachfeld

Anne-Francine Auberson

Fosse

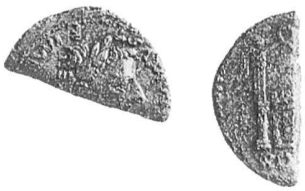

28 **Auguste pour Tibère, frappe de l'autel de Lyon (2e série)**

Lyon, as, 8 - 14
A/ [TI CAESAR] AVGVST - F IMP[ERAT V, VI ou VII]
Tête de Tibère laurée à droite
R/ // RO[M ET AVG]
Autel de Lyon
RIC I², 238a ou 245 pp. 57 - 58.
SACF Inv. n° 7304: AE; 3,778 g; 24,3 mm; 90°; U 2 / C 2.
(N° fouille: 96/4);
Remarque: as coupé

29 **Tibère pour Auguste**

Rome, as, c. 22/23 - (?) 30
A/ [DIV]VS AVGVSTVS PATER
Tête d'Auguste radiée à gauche
R/ S = C // PROVIDENT
Enclos d'un autel avec double porte à panneaux
RIC I², 81 p. 99.
SACF Inv. n° 7306: AE; 9,618 g; 28,6/27,9 mm; 180°; U3 / C 2.
(N° fouille: 96/7);
Remarque: poinçons

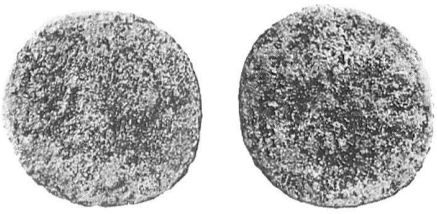

30 **Tibère pour Auguste**

Rome, as, 34 - 37
A/ [DI]VVS [AVGVSTVS P]ATER
Tête d'Auguste radiée à gauche
R/ S = C
Foudre ailé
RIC I², 83 p. 99.
SACF Inv. n° 7305: AE; 10,397 g; 29,6/27,4 mm; 250°; U 4 / C 3.
(N° fouille: 96/6)

31 **Trajan**

Rome, dupondius, 114 - 117 ?
A/ [IMP CAES NER TRAIANO OPTIMO AVG GER DAC PARTHICO PM TRP COS VI PP]
Buste radié à droite
R/ [SENATVS POPVLVSQVE ROMANVS // SC]
Trajan debout de face, tête tournée à gauche, entre deux trophées
RIC II, 676 p. 292 !
SACF Inv. n° 7308: AE; 11,497 g; 27,2 /25,7 mm; 180°; U4 / C3.
(N° fouille: 96/35)

Couche de démolition

79 **Tibère**

Rome, as, 22 - 23
A/ [TI CAESAR D]IVI AVG F AVGV[ST IMP VIII]
Tête nue à gauche
R/ [PONTIF MAXIM TRIBVN POTEST XXIIII]
S C au centre dans le champ
RIC I², 44 p. 97.
SACF Inv. n° 7307: AE; 8,658 g; 28,3/27,5 mm; 360°; U 4 / C 2.
(N° fouille: 96/8)

80 **Titus**

Rome, denier, 80
A/ IMP TITVS CAES VESPASIAN AVG PM
Tête laurée à droite
R/ TRP IX IMP XV - COS VIII PP
Trône à dossier arrondi sur lequel il y a des épis
RIC II, 24 p. 119.
SACF Inv. n° 7303: AR; 3,175 g; 17,5/17 mm; 170°; U 1/ C 1.
(N° fouille: 96/1)

Les restes osseux d'animaux retrouvés sur le site gallo-romain de Meyriez/Merlachfeld

Claude Olive

(Collaboratrice scientifique au Département d'Archéozoologie du Muséum d'Histoire naturelle, Genève)

Trois bâtiments du site (bâtiments A, B et C) ont livré un lot de 175 fragments osseux d'animaux.

La faune du bâtiment B provient de la couche de démolition (IIe - IIIe siècle apr. J.-C.). Quant au matériel faunique du bâtiment C, il provient de la deuxième phase d'occupation (70 - 180/200).

Nous indiquons sur le tableau 1 le nombre de restes retrouvés dans les diverses structures définies par les archéologues, à l'intérieur des constructions.

Le nombre de vestiges, dans chacune des structures, est très limité et n'a permis de relever aucune particularité dans l'un ou l'autre des échantillons; nous avons donc décidé de les réunir au niveau de chacun des bâtiments, afin de ne pas alourdir inutilement l'analyse (Tab. 2).

La faune est essentiellement à caractère domestique.

Tableau 1
Le nombre des restes osseux retrouvés dans les divers structures

Bâtiment A									
Struct.	L 1	L 3	M 3	M 4	F 1	F 2			
Nbr.	8	2	1	1	4	10			
Bâtiment B									
Sect.	NE/déc. 1	NE/déc. 1 (ext. M 7)	NE/déc. 2 (ext. M 7)	NE/déc. 2 (ext. M 8)	NW/déc. 1				
Nbr.	42	12	18	6	2				
Bâtiment C									
Struct./Sect.	Ext. E (St 33)	Ext. N (Tém.)	Déc. 1 (IDW)	(IDN)	(EDN)	Déc. 2 (IDE)	(Tém.)	Déc. 4/5 (St 25)	Mur N
Nbr.	7	35	11	3	6	3	1	2	1

Tableau 2
Répartition des restes osseux dans les différents bâtiments

	Bât. A		Bât. B		Bât. C	
	Nbr.	Poids (g)	Nbr.	Poids (g)	Nbr.	Poids (g)
Boeuf	6	61	56	684	34	534
Equidés	1	23	-	-	1	36
Porc	6	32	4	33	5	42
Mouton/chèvre	4	11	3	30	7	20
Grands mammif.	4	22	17	61	22	86
Mammif. moyens	5	7	-	-	-	-
Total	26	156	80	808	69	718

Présentation des espèces

Le boeuf (Bos taurus)

Cette espèce est majoritairement représentée par le nombre de restes dans les bâtiments B et C et dans l'ensemble des trois constructions par le poids de ces restes (Tab. 3).

Tableau 3
Distribution anatomique des restes de bovins dans les trois bâtiments

	Crâne/ Mandibule	Vertèbres/ Côtes	Scapula/ Humerus	Radius/ Ulna	Bassin	Fémur/ Tibia	Extrémités des pattes
Bât. A	3	-	1	-	-	1	1
Bât. B	25	7	3	6	-	5	10
Bât. C	13	3	1	3	1	4	9

La forte proportion des os crâniens et de la mandibule est due à la présence de nombreuses dents et à la fragmentation in situ des crânes. Le crâne étant constitué d'une multitude d'os assemblés, sa fragmentation est en général plus importante que celle des os post-crâniens.

Dans le bâtiment A, les restes osseux sont très peu significatifs: un fragment de crâne, deux dents, deux lames osseuses appartenant respectivement au bord caudal d'une scapula et à une diaphyse de tibia, un fragment d'os de la patte postérieure (tarse) rongé.

Dans chacun des deux bâtiments, les restes crâniens proviennent d'un crâne, d'un maxillaire, d'une mandibule appartenant, probablement dans les deux cas, à un individu.

Les os du squelette post-crânien appartiennent aussi bien aux membres antérieurs (scapula, humérus, radius-ulna) qu'aux membres inférieurs (bassin, fémur, tibia). Les os des extrémités des pattes antérieures et postérieures (carpe, tarse, métapodes et phalanges) ont également été retrouvés. En fait, et bien que cela soit de façon discrète, pratiquement tous les os du squelette sont représentés. Il n'est cependant pas possible de déterminer si ces os appartiennent à un ou plusieurs individus.

L'âge d'abattage des animaux se fait après 24 mois dans tous les cas. Dans le bâtiment A, un sujet a dépassé 6 ans, d'après l'usure dentaire. Dans le bâtiment B, un sujet a été abattu avant 4 ans. Dans le bâtiment C, l'épiphysation de la partie distale des métapodes indique un âge de plus de 30 mois.

Les os longs et les ceintures scapulaire et pelvienne ont été dans leur ensemble découpés. Certaines phalanges portent des stries, marques dues probablement au prélèvement de la peau.

Ces restes représentent des déchets culinaires: les diaphyses sont tranchées et/ou fendues ce qui correspond au partage des quartiers en morceaux à cuire; des stries sur le corps des diaphyses et sur les côtes indiquent le prélèvement de la chair.

Les suidés et les caprinés

Le nombre de restes attribués à ces deux groupes (Tab. 4) est sensiblement identique dans les différents complexes, tandis que la distribution anatomique indique une plus forte représentation des restes crâniens chez les caprinés, quel que soit le complexe.

Les restes de suidés semblent appartenir à la seule espèce domestique: le porc (Sus domesticus). Ce sont essentiellement, comme le montre le tableau 4, des os du squelette post-crânien; parmi les restes crâniens trouvés dans le bâtiment C, deux canines permanentes ont été attribuées à deux mâles.

L'abattage a été pratiqué après douze mois, sans plus de précision pour les individus dont les restes ont été retrouvés dans les bâtiments A et C, après 24 mois pour le sujet du bâtiment B.

Parmi les vestiges appartenant aux caprinés, on note la présence d'un mouton (Ovis aries) dans chacun des bâtiments A et C et d'une chèvre (Capra hircus) dans le bâtiment B.

Les animaux sont mis à mort après 24 mois dans les bâtiments B et C, au-delà de 30 mois pour la chèvre, tandis que dans le bâtiment A le mouton a été abattu entre 6 et 12 mois.

Les os longs fragmentés portent des traces identiques à celles que nous avons remarquées sur les os de bovins.

Les équidés

Deux éléments ont été identifiés: un fragment de troisième molaire inférieure dans le bâtiment A et une molaire supérieure dans le bâtiment B; ces restes appartiennent à des individus de plus de 3 ans. Il est évidemment difficile de donner une explication rationnelle à la présence de ces restes dans ces bâtiments.

Les fragments non spécifiquement attribués sont essentiellement des lames d'os longs auxquelles s'ajoutent quelques restes de côtes et de vertèbres: c'est le résultat de la préparation des morceaux pour la consommation. Parmi les éléments osseux réunis dans le groupe des grands mammifères, il est possible, étant donné leur forte représentation, que l'on puisse les attribuer aux bovins. Les vestiges réunis dans le groupe des mammifères de taille moyenne appartiennent soit aux suidés soit aux caprinés.

Les restes osseux et leur signification (Tab. 5)

Nous pouvons rapprocher les résultats de cette analyse à ceux obtenus sur deux sites dont la fonction est comparable à celle de Meyriez. D'une part, l'étude faite sur les vestiges osseux retrouvés à l'intérieur du temple indigène du quartier occidental de Lousonna/Vidy sur les rives du lac Léman (OLIVE Cl., 1989), d'autre part, une première interprétation pratiquée à partir d'un échantillon de la faune prélevée sur l'emplacement des deux sanctuaires reconnus sur l'aire cultuelle d'Avenches/En Cha-

Tableau 4
Distribution anatomique des porcs et des caprinés

	Porcs		Caprinés	
	os crâniens	os post-crâniens	os crâniens	os post-crâniens
Bât. A	1	5	3	1
Bât. B	1	3	2	1
Bât. C	3	2	5	1

plix (OLIVE Cl., 1990; la publication sur l'ensemble du site est en cours).

Ces études montrent une nette prépondérance des espèces du cheptel, plus de 99% dans chacun des cas.

Les bovins, particulièrement bien représentés à Meyriez, tiennent également la première place sur les deux autres sites.

Le fait de retrouver des restes de type culinaire à l'intérieur d'une aire cultuelle n'est pas inattendu puisque sur une grande partie des ossements provenant du temple de Lousonna ainsi que sur les restes prélevés dans les sanctuaires d'Avenches, nous avons noté des traces de découpe et de prélèvement de la chair qui suggèrent une consommation de viande identique à celle observée à Meyriez.

Il est possible que ces vestiges représentent les restes de repas pris en commun lors de pratiques religieuses, la consommation de la chair animale pouvant être considérée comme la phase ultime du sacrifice, faisant le lien entre les hommes et les dieux.

Tableau 5

Représentation des restes osseux attribués aux espèces domestiques sur les sites de Meyriez, de Lousonna/Vidy et d'Avenches/En Chaplix (en %)

	Meyriez		Lousonna/Vidy (temple)		Avenches/En Chaplix
	Bât. B	Bât. C	Ier s.	IIe s.	(ensemble sanctuaires)
Boeuf	80	72	45	34	38
Porc	6	11	39	30	32
Caprinés	5	15	14	31	8
Equidés	-	2	2	5	22

Pour ce qui est de la représentation des espèces, l'échantillon prélevé sur l'ensemble des bâtiments, quoique de taille modeste, propose une tendance à un moment donné dans un lieu particulier; il serait par ailleurs fort intéressant de connaître le type de consommation carnée pratiqué par les anciens habitants de Meyriez dans leur vie quotidienne.

Résumé

Le site de Meyriez/Merlachfeld surplombe le lac à la sortie occidentale de la ville de Morat et s'étend en bordure d'une terrasse d'origine morainique qui forme, à l'arrière, une dépression axée NE/SW.

En janvier 1996, des travaux préalables à la construction d'un quartier de villas ont permis de mettre en évidence une partie des murs constituant la façade méridionale d'un bâtiment d'époque romaine (bâtiment A). Entre mars et avril, la parcelle a fait l'objet de sondages systématiques qui ont révélé l'existence de deux niveaux d'occupation distincts:

- un horizon ancien caractérisé essentiellement par des fosses, une structure de combustion et un trou de poteau associés à un mobilier céramique datable de l'âge du Bronze;
- un niveau gallo-romain attesté par quelques structures de surface (foyers, trous de poteau), un second bâtiment (bâtiment B), un temple à galeries périphériques (bâtiment C) et un édicule en pierre (construction D).

Suite à ces découvertes préliminaires, une fouille de sauvetage s'est déroulée d'avril à début juillet 1996. Bien qu'elle n'ait pas porté sur le niveau protohistorique, pas directement menacé par les travaux de construction, elle a permis de documenter de façon exhaustive les trois bâtiments gallo-romains et d'acquérir ainsi de nouvelles connaissances sur les différentes occupations du sol de la commune de Meyriez qui n'était jusqu'ici connu que par quelques trouvailles anciennes.

Pour la période romaine, outre le bâtiment situé au nord de la parcelle (bâtiment A), trois constructions ont été fouillées. La première (bâtiment B), visiblement détruite de moitié, est constituée de trois murs qui nous permettent de restituer par symétrie un bâtiment rectangulaire de 10 m x 7 m environ ne comportant aucune partition interne, ce qui rend difficile son interprétation. Le matériel associé à ce bâtiment situe son occupation entre 50 et 250 ap-rès J.-C. La deuxième construction est, elle, particulièrement intéressante puisqu'il s'agit d'un temple de tradition indigène, le second découvert dans le canton de Fribourg, après celui de Riaz/Tronche-Bélon en Gruyère. Ce fanum présente trois phases de construction:

- la première se présente sous la forme d'un édicule en bois renfermant une fosse centrale dans laquelle ont été découvertes quatre monnaies impériales et une demi-fibule; le tout était entouré d'un petit fossé (palissade ?) puis d'un enclos délimitant l'aire sacrée;
- la deuxième voit la transformation de cet édicule en un fanum de type gallo-romain par l'adjonction de galeries périphériques et d'un auvent ou d'un porche;
- la troisième phase enfin consiste en la reconstruction du temple, dont les dimensions sont beaucoup plus importantes qu'auparavant (env. 17 m x 13 m contre 9 m x 9 m pour la phase 2).

D'un point de vue chronologique, nous pouvons situer la construction de la première phase à la charnière entre le Ier siècle avant J.-C. et le Ier siècle de notre ère, sa transformation, à l'époque flavienne et sa reconstruction, aux environs de 180/200. Cette dernière datation, essentiellement basée sur le matériel archéologique, est à prendre avec prudence car les vestiges reposaient directement sous l'humus, nous privant de toute stratigraphie.

La fouille du fanum n'a livré ni ex-voto ni dédicace ni élément statuaire ni attribut nous permettant d'identifier la divinité vénérée dans le sanctuaire. En fait, l'unique élément probant que nous possédons pourrait être une croix visible sur une hachette votive, seul vestige typiquement rituel que nous ayons découvert sur le site. Ce motif en croix est interprété par d'aucuns comme une ancienne représentation de l'éclair associé au tonnerre, donc un symbole du foudre attribué à Jupiter, voire comme une caractéristique propre au «dieu au maillet». Quant à la fosse centrale, de par sa position et les objets qu'elle renferme, elle revêt une importance toute particulière et est assurément en relation directe avec le rite de consécration du temple. Notons encore qu'une fosse de rejet ainsi qu'un foyer découverts au sein du temenos pourraient eux aussi revêtir un caractère rituel.

Enfin, non loin du fanum, une petite construction (bâtiment D) de 2,70 m x 2,10 m peut, vu sa proximité avec le temple, être interprétée comme les restes d'une chapelle ou d'un oratoire.

Le contexte dans lequel s'inscrit ce sanctuaire n'est pas aisé à appréhender car les bâtiments ont été fouillés de façon ponctuelle, au gré des projets de construction; par conséquent, notre vision générale du site est trop incomplète pour nous permettre d'en préciser la nature exacte. S'agit-il d'un fanum privé, d'un sanctuaire établi aux abords d'un vicus ou d'une mansio, d'un temple lié à une corporation de commerçants ou encore d'un centre cultuel ? Faute d'indices probants et en l'absence d'autres vestiges romains sur la commune, nous

avons tenté de formuler quelques hypothèses qui sont développées dans cet article.

En annexe, deux contributions de Mmes Anne-Francine Auberson et Claude Olive concernent respectivement les monnaies et la faune découvertes à Meyriez.

D.B.

Zusammenfassung

Am westlichen Rand der Stadt Murten gelegen, erstreckt sich das Merlachfeld auf einer Terrasse über dem Murtensee, die von Nordosten gegen Südwesten leicht abfällt.

Im Januar 1996 sind bei den Erschliessungsarbeiten für ein neues Wohnquartier Mauerreste der Südseite eines römischen Gebäudes (Gebäude A) freigelegt worden. Anschliessend sind über die ganze Fläche der zukünftigen Einfamilienhaus-Siedlung systematisch Sondierschnitte gegraben worden. Dabei liessen sich zwei Besiedlungsschichten unterscheiden:

- eine ältere Schicht, die bronzezeitliche Keramik führte, mit Gruben, einer Feuerstelle und einem Pfostenloch;
- eine römerzeitliche Schicht, zu der neben oberflächlichen Resten (Feuerstellen, Pfostenlöcher) ein weiteres Gebäude (B), ein Umgangstempel (C) und ein kleines Bauwerk (D) gehören.

Auf diese Beobachtungen folgte von April bis Anfangs Juli 1996 eine Rettungsgrabung. Die vorderhand von den Bauarbeiten nicht bedrohte bronzezeitliche Schicht wurde nicht weiter verfolgt. Hingegen sind die drei römischen Gebäude (B, C und D) ausführlich dokumentiert worden, die für Merlach wie für die weitere Umgebung bedeutend sind.

Das erste im Bereich der Zufahrtsstrasse am Nordrand des Merlachfeldes entdeckte römische Gebäude A wurde lediglich angeschnitten. Die Deutung geht nicht über Vermutungen hinaus. Vom zunächst liegenden Gebäude B war bloss noch die Hälfte der Grundmauern erhalten. Aus den drei vorhandenen Mauerresten lässt sich ein rechteckiges Gebäude von 7 m x 10 m ohne innere Unterteilung erschliessen. Die Deutung wird damit nicht einfacher. Das aufgelesene Fundgut stammt aus der Zeit zwischen 50 und 250 n.Chr.

Als ein Tempel in einheimischer Tradition verdient das zweite ergrabene Gebäude C ganz besondere Aufmerksamkeit. Nach dem Heiligtum des Mars Caturix von Riaz im Greyerzerland ist es der zweite im Kanton Freiburg entdeckte Tempel.

Drei verschiedene Bauzustände sind zu beobachten:

- Erstes Heiligtum ist ein hölzernes Gebäude mit einer Grube in der Mitte, worin vier kaiserzeitliche Münzen und eine halbe Fibel gefunden wurden.
- Dann folgt der Umbau und die Erweiterung zu einem gallo-römischen Umgangstempel mit einem Vordach auf der Nordseite.
- Im dritten und letzten Zustand erreicht der Tempel weit bedeutendere Ausmasse als vorher, nämlich 17 m x 13 m gegenüber 9 m x 9 m in der zweiten Phase.

Das erste Gebäude dürfte in den Jahren um Christi Geburt entstanden sein; sein Ausbau erfolgte zur Zeit der flavischen Kaiser (69 - 96 n. Chr.) und der Neubau um 180/200 n. Chr. Diese Datierung äussern wir mit Vorsicht; sie stützt sich auf das Fundgut. Alle Befunde lagen direkt unter dem Humus und es bestand keine eigentliche Schichtung (Stratigraphie).

Welche Gottheit wurde hier verehrt ? Leider fand sich gar kein Hinweis, keine Weiheinschrift, kein Ex-voto, keine Statue und kein Attribut (Merkmal, Kennzeichen). Einziger Anhaltspunkt könnte ein kleines Kreuz auf einem Votiv-Beilchen sein, dem einzigen typisch religiösen Gegenstand, den wir gefunden haben. Dieses Kreuzmotiv wird von manchen Forschern als frühe Darstellung des Blitzes erklärt, und damit als Symbol des Blitz und Donner werfenden Jupiter. Die Grube in der Mitte ist durch ihre Lage und die darin enthaltenen Gegen-stände besonders ausgezeichnet. Sie steht gewiss in enger Beziehung zum Weiheritus des Tempels. Eine Grube mit Geschirrscherben und eine Feuerstelle innerhalb des geheiligten Bezirks könnten ebenfalls mit dem Kult zusammenhängen.

Schliesslich ist das das kleine Gebäude D von 2,70 m x 2,10 m Grundmass unweit des Tempels als eine Art Kapelle zu deuten.

In welchen Zusammenhang gehört der Tempel ? Ist es ein privates Heiligtum; ein Tempel am Rande eines vicus oder einer mansio; das Heiligtum einer Handelsgesellschaft oder Zunft; ein Wallfahrtsort ? Da eindeutige Hinweise fehlen und anderswo auf Gemeindeboden keine römischen Funde bekannt sind, lassen wir es bei einigen Vermutungen bewenden.

Die Beiträge von Anne-Francine Auberson und Claude Olive gelten den in Merlach entdeckten Münzen und den Tierknochen.

Übersetzung: F.G.

Fiche signalétique des structures protohistoriques

	Situation	Nature	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Remplissage	Fond	Parois	Matériel	Datation
St 1	tranchée d'édilité	fosse de rejet	-	-	80 cm	15 cm	limon gris, quartzites éclatés, charbons de bois	plat	obliques	un tesson	âge du Bronze
St 3	sondage 14	fosse de rejet	-	-	70 cm	30 cm	limon sableux, galets éclatés	plat	verticales	-	Bronze moyen?
St 4	sondage 13	fosse de rejet	130 cm	100 cm	-	30 cm	limon sableux gris, cendres, galets éclatés	plat	verticales (N, S et W) et oblique (E)	un tesson	Bronze moyen?
St 7	sondage 56	foyer	-	-	80 cm	35 cm	limon charbonneux gris, galets entiers et fragmentés, cendres, nodules d'argile rubéfiée	plat	obliques	-	âge du Bronze
St 35	sondage 60	trou de poteau	-	-	30 cm	25 cm	limon gris	plat	?	-	âge du Bronze

Fiche signalétique des structures de surface gallo-romaines

	Situation	Nature	Diam.	Prof.	Remplissage	Fond	Parois	Matériel
St 2	sondage 12	trou de poteau	40 cm	15 cm	limon sableux gris-noir à particules de terre cuite, de charbon de bois et de mortier	plat	obliques	micro-fragments de tuiles/briques, PCL,os
St 5	sondage 38	foyer	110 cm	30 cm	limon sableux charbonneux à nodules d'argile rubéfiée et de mortier, galets rubéfiés et éclatés	plat	obliques	TS
St 6	sondage 43	trou de poteau	50 cm	30 cm	limon gris à particules de terre cuite et de mortier	plat, surcreusé à l'est	-	-

Fiche signalétique des structures du bâtiment A

	Nature	Long.	Larg.	Prof.	Haut.	Remplissage	Fond	Fondations	Elévation	Matériel
M 1	mur maçonné en grande partie récupéré	-	75 cm	25 cm	55 cm	?	-	trois assises de galets disposés en arêtes de poisson	une assise de plaques de gneiss sur lit de mortier de chaux	-
M 2	mur récupéré	-	75 cm	20 cm	-	matrice limoneuse brun-jaune; matériaux de construction, enduits	-	-	-	-
M 3	mur maçonné en partie récupéré	-	75 cm	25 cm	45 cm	?	-	trois assises de galets disposés en arêtes de poisson	une assise de plaques de gneiss sur lit de mortier de chaux	-
M 4	mur récupéré	-	75 cm	20 cm	-	matrice limoneuse brun-jaune; matériaux de construction, restes d'enduits	-	-	-	-
M 5	soubassement de marche	-	25 cm	-	20 cm	-	-	une assise de galets mêlés de fragments de calcaire jaune et liés au mortier	-	-
M 6	mur récupéré	-	75 cm	12 cm	-	matrice limoneuse brun-jaune; matériaux de construction, restes d'enduits	-	-	-	-
M 10	mur récupéré	-	75 cm	15 cm	-	matrice limoneuse brun-jaune; matériaux de construction	-	-	-	n° cat. 4
M 14	mur récupéré	-	75 cm	10 cm	-	matrice limoneuse brun-jaune; matériaux de construction	-	-	-	n° cat. 5
M 20	mur récupéré	-	75 cm	40 cm	-	limon sableux gris-brun; matériaux de construction rubéfiés, charbons de bois	-	-	-	-
F 1	fosse	170 cm	140 cm	20 cm	-	limon sableux; fragments de tuiles, nodules de mortier	concave	-	-	-
F 2	fosse	190 cm	120 cm	30 cm	-	limon sableux; fragments de tuiles, nodules de mortier de chaux et de tuileau, charbons de bois	concave	-	-	-

Fiche signalétique des structures du bâtiment B

	Nature	Larg.	Diam.	Prof.	Haut.	Remplissage	Fond	Parois	Fondations	Elévation	Matériel	Datation
St 11	trou de poteau	-	20 cm	22 cm	-	limon sableux brun	plat	verticales	-	-	fragment de tegula	antérieur au bâtiment B
M 7	mur de pierres sèches	50 cm	-	-	26 cm	-	-	-	galets de rivière, calcaire, tuiles	deux assises de pierres à double parement de gneiss; blocage central: éclats de taille, rares fragments de tuiles	-	-
M 8	mur de pierres sèches	50 cm	-	-	10 cm	-	-	-	galets de rivière, calcaire, tuiles	une assise de pierres à double parement de galets; blocage central: galets de rivière, tuiles	-	-
M 9	mur de pierres sèches	50 cm	-	-	20 cm	-	-	-	galets de rivière, calcaire, tuiles	deux assises de pierres à double parement de galets; blocage central: galets de rivière, tuiles	-	-

Fiche signalétique des structures du bâtiment C

	Nature	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Remplissage	Composants	Fond	Parois	Fondations	Matériel
M 11	déambulatoire, mur est	-	0,70 m	-	0,25 m	-	-	-	-	galets de rivière et calcaires liés au limon	-
M 12	cella, mur est	-	0,50 m	-	0,20 m	-	-	-	-	galets de rivière, éclats de calcaire, fragments de tuiles liés au limon	-
M 13	cella, mur sud	-	0,50 m	-	0,20 m	-	-	-	-	galets de rivière et fragments de tuiles liés au limon	-
M 15	cella, mur nord	-	0,50 m	-	0,25 m	-	-	-	-	galets de rivière et fragments de tuiles liés au limon	-
M 16	déambulatoire, mur nord	-	0,70 m	-	0,30 m	-	-	-	-	galets de rivière, blocs de schiste et de grès et fragments de tuiles liés au limon	-
M 17	cella, mur ouest	-	0,50 m	-	0,30 m	-	-	-	-	galets et fragments de tuiles liés au limon, quelques nodules de mortier	-
M 18	déambulatoire, mur ouest	-	0,70 m	-	0,30 m	-	-	-	-	galets de rivière liés au limon	-
M 19	déambulatoire, mur sud	-	0,70 m	-	0,30 m	-	-	-	-	galets de rivière liés au limon	-
St 12	foyer	1,70 m	1,20 m	-	-	nombreux quartzites très éclatés mais rarement rubéfiés, cendres	-	-	-	-	-
St 13	cella, radier de sol	6,50 m	6,50 m	-	-	-	galets de rivière, éclats de calcaire et fragments de tuiles	-	-	-	céramique (TS, PGR, PCL), verre
St 14	entourage de pierres	2,30 m	2 m?	-	-	-	plaques de gneiss	-	-	-	- -
St 15	fossé	8 m	0,90 m	-	0,55 m	limon brun-gris, petits galets	-	cuvette	obliques	-	céramique (TS, PGR, PCL), clous
St 16	empierrement	2,80 m	2,80 m	0,15 m	-	-	galets de rivière, fragments de tuiles, éclats de schiste	-	-	-	Dressel 20 avec nodules de chaux
St 17	galerie ouest, base de colonne	0,40 m	0,20 - 0,30 m	-	-	-	calcaire jaune	-	-	-	-
St 18	galerie ouest, base de colonne	0,40 m	0,40 m	-	-	-	calcaire jaune	-	-	-	-

	Nature	Long.	Larg.	Diam.	Prof.	Remplissage	Composants	Fond	Parois	Fondations	Matériel
St 19	galerie ouest, base de colonne	0,30 m	0,30 m	-	-	-	calcaire jaune	-	-	-	-
St 21	galerie est, base de colonne (négatif)	-	-	0,40 m	0,09 m	-	-	-	-	-	tuiles
St 22	galerie est, base de colonne	0,30 m	0,30 m	-	-	-	calcaire jaune	-	-	-	-
St 23	galerie est, base de colonne	0,20 m	0,20 m	-	-	-	calcaire jaune	-	-	-	-
St 24	alignement de pierres	1,45 m	0,20 m	-	-	-	calcaires jaunes et gneiss		-	-	-
St 25	fosse	1,20 m	1,20 m	-	0,70 m	limon sableux brun-jaune avec galets, blocs de grès et de gneiss, fragments de tuiles, éclats de calcaire	-	plat	verticales	-	PCL, TSI
St 26	trou de poteau	-	-	0,20 m	0,10 m	limon sableux brun	-	?	?	-	-
St 27	trou de poteau	-	-	0,20 m	0,15 m	limon sableux brun	-	-	-	-	-
St 28	palissade?	-	0,20 m	-	0,10 m	limon sableux brun	-	plat	verticales	-	-
St 29	trou de poteau	0,35 m	0,35 m	-	0,10 m	limon sableux brun	-	plat	verticales	-	-
St 30	fosse	-	-	1 m	0,50 m	limon sableux brun-gris	-	plat	obliques	-	n^os cat. 27 - 31, nodule d'hématite
St 31	trou de poteau	0,60 m	0,60 m	-	0,40 m	limon sableux brun-gris, galets, éclats de calcaire	-	plat	obliques	-	-
St 32	trou de poteau	0,60 m	0,60 m	-	0,45 m	limon sableux brun-gris, galets, micro-fragments de tuiles	-	plat	obliques	-	-
St 33	fosse	2,10 m	1,40 m	-	0,30 m	limon noirâtre, charbonneux, galets	-	plat	obliques	-	céramique (LT, TS, TSI, PGR, PCL, amphore) dont les n^os cat. 81 - 84, clous

Abréviations bibliographiques

BOISAUBERT et al., 1992	BOISAUBERT, J.-L. et al., Quinze années de fouilles sur le tracé de la RN 1 et ses abords, AS 15.2, 1992 pp. 41 - 51
BONNET/PRIVATI, 1991	BONNET, Ch. et PRIVATI, B., Saint-Gervais à Genève: les origines d'un lieu de culte, AS 14.2, 1991 pp. 205 - 211
BRUNAUX, 1991	BRUNAUX, J.-L. (dir.), Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen, Actes du colloque de St-Riquier, (Dossier de protohistoire 3), Paris, 1991
CABUY, 1991	CABUY, Y., Les temples gallo-romains des cités des Tongres et des Trévires, (Amphora XII), Bruxelles, 1991
CASTELLA/FLUTSCH, 1990	CASTELLA, D. et FLUTSCH, L., Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-en Chaplix VD, AS 13.1, 1990 pp. 2- 30
CASTELLA/MEYLAN KRAUSE, 1994	CASTELLA, D. et MEYLAN KRAUSE, M.-F., La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie, BPA 36, 1994 pp. 5 - 126
COMBE, 1995	COMBE, A., Réflexions sur la recherche des cadastres antiques dans la région d'Avenches, Mémoire de licence présenté à l'Université de Lausanne, Lausanne, 1995
DRACK, 1945	DRACK, W., Die helvetische Terra sigillata-Imitation, Basel, 1945
EBNÖTHER, 1995	EBNÖTHER, C., Der römische Gutshof in Dietikon, (Monographien der Kantonsarchäologie 25), Zürich, 1995
ETTLINGER, 1973	ETTLINGER, E., Die römischen Fibeln in der Schweiz, Bern, 1973
FAUDUET, 1993a	FAUDUET, I., Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les fanums, Paris, 1993
FAUDUET, 1993b	FAUDUET, I., Les temples de tradition celtique en Gaule romaine, Paris, 1993
FELLMANN, 1992	FELLMANN, R., La Suisse gallo-romaine. Cinq siècles d'histoire, Lausanne, 1992
FORRER, 1948	FORRER, R., Die helvetischen und helveto-römischen Votivbeilchen der Schweiz, (Schriften des Instituts für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 5), Basel, 1948
GOUDINEAU et al., 1994	GOUDINEAU, Ch. et al., Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus, Paris, 1994
GRÜTTER/BRUCKNER, 1965 - 66	GRÜTTER, H. et BRUCKNER, A., Der gallo-römische Gutshof auf dem Murain bei Ersigen, JbBHM 45-46, 1965 - 66 pp. 373 - 447
HERMET, 1934	HERMET, F., La Graufesenque, t. I - II, Paris, 1934
KAENEL, 1974	KAENEL, G., Céramiques gallo-romaines décorées. Production locale des 2e et 3e siècles, (CAR 1, Aventicum I), Avenches, 1974
MARTIN-KILCHER, 1987	MARTIN-KILCHER, S., Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Die Südspanischen Ölamphoren (Gruppe 1), (Forschungen in Augst 7/1), Augst, 1987
MARTIN-KILCHER, 1994a	MARTIN-KILCHER, S., Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte (Gruppen 2 - 24), (Forschungen in Augst 7/2), Augst, 1994
MARTIN-KILCHER, 1994b	MARTIN-KILCHER, S., Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Archäologische und Naturwissenschaftliche Tonbestimmungen, (Forschungen in Augst 7/3), Augst, 1994
MEYLAN/BONNET BOREL, 1992	MEYLAN, M.-F. et BONNET BOREL, F., Riaz/Tronche- Bélon, 2. La céramique et le verre du sanctuaire gallo-romain, AF/FA 8, Fribourg, 1992
OLIVE, 1989	OLIVE, Cl., L'habitat et le lieu cultuel: étude comparative des faunes, in PAUNIER et al., 1989 pp. 165 - 180

OLIVE, 1990	OLIVE, Cl., Etude provisoire des ossements animaux, in CASTELLA/ FLUTSCH, 1990 p. 12
PAUNIER et al., 1989	PAUNIER, D. et al., Le vicus gallo-romain de Lousonna- Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985, (CAR 42, Lousonna 7), 1989
REY-VODOZ, 1986	REY-VODOZ, V., Les fibules gallo-romaines de Martigny, ASSPA 69, 1986 pp. 149 - 198
RIC I[2]	SUTHERLAND, C.H.V. et CARSON, R.A.G., The Roman Imperial Coinage I, London, 1984[2]
RIC II	MATTINGLY, H.et SYDENHAM, E.A., The Roman Imperial Coinage II, London, 1968[2]
RICHARD, 1994	RICHARD, C., Ensembles clos tibéro-claudiens d'un sanctuaire (Le Gué-de-Sciaux, Antigny, Vienne), in GOUDINEAU et al., 1994 pp. 115 - 120
TUFFREAU-LIBRE, 1994	TUFFREAU-LIBRE, M., La céramique dans les sanctuaires gallo-romains, in GOUDINEAU et al., 1994 pp. 128 - 137
VAUTHEY, 1985	VAUTHEY, P.-A., Riaz/Tronche-Bélon. Le sanctuaire gallo-romain, (AF/FA 2), Fribourg, 1985

Autres abréviations

AMPH	amphore
AR	typologie des formes en verre de Augusta Rauricorum - Augst/Kaiser-augst (tiré de RÜTTI, B., Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst, (Forschungen in Augst 13/1-2, Augst,1991)
AV	typologie des formes céramiques d'Avenches (tiré de CASTELLA/MEYLAN KRAUSE, 1994)
C	corrosion
CRU	cruche
diam.	diamètre
EDN	extérieur déambulatoire nord
IDE	intérieur déambulatoire est
IDN	intérieur déambulatoire nord
IDW	intérieur déambulatoire ouest
LT	céramique laténienne
MOR	mortier
PCL	céramique commune à pâte claire
PEI	céramique peinte
PGR	céramique commune à pâte grise
PGR/TN	céramique commune à pâte grise/terra nigra
RAR	céramique à revêtement argileux
St	structure
tém.	témoin
TS	terre sigillée
TSI	terre sigillée d'imitation
TSI/TG	terre sigillée d'imitation/technique grise
U	usure